

MÉTÉO



Aujourd'hui

Demain

Le temps sera souvent très nuageux avec des pluies plus nombreuses sur le Jura et le Plateau, que dans les Alpes. Vent d'ouest, fort en montagne.

Temps changeant mais vraisemblablement sec. Dès mercredi à nouveau très nuageux et, sur l'ouest et le sud, des précipitations. Forts vents en montagne.

Lac des Brenets 750,66 m				Lever 8 h 06	Coucher 17 h 24
Lac de Neuchâtel 429,01 m	7°	0°	1200 m	10 h 59	0 h 28
Fête à souhaiter: Paul					

H. UHLMANN, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UDC

Une «patrie politique» pour les travailleurs

► 4

PÊCHE MIRACULEUSE

Un brochet de 14 kg sorti du Doubs

► 15

FERTILISATION DES FORÊTS

Une solution prématurée selon un rapport officiel

► 15

LA STATUE DE LA RECONNAISSANCE

Daniel JeanRichard, le père de la prospérité locloise

► 18

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Dernière chance

«Nous ne pouvons pas rester les bras croisés pendant que sonne le signal d'alarme.»

Avant de partir pour les Etats-Unis et l'Europe, le président égyptien Moubarak a clairement exposé sa position dans une interview: il entend s'efforcer de ramener les Palestiniens à la tranquillité et persuader les Israéliens de participer à une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient et de renoncer à leur politique de colonisation.

Forfanterie? Rideau de fumée? Nous ne croyons pas.

Certes, Hosni Moubarak a déclaré, il y a peu: «Pas question de remettre en cause le traité de paix de 1979, pas même question de demander le rappel de l'ambassadeur israélien.»

Le président égyptien a ainsi nettement réaffirmé qu'il voulait poursuivre dans la voie de la modération.

Dans le même temps toutefois, Le Caire recommence à jouer un rôle crucial dans le monde arabe. Avec la Tunisie, ce week-end, ce sont maintenant dix Etats frères qui ont renoué les liens diplomatiques avec lui.

D'autre part, même si l'Egypte n'a pas encore rejoint le giron de la Ligue arabe, on perçoit maints signes de rapprochement.

Il est évident que, en raison de la menace intégriste, cette tendance à la réconciliation est irréversible.

Pour adoucir l'opposition algérienne, qui est le principal obstacle au rapprochement Hosni Moubarak est obligé de ne plus temporiser et il doit aligner ses positions sur celles de la Ligue arabe.

Or celle-ci demande instamment aux pays occidentaux d'agir avec énergie pour conduire l'Etat hébreu à renoncer à l'épreuve de force dans les territoires occupés.

Plus il interviendra avec autorité, plus il se montrera persuasif à l'égard des Occidentaux, plus Moubarak augmentera donc son prestige auprès des autres Etats arabes.

En outre - ce n'est nullement négligeable - il calmera l'opinion publique égyptienne qui devient de plus en plus hostile à la retenue dont il témoigne envers les violences israéliennes.

En conséquence, le voyage du président égyptien peut être considéré comme un événement capital pour toute la politique au Proche-Orient et les relations arabo-occidentales.

Renforcé encore par le succès des manifestations de «Peace now» en Israël, il faut qu'il aboutisse à des résultats concrets.

Si tel n'était pas le cas, l'Egypte pourrait retourner sa veste. Comme le remarquait récemment «L'Événement du jeudi».

Washington, Tel-Aviv et l'Europe n'auraient alors qu'à s'en prendre à eux-mêmes de n'avoir pas su saisir leur chance.

Willy BRANDT

Règlement du problème palestinien

Le Conseil de sécurité pressé d'agir par la Ligue des Etats arabes

Les pays arabes ont décidé dimanche de presser le Conseil de sécurité (CS) de l'ONU d'agir pour trouver un règlement au problème palestinien, à l'issue de la réunion extraordinaire à Tunis d'un Conseil ministériel de la Ligue des Etats arabes chargé d'examiner la situation dans les territoires occupés par Israël.

Ils ont adopté une résolution demandant au CS d'assumer ses responsabilités en prenant les décisions et mesures pouvant mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et arabes et d'inviter l'ONU à veiller au retrait des forces d'occupation israéliennes pour que le peuple palestinien exerce son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions des Nations Unies.

Le CS, qui doit en principe se réunir dans les prochaines 48 heures, est également invité à «assumer ses responsabilités concernant les infractions israéliennes aux Conventions de Genève», Israël étant accusé de «crimes de guerre tels que les assassinats, la torture, les traitements inhumains, la déportation, l'expulsion, les arrestations».

Le CS avait adopté au cours des dernières semaines trois résolutions condamnant le comportement des forces israéliennes dans les territoires occupés et invitant Israël à respecter la Convention de Genève de 1949 relative à la protection des civils en temps de guerre.

Un comité ministériel de sept membres a été chargé d'effectuer des contacts avec les cinq membres permanents du CS, d'autres Etats, les organismes internationaux (...) «pour assurer un appui maximal au soulèvement du peuple palestinien et donner un nouvel élan au processus de paix en vue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient sur la base des résolutions des sommets arabes».

LE SEUL FORUM

Ces résolutions prévoient qu'une telle conférence doit être le seul forum de négociation, se tenir sous l'égide de l'ONU avec la participation des cinq membres permanents du CS et de toutes les parties concernées, y compris l'OLP.

SOUTIEN FINANCIER

Les participants se sont par ailleurs engagés à «assurer à la population des territoires occupés les moyens de résister et de vivre et de lui offrir un soutien financier aussi longtemps que durera le soulève-

ment, en coordination avec l'OLP et par l'intermédiaire du Fonds d'aide aux territoires occupés créé par la centrale palestinienne et par le biais d'organismes internationaux et d'autres agences».

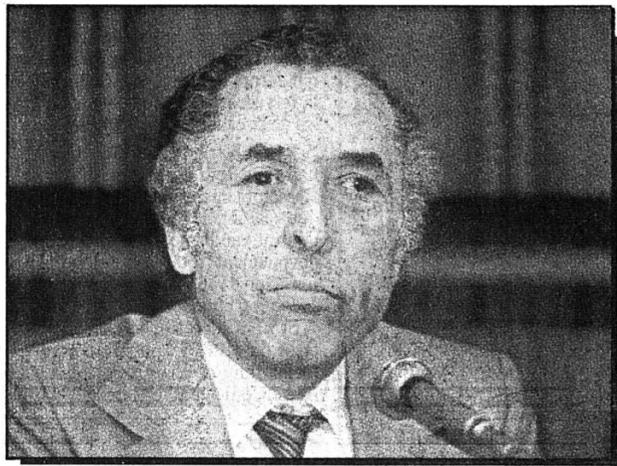
ACCALMIE AU PROCHE-ORIENT

Sur le terrain, 47 jours après le début des troubles, deux principaux noyaux de résistance demeureraient hier, selon des sources militaires israéliennes: le camp de réfugiés de Jabalia, dans la bande de Gaza, qui vit toujours sous couvre-feu depuis 15 jours, et Jérusalem-Est, où la grève générale des commerçants s'est poursuivie pour la deuxième semaine consécutive.

En Cisjordanie, un seul camp sur 17, le camp d'Askar, proche de Naplouse, est encore sous couvre-feu, a-t-on ajouté de mêmes sources.

A la suite de cette accalmie relative, et du tollé déclenché sur la scène internationale par la récente politique de la «matraque» du ministère israélien de la Défense, l'état-major israélien a par ailleurs commencé à donner des consignes pour «limiter» le recours aux coups et aux violences physiques contre les civils palestiniens, a rapporté hier l'ensemble de la presse israélienne.

L'armée israélienne a d'autre part



M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe. (Bélino AP)

décidé de lancer une offensive sur le front des médias en créant deux antennes d'information pour la presse étrangère, l'une à l'entrée du territoire de Gaza, l'autre à Jérusalem.

Le commandant israélien de la région militaire centre a par ailleurs décidé hier de placer en détention administrative pour six mois un journaliste palestinien, Salah Zuheikah, rédacteur en chef du quotidien Al-Chaab (pro-OLP), appréhendé il y a deux semaines,

selon une source palestinienne à Jérusalem. Depuis le début de la vague d'agitation dans les Territoires, 32 Palestiniens ont été placés en détention administrative.

Enfin, samedi à Tel Aviv, quelque 50.000 personnes opposées à l'occupation israélienne des territoires occupés ont manifesté à l'appel du mouvement «la Paix maintenant». Il s'agissait de la plus grande manifestation pacifiste depuis la guerre du Liban en 1982. (ats, afp)

Les Suisses font la loi

Faste week-end en ski alpin



A l'image de Brigitte Oertli, victorieuse du combiné, les Suisses ont imposé leur loi dans trois épreuves sur quatre ce week-end. (Photo ASL)

SPORTS 6 - 7 - 8 - 11 - 13 - 14

Morosité idéologique

Espagne: 31e congrès du PSOE

Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) a clos hier son 31e congrès national, dont la morosité idéologique n'a été secouée que par un affrontement sévère entre le fraîchement réélu secrétaire général du parti, Felipe Gonzalez, et Nicolas Redondo, le bouillant leader de l'Union générale des travailleurs (UGT).

DEUX CONCEPTIONS

MM. Gonzalez et Redondo ont confronté deux conceptions du socialisme: l'une sociale, l'autre pragmatique.

L'UGT «ne sera jamais un «syndicat godillot» et ne renoncera pas à sa vocation revendicative», a déclaré M. Redondo avant de poser ses conditions pour la reprise d'une concertation sociale interrompue depuis deux ans avec le patronat et le gouvernement socialiste: le gouvernement doit appliquer «une politique de progrès et exposer des objectifs sociaux-économiques clairs».

En réponse à M. Redondo, M. Gonzalez a longuement énuméré les acquis sociaux du quinquennat socialiste: semaine de 40 heures, augmentation des retraites d'appoint, 5,5 millions de personnes qui reçoivent une assistance médicale gratuite, plus d'emplois créés depuis 1985 qu'il n'en n'a disparu... (ats, afp)



NISSAN PRAIRIE 4 x 4. Garage-Carosserie de l'Est. La Chaux-de-Fonds - Est 29-31. ☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi. EXPOSITION PERMANENTE

L'ÉVÉNEMENT

Le déviant du renouveau

«Coller à une image figée du passé peut être une erreur lorsque l'on prépare un projet pour l'avenir».

Plus d'une personnalité politique de droite pourrait être l'auteur de cette banale constatation, face à l'essoufflement des formations - des idées surtout - qui ont jadis «porté» la gauche européenne.

Elle émane pourtant de la bouche d'un dirigeant socialiste.

Remarquable premier ministre, Felipe Gonzalez l'est pas sa clairvoyance, son pragmatisme, ainsi qu'il l'a démontré ce week-end lors du congrès du PSOE. Combien sont-ils, ces ténors de la gauche modérée, à se confire dans de pieux et poussiéreux discours ? Des discours qui sont souvent autant de réponses affectives, et donc inadéquates, aux défis qui les appellent.

Qu'il doit être frustrant de se voir condamné à incarner une alternative sociale modérée, tout en sachant qu'elle ne résiste pas nécessairement à l'épreuve des faits...

Le secrétaire général du PSOE, pour sa part, a substitué un constat honnête à la rassurante sérénité conférée par de confortables œillères.

Face à ces réalités qui sont désormais l'apanage de tous, Felipe Gonzalez a mis en œuvre une politique de restructuration et de redressement économiques à laquelle un gouvernement non-socialiste n'aurait rien à envier: si l'inflation a été ramenée à 4,1 %, le taux de chômage a crû pour atteindre la barre des 21 %, soit 3 millions de personnes.

Une situation qui ne laisse évidemment pas d'inquiéter les dinosaures du parti: les accusations fleurissent à l'encontre du premier ministre, chantre d'une politique «antisociale». Aux grands maux, de petits remèdes engoncés dans un costume langagier tout en étroitesse.

C'est là la valeur pédagogique dont sont empreintes les paroles de Gonzalez. En appelant ses coreligionnaires à l'autocritique et à faire preuve de «fraîcheur intellectuelle», le secrétaire général met le doigt sur la paralysie frappant la gauche.

Il n'est pas de conceptions rigides qui soient en mesure d'imposer leurs solutions à des sociétés en rapide évolution. C'est, bien au contraire, cette mutation qui devrait amener certaines valeurs à rajeunir.

Plus qu'un déviant, Felipe Gonzalez se fait le porte-parole d'un indispensable renouveau.

Pascal-A. BRANDT

Thonon: meurtre sordide

Une femme d'une quarantaine d'années a été retrouvée, avant-hier, égorgée dans son appartement, de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

Nicole Detraz vivait seule dans son appartement du quartier HLM de Thonon. Un voisin, surpris de ne plus entendre de bruit chez elle et de ne plus la voir, a averti la police.

Une enquête a été ouverte aussitôt par l'antenne du SRPJ de Lyon à Anney et la Sûreté de Thonon.

Les circonstances de ce meurtre n'avaient pas encore été établies avec précision hier. (ap)

Consensus sur l'agriculture
En vue du sommet européen de février

Les éléments du grand «marchandage» qui aura lieu entre les Douze au prochain sommet européen se sont mis en place hier soir à Bruxelles.

Dix ministres de l'Agriculture de la CEE sont en effet parvenus à un consensus sur la limitation des dépenses agricoles communautaires, qui avait provoqué l'échec du sommet de Copenhague le mois dernier.

COMPROMIS REJETÉ

«Nous avons déblayé les problèmes techniques pour le sommet européen des 11 et 12 février», a déclaré François Guillaume, ministre français de l'Agriculture.

Mais la Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont rejeté le compromis présenté par la RFA qui préside

pour six mois la CEE, estimant que les mesures proposées ne permettraient pas de garder la production sous contrôle.

Le compromis proposé par Bonn prévoit des mesures modérées pour limiter les dépenses dans les deux secteurs les plus coûteux de la politique agricole commune: les céréales et les oléagineux.

PROBLÈME No 1

Le problème numéro un lors du prochain sommet sera «celui de la compensation britannique», a estimé M. Guillaume. Selon le ministre français, Margaret That-

cher pourrait finalement se rallier à un accord agricole moins rigoureux si elle obtient le remboursement d'une part importante de la contribution du Royaume-Uni au budget de la CEE.

Londres et La Haye exigent une réforme drastique des mécanismes agricoles européens avant de donner leur accord à l'augmentation d'un quart des ressources financières de la CEE, jugée indispensable par la Commission européenne pour réaliser le grand marché intérieur de 1992.

Dès aujourd'hui, les ministres des Affaires étrangères des Douze se retrouveront à Bruxelles pour examiner les autres points du «plan Delors» pour le grand marché. (ats, reuter)

Elections présidentielles

Chirac et Barre ont le soutien de leur parti

Jacques Chirac et Raymond Barre ont chacun reçu ce week-end, comme prévu, le soutien de leur parti respectif pour leur candidature aux élections présidentielles françaises qui auront lieu dans trois mois mais la ferveur n'a pas été la même pour les deux candidats de la droite.

Réuni hier en congrès extraordinaire au Bourget près de Paris, le Rassemblement pour la République (RPR), le parti conservateur issu du gaullisme, a manifesté son dévouement total à celui qui l'a fondé en 1976, le premier ministre Jacques Chirac.

Si M. Chirac est le chef incontesté du RPR, la plus importante formation de la majorité, M. Barre, qui cultive l'image d'un

homme à l'écart des appareils politiques, ne jouit pas de la même popularité auprès de l'autre parti de la coalition gouvernementale, l'Union de la démocratie française (UDF).

RALLIEMENT DU PR

La veille, le Parti républicain (PR), le plus grand des partis qui composent l'UDF, s'est rallié à la candidature de M. Barre, avec une majorité toute aussi impressionnante, 93,92 % des voix.

Mais ce chiffre ne doit pas faire illusion. Au cours des débats, le nom de M. Barre a été accueilli dans un silence résigné et les militants du PR auraient souhaité une candidature de leur président,

François Léotard, ministre de la Culture dans l'actuel gouvernement.

«AU MOIS DE MARS»

M. Barre, qui doit officiellement annoncer sa candidature le 8 février, a déjà reçu le ralliement des autres partis de l'UDF, mais là aussi il s'agissait dans bien des cas d'un mariage de raison.

D'autre part, c'est au mois de mars que M. François Mitterrand fera connaître sa décision concernant sa candidature à l'élection présidentielle: M. Michel Rocard l'a annoncé hier, en ajoutant que le président et lui resteront jusqu'à cette date, des candidats «potentiels». (ats, afp)

Aide américaine

Suggestion de la «contra» nicaraguayenne

Les rebelles nicaraguayens de la «contra» ont suggéré de mettre «en réserve pendant une période de 30 jours» les aides militaires américaines qu'ils recevraient, tant que dureraient les négociations de cessez-le-feu qui doivent commencer cette semaine avec le gouvernement sandiniste de Managua.

Les six dirigeants de la résistance nicaraguayenne ont toutefois sou-

ligné à San José (Costa Rica) qu'ils ne proposaient pas formellement ce plan à Washington, mais l'avaient avancé comme «une suggestion destinée à renforcer la possibilité d'un succès des négociations».

La «contra» a aussi à nouveau demandé que des représentants de l'opposition interne, une coalition d'hommes politiques, d'ouvriers et d'hommes d'affaires connus sous

le nom de Coordination démocratique nicaraguayenne, participent aussi aux pourparlers sur la paix, prévus jeudi et vendredi à San José.

D'autre part, le chef anti-sandiniste des Miskitos, Brooklyn Rivera, est arrivé à Managua venant du Costa Rica, afin de négocier avec le gouvernement sandiniste une solution aux problèmes des indigènes Miskitos.

C'est la seconde fois en quatre ans que les deux parties tentent d'aboutir à une solution du problème de ces indigènes. (ats, afp, ap)



Manifestation pro-sandiniste à Managua.

(Béllno AP)

Les doutes du chancelier

Kohl s'inquiète de la sécurité dans l'industrie nucléaire

Le chancelier Helmut Kohl a fait part hier de ses doutes à propos de la sécurité de l'industrie nucléaire en RFA à la lumière du scandale récent impliquant une firme de transports de combustibles nucléaires et d'accusations sur des exportations illégales de matériaux fissiles.

Dans une interview radiodiffusée, il a assuré que son gouvernement étudiait actuellement la sécurité dans ce secteur sous tous ses

aspects à un moment où, selon un sondage, une majorité d'Allemands de l'Ouest sont favorables à l'abandon de l'énergie nucléaire.

Indiquant qu'il n'avait jamais été un partisan aveugle de la nucléaire, il a déclaré: «Nous avons toujours dit que l'énergie nucléaire serait nécessaire pour une certaine période qui ne se prolongera certainement pas au-delà de la première décennie du prochain siècle».

(ats, reuter)

Le bilan est lourd

Catastrophe ferroviaire en Chine

Un accident de train a fait 90 morts et 66 «blessés graves» hier dans le sud-ouest de la Chine, a annoncé l'agence Chine Nouvelle.

Le train express faisant la liaison entre Kunming et Shanghai a déraillé et s'est renversé à 346 km de Kunming, la capitale de la province de Yunnan.

Cet accident est le troisième connu depuis le début de l'année en Chine.

Le 7 janvier dernier, un incendie accidentel avait éclaté dans

l'express qui relie Canton (sud du pays) à Xian (nord de la Chine), entraînant la mort de 34 personnes.

Le 17 janvier, une collision entre deux trains dans le nord-est de la Chine avait fait 17 morts.

La catastrophe ferroviaire la plus meurtrière survenue récemment en Asie s'était produite le 19 octobre 1987 en Indonésie, près de Djakarta, où une collision avait fait 151 morts et 300 blessés.

(ats, afp)

Pas de second tour

Le nouveau président d'Haïti élu

Leslie Manigat (57 ans) a été officiellement élu président d'Haïti, avec 50,29 % des suffrages exprimés, selon les résultats définitifs des élections haïtiennes du 17 janvier dernier.

M. Manigat, professeur en sciences politiques, était selon les milieux diplomatiques, le candidat favori des militaires et des Etats-Unis.

D'autre part, les évêques catholiques haïtiens ont qualifié la junte

militaire au pouvoir de «dictature» et ont dénoncé les élections de dimanche dernier.

Lors d'une cérémonie oecuménique à Port-au-Prince, à laquelle participaient les évêques et dirigeants des communautés catholique et protestante, Mgr Gayot, président de la Conférence épiscopale d'Haïti, a déclaré que les Eglises ne pouvaient garder le silence après ce scrutin qui est allé, a-t-il dit, «bien au-delà du tolérable».

(ats, reuter, ap)

Roche battu!

Sterling fusionne avec Kodak

Le groupe pharmaceutique américain Sterling Drug Inc. a évité d'être racheté par l'entreprise pharmaceutique bâloise Hoffmann-La Roche en fusionnant avec le numéro un mondial de la photo, Eastman Kodak. Kodak acquerra pour 5,1 milliards de dollars (6,9 milliards de francs) d'actions de Sterling, ont indiqué à

New York les deux nouveaux partenaires. Roche a retiré son offre publique d'achat (OPA).

Kodak payera 89,50 dollars (120 francs) pour chaque action de Sterling. Le géant de la photo n'a accepté cet arrangement qu'à condition de détenir la majorité des titres du groupe pharmaceutique. (ap)

L'opposition manifeste

Dix morts au Bangladesh

Dix personnes ont été tuées par la police hier, au cours d'une manifestation qui a rassemblé plusieurs milliers d'opposants au président Hussain Muhammad Ershad, à Chittagong, au sud-est du Bangladesh.

Le dirigeant d'opposition Sheik Hasina, qui menait cette manifestation, n'a pas été blessé.

De graves affrontements ont opposé dans la ville les manifestants aux policiers armés de fusils, qui ont ouvert le feu.

Depuis deux mois, l'opposition a lancé une campagne pour renverser Ershad, un ancien général qui

est au pouvoir depuis six ans. Les manifestations ont fait jusqu'à présent 24 morts.

Selon les témoins, la police a ouvert le feu en six endroits de Chittagong.

Plus d'une quarantaine de véhicules ont été endommagés, et certains incendiés.

Après la dispersion des manifestants, des renforts de police ont été envoyés dans la ville. Les agents patrouillaient les rues.

L'opposition a appelé à une grève générale à Chittagong, pour protester contre les méthodes de la police. (ap)

LE MONDE EN BREF

BONN. — L'Allemagne de l'Est a libéré et autorisé à émigrer à l'Ouest au moins 31 des 42 activistes arrêtés pour avoir essayé de déployer des banderoles de protestation lors d'un défilé officiel à Berlin-Est voici une semaine.

BERLIN-EST. — Le numéro un est-allemand Erich Honecker a préconisé la tenue de consultations entre les pays-membres de l'Otan et ceux du Pacte de Varsovie sur leurs doctrines respectives.

CÉRÉALES. — La récolte de céréales en URSS en 1987 a été de 211,3 millions de tonnes, soit un chiffre nettement inférieur au plan qui prévoyait 232 millions de tonnes.

COPENHAGUE. — La laiterie danoise Hovedgaard Mejeri à Horsens (centre du Danemark) a retiré de la vente en Europe un fromage à pâte molle, le «Blaa Castello», à la suite de la découverte en RFA de bactéries listeria lors d'un test de contrôle.

TOKYO. — Le gouvernement japonais envisage d'imposer de sévères sanctions sur la Corée du Nord en raison du rôle qu'elle a vraisemblablement joué dans la disparition d'un avion sud-coréen avec 115 passagers à bord.

VIENNE. — Le scientifique soviétique Alexandre Lerner, doyen du mouvement pour l'émigration des Juifs soviétiques, a quitté Moscou à destination de Vienne, d'où il doit se rendre en Israël, après avoir attendu pendant 16 ans un visa de sortie.

RENO. — Vingt experts soviétiques du désarmement ont quitté l'URSS pour les Etats-Unis où ils devraient visiter le polygone d'essais nucléaires américain situé dans le Nevada.

TEL-AVIV. — Le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher a entamé une visite officielle en Israël.

AJACCIO. — Une dizaine de villas inoccupées appartenant à des Français du continent ont été partiellement détruites à l'explosif en Corse, à 40 kilomètres au sud d'Ajaccio.

DAMAS. — Le premier ministre tunisien Hedi Baccouche est arrivé en Syrie dans le cadre de sa tournée destinée à renforcer les liens de Tunisie avec les autres pays arabes, à la suite du renversement du président-à-vie Habib Bourguiba par Zine el Abidine Ben Ali.

MANILLE. — Des pirates ont détourné un pétrolier de 260 tonnes dans la baie de Manille. Après avoir pris possession de la cargaison, ils se sont emparés de l'équipage qu'ils ont ensuite jeté par-dessus bord.

NEW DELHI. — Six policiers ont été condamnés à mort par un tribunal indien pour avoir torturé une femme enceinte et l'avoir fait défiler nue avant de tuer son mari et deux autres hommes.

MANAGUA. — L'armée nicaraguayenne a abattu un appareil qui amenait des ravitaillements à la Contra, en lutte armée contre le gouvernement sandiniste de Managua, dans la province de Chontales, au sud-est du pays.

OUZBEKISTAN. — Plus de quatre milliards de roubles (plus de 9,5 milliards de francs) ont été détournés des coffres de l'Etat dans l'Ouzbekistan soviétique à la suite d'un scandale de corruption lié à l'industrie cotonnière dans cette république.

BLACKPOOL. — Le Parti libéral britannique s'est rangé derrière son dirigeant David Steel en approuvant à une majorité écrasante le projet de fusion avec le petit Parti social-démocrate (SDP)

POUR VOS VACANCES, PROFITEZ DE LA CHUTE DU \$

AU DÉPART DE GENÈVE : **2 VOYAGES DE RÊVE**, SEMI-ACCOMPAGNÉS, À TRAVERS

LA CALIFORNIE, LE NEVADA, L'UTAH ET L'ARIZONA

22 JOURS:

du 28 MAI au 18 JUIN : DE F.S. **3590.-** p. pers. (base 4 pers.) A F.S. **4600.-** p. pers. (base 2 pers.)

du 02 au 23 JUILLET : DE F.S. **3800.-** p. pers. (base 4 pers.) A F.S. **4850.-** p. pers. (base 2 pers.)

• VOLS RÉGULIERS DE  BRITISH AIRWAYS

• LOGEMENT EN HÔTELS DE 1^{re} CATÉGORIE

• CIRCUIT EN VOITURE DE LOCATION
(INDÉPENDANCE ET LIBERTÉ TOTALE !!)

• ASSISTANCE PERMANENTE D'UN
ACCOMPAGNATEUR «ALL TRAVEL»



ITINÉRAIRE:

GENÈVE - SAN FRANCISCO (3 nuits) - PARC DU YOSEMITE (2 nuits) - VALLÉE DE LA MORT (1 nuit) - LAS VEGAS (2 nuits) - ZION - BRYCE CANYON (2 nuits) - PAGE/LAC POWELL (3 nuits) - MONUMENT VALLEY - GRAND CANYON (2 nuits) - TUCSON (3 nuits) - LOS ANGELES (2 nuits) - GENÈVE

all travel SA

Tél. 022/98 77 22

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

HÂTEZ-VOUS!

**PLACES
LIMITÉES !!**

PROGRAMMES DÉTAILLÉS,
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE :

A la hauteur de toutes les situations.

Toyota Tercel 1500 GL 4x4 «Création», équipement spécial compris: fr. 20 880.-.

Le suffixe «Création» accolé au nom de la Toyota Tercel 1500 4x4 signifie qu'en plus de son proverbial équipement ultra-complet de série cette voiture comporte une foule d'agréments supplémentaires, d'une valeur de fr. 2800.-. Il ne vous en coûte pourtant que fr. 20 880.-.

L'équipement spécial de la Tercel 1500 GL 4x4 «Création»:

- Toit ouvrant électrique
- Radio-cassette stéréo hi-fi
- 4 pneus d'hiver montés sur jante d'origine, équilibrage compris
- Peinture bicolore ou monocolore à bande latérale décorative
- Déverrouillage du hayon depuis le siège de conduite

Toyota Tercel 1500 GL 4x4: la formule de l'avenir.

En leur proposant cet équipement spécial exceptionnel, Toyota aimerait faciliter à tous les automobilistes l'accession à la formule de l'avenir que constitue la Tercel 4x4: 5 portes, 5 places, 4 cylindres, 1452 cm³, 50 kW (68 ch) DIN, consommation normalisée (méthode de mesure OEV-1) parcours mixte 7,9 l/100 km, 5 vitesses et rapport supplémentaire extra-lent, traction avant, transmission sur les 4 roues enclenchable et déclenchable en marche, 1010 kg de capacité de remorquage ou 1300 kg avec frein continu, suspension à roues indépendantes devant,

direction à crémaillère précise, double circuit de freinage assisté, lave-phares, glaces teintées, bavettes d'aile devant et dernière, essuie-lunette arrière à lave-glace et aussi radio à 3 gammes d'ondes et décodeur pour informations routières, compte-tours, économètre, montre numérique, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, console médiane à vide-poches, dossier de banquette rabattable en deux parties, grand hayon arrière s'ouvrant sur un vaste compartiment de chargement variable, lunette arrière chauffante et tout ce qui fait partie du proverbial équipement Toyota ultra-complet.

La Toyota Tercel 4x4 fait partie des voitures présentant la plus grande fiabilité de sa classe. (Statistiques de dépannage 1986 du TCS.)
6 ans de garantie contre la perforation par la corrosion.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TELEPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais



Toyota Tercel 1500 GL
4x4 «Création»
équipement spécial compris:
fr. 20 880.-.

60800/19.1.88 A
WIRZ

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 - Le Locle: R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/5112 20

M. Uhlmann, nouveau président de l'UDC

Une « patrie politique » pour les travailleurs

Le nouveau président de l'Union démocratique du centre (udc), le conseiller aux Etats thurgovien Hans Uhlmann, élu samedi à Berne par 262 voix contre 0, a déclaré vouloir offrir aux travailleurs et salariés également, une « patrie politique » au sein de l'udc.



Hans Uhlmann.

Il entend aussi poursuivre le mouvement d'ouverture amorcé par son prédécesseur Adolf Ogi, a déclaré Hans Uhlmann à l'issue de sa nomination samedi par les délégués udc. Les délégués ont également saisi l'occasion d'adresser un hommage à l'ex-conseiller fédéral Léon Schlumpf.

Les délégués n'avaient à procéder qu'à un vote purement formel, puisqu'il n'y avait pas d'autres candidats à la présidence. Du côté de la section bernoise de l'udc, des femmes et du conseiller national Christoph Blocher, confirmation a été donnée que le choix de l'agriculteur thurgovien de Bonau était le bon choix.

Hans Uhlmann lui-même a déclaré qu'il était conscient du travail et des responsabilités que cette charge impliquait. Il se refuse à n'être qu'un simple administrateur et entend infléchir plus qu'auparavant le cours de la politique de l'udc. Mais aussi, il entend intervenir lorsque les débats risquent de s'enliser dans des discussions oiseuses. En proposant des thèses sur les problèmes de l'avenir, il espère ainsi que l'udc ne sera pas amenée à courir après l'événement. Politiquement, Hans Uhlmann estime se situer « assez bien au centre ».

Dans une interview accordée au quotidien bernois «Bund», Hans Uhlmann relevait que les questions cardinales des années à venir

porteraient sur l'énergie et l'environnement. «Même si ça ne va pas être facile de coordonner – en matière énergétique – les possibilités techniques, les besoins des consommateurs et l'opinion publique». A moyen terme, impossible d'abandonner l'énergie nucléaire, du moins tant qu'une énergie de substitution n'aura été trouvée. L'assemblée des délégués était dirigée par la députée zurichoise Christine Ungrecht, qui a été confirmée dans sa fonction de vice-présidente de l'udc, de même que le Vaudois Marcel Blanc. C'est ce dernier qui a rendu hommage au travail de 1980 à 1987 et à l'efficacité du conseiller fédéral sortant Léon Schlumpf. Celui-ci a toujours impressionné par sa connaissance des dossiers, et le souci du détail, a relevé Marcel Blanc. Il laisse derrière lui, avec le projet Rail 2000, une œuvre qui restera inscrite au hit-parade de la politique helvétique.

Léon Schlumpf lui-même a répondu que ne restait crédible, en politique, que celui qui restait fidèle à lui-même. C'est ce qu'il a essayé de faire. Il faut surtout croire à l'avenir. La Suisse doit rester indépendante, autonome et cependant se montrer solidaire. Une des tâches les plus importantes et difficiles de notre temps, reste l'utilisation raisonnable des progrès de la science et de la technique. (ats)

Le PDC pour une 4e chaîne «aux dimensions helvétiques»

Le Parti démocrate chrétien suisse (pdc) se prononce en faveur d'une quatrième chaîne de télévision «aux dimensions helvétiques». Dans un communiqué publié à l'occasion d'un séminaire de politique des médias qui se déroule ce week-end à Spiez (BE), le pdc a relevé que les représentants du parti ont opté pour une solution intégrant les intérêts régionaux.

En dépit des questions de financement et de configuration des programmes qui demeurent en suspens, la participation de la SSR (Société Suisse de radiodiffusion) à la 4e chaîne reçoit une approbation de principe. Le développement modéré de la production de programmes de TV suisses a été jugé nécessaire. Il s'agit de veiller à ce que ces programmes soient

équilibrés et restent accessibles. Ils doivent correspondre aux exigences régionales. L'éventualité d'un échange de programmes entre les différents promoteurs régionaux n'a pas suscité d'oppositions.

Selon le pdc, le choix de douze «communes modèles pour la télécommunication», opéré par les PTT, constitue une chance pour les régions périphériques. Le pdc soutient ce projet et en attend une concrétisation immédiate des informations recueillies. Satisfait de la célébrité avec laquelle l'administration fédérale s'est attelée aux travaux préliminaires de la loi fédérale sur la radio et la télévision et de la loi sur les télécommunications, le pdc espère que ces deux objets entreront en vigueur d'ici 1990. (ats)

Risques pour la Suisse?

Libéralisation du trafic aérien

Les mesures de libéralisation déjà adoptées par la Communauté européenne et celles à venir placent le trafic aérien européen en un tournant dont l'issue demeure difficile à évaluer. Les présidents des Conseils d'administration de Swissair et Lufthansa, MM. Armin Baltensweiler et Heinz Rhunau, se sont penchés sur l'enjeu de ces mesures lors de conférences tenues récemment à Zurich et Saint-Gall.

Le président du Conseil d'administration de Swissair estime que les chances l'emportent sur les risques, pour autant que les autorités fédérales helvétiques parent à l'iso-

lement dont la Suisse est menacée face à la CEE. Son homologue ouest-allemand voit par contre le risque que la Suisse manque le virage.

Les deux hommes ont par ailleurs fait le bilan des neuf années de dérégulation aux Etats-Unis. Ils ont constaté que l'expérience n'était pas un succès sur tous les plans. L'infrastructure en place aux Etats-Unis, par exemple, n'arrive pas à absorber l'accroissement du trafic aérien provoqué par la loi sur la dérégulation. La ponctualité des vols a souffert de cette dernière. (ats)

Manque de neige

Economie pour les cantons et les communes

Bien que l'hiver fasse ces jours-ci une timide apparition, le manque de neige, qui a été néfaste au tourisme, aura permis aux cantons et communes de faire des économies.

Le canton du Valais aura ainsi économisé pour l'entretien de ses routes environ un million de francs. Dans le demi-canton de Bâle-Ville également, on compte le sel utilisé en kilos et non en tonnes. D'autre part, de nombreux cantons s'efforcent pour des raisons écologistes de réduire les salages.

Cet hiver que se fait attendre a donc aussi sur le plan financier des conséquences favorables, précisent les responsables des services d'entretien. Les routes suisses ont été beaucoup moins salées qu'habituellement. Dans le canton du Jura, 250 tonnes de sel ont été

déversées sur les routes, alors que pour un hiver moyen on compte jusqu'à 1300 tonnes. La ville de Lausanne n'a utilisé qu'une dizaine de tonnes de sel alors que généralement jusqu'à mi-janvier une moyenne de 300 tonnes est nécessaire. La diminution semble à peu près du même ordre dans les régions basses du canton.

L'Etat du Valais a précisé de son côté que plus d'un million de francs ont été économisés cette année. L'Etat a la responsabilité de l'entretien de 2300 km de route dont plus de 2000 doivent chaque hiver être déblayés régulièrement lors de chutes de neige. On estime

à quelque 10 millions de francs la dépense exigée chaque hiver pour de tels travaux. En ville de Sion, la commune a dû procéder à cinq salages depuis le début de l'hiver, soit 10 mètres cubes de sel pour toute la capitale contre plusieurs dizaines par mois dans le passé.

Dans le canton de Thurgovie, environ 100 tonnes de sel ont été utilisées contre 1500 à 2000 tonnes pour un hiver moyen. La ville de St-Gall en a employé à peine 10 tonnes, alors que 400 à 1000 tonnes sont nécessaires par hiver.

PHÉNOMÈNE IDENTIQUE

En Suisse centrale le phénomène est le même. Dans le canton de Zoug, le sel est déversé sur les plaques de glace ou lorsqu'il y a danger de gel. Seuls 3% de la quantité

habituelle ont été utilisés. Sur l'autoroute du Gothard et les routes cantonales uranaises un petit pourcentage de la quantité habituelle de sel a été nécessaire.

Le canton des Grisons a fait lui aussi des économies. Dans la région de Davos la quantité de sel utilisée représente environ le 20% de celle de l'an dernier.

L'ÉCOLOGIE EN MARCHÉ

De nombreux cantons s'efforcent de réduire le salage pour des raisons écologiques. Ainsi le canton de Bâle-Campagne a opté pour le gravier, et a interdit le salage préventif. Des mesures semblables ont été prises dans les cantons de Vaud, Bâle-Ville, Thurgovie et Berne, ainsi que dans de nombreuses villes. (ats)

LA SUISSE EN BREF

CHANCE 700. — L'association Chance 700, qui a pris connaissance du projet officiel pour le 700e anniversaire de la Confédération lors de son assemblée générale à Berne, a décidé de poursuivre ses activités de manière autonome. Chance 700, qui veut sauver une partie des 500 projets de manifestations décentralisées lancés avant l'échec de «CH 91», va toutefois prendre contact avec la Confédération pour examiner les possibilités de collaboration.

SIDA. — Une association zurichoise d'aide aux victimes du SIDA, le «Verein Zürcher Aidsprojekte» (ZAP), a trouvé des logements pour accueillir des toxicomanes sans toit et malades du SIDA. L'association, qui s'est constituée l'été dernier, a pour but d'aider les victimes du SIDA qui se trouvent dans une situation sociale difficile.

FCOM. — Réunis à Berne, les délégués de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse (FCOM) ont élu à leur présidence le Fribourgeois Hugo Fasel, 33 ans. Hugo Fasel est

actuellement secrétaire central de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse. Il conservera cette dernière à temps partiel.

ÉNERGIE. — Le quotidien bernois «Bund» se fait l'écho des commentaires du directeur de l'Office fédéral de l'énergie Eduard Kiener à propos du rapport du groupe d'experts «scénarios énergétiques». Les critiques adressées par trois démissionnaires du groupe — les professeurs Bruno Fritsch, Peter Studer et Hans-Georg Graf — concernant les méthodes de travail et la crédibilité scientifique des conclusions, se retournent contre eux, estime Eduard Kiener.

BRASSERIES. — La thèse d'un chercheur de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) a démontré le succès des programmes énergétiques mis en place dans les principales brasseries suisses. La Société suisse des brasseurs précisait samedi dans son bulletin que l'utilisation des technologies les plus modernes est le principal facteur d'économie dans les domaines du brassage, de la mise en bouteilles et du lavage de ces dernières.

DIV MONT 9. — «C'est l'exercice qui fait l'expert»: tel est le mot d'ordre de la Division de montagne 9 pour l'année 1988. Outre les officiers, des femmes, des officiers subalternes et des sous-officiers ont pris part au rapport annuel de la Division qui célèbre son 50e anniversaire.

KNIE. — Le cirque Knie offrira cette année une première européenne, en présentant pour la première fois, des tigres blancs. Un appareil des lignes régulières de Swissair a atterri dimanche à Kloten en provenance de Chicago. Dans ses soutes, 13 tigres blancs et trois bêtes «normales».

HISTOIRE. — Les travaux d'élaboration du nouveau dictionnaire historique de la Suisse, qui vont s'étendre sur quinze ans, ont commencé au début de l'année. Il s'agira dans un premier temps de déterminer les principes permettant d'établir la liste des personnalités et thèmes dignes de figurer dans cet ouvrage. La tâche n'est pas aisée, et l'enjeu de taille: le dictionnaire va servir de référence aux scientifiques et personnes intéressées par l'histoire pour un demi-siècle environ.

BELLECHASSE. — Un détenu yougoslave a été retrouvé pendu dans sa cellule, à Bellechasse (FR). Le détenu a laissé une lettre d'adieu à ses parents. Rien ne laissait prévoir cette issue fatale.

LIECHTENSTEIN. — C'est à une faible majorité que les citoyens de la Principauté du Liechtenstein ont accepté ce week-end les deux sujets qui leur étaient soumis, soit la modification constitutionnelle visant à faire passer le nombre de députés au Parlement de 15 à 25, et l'introduction d'une caisse de pension (deuxième pilier) obligatoire. 4537 citoyens se sont prononcés en faveur de l'augmentation du nombre des parlementaires contre 4234 en défaveur. L'obligation de s'affilier au deuxième pilier a recueilli 4496 oui et 4196 non. La participation a atteint 69%.

SCHWEIZERHALLE. — Sept employés de la firme Sandoz à Bâle font l'objet d'une instruction pénale, c'est-à-dire ont été inculpés dans le cadre d'une enquête ouverte à la suite de la catastrophe chimique de Schweizerhalle.

KALÉIDOSCOPE

Valais: autocar fou

Un autocar hollandais immobilisé par la neige samedi entre Val d'Illiez et Les Crosets (VS) s'est mis en mouvement alors que le chauffeur avait quitté son poste. Le véhicule est tombé dans un ravin d'une profondeur de 200 mètres. Sa course a été interrompue par des sapins. Trois passagers restés dans le car ont été légèrement blessés. Ils ont été conduits à l'hôpital de Monthey, de même qu'un touriste hollandais impressionné par la scène. Les occupants d'une voiture vaudoise emportée par le véhicule en folie sont sains et saufs.

Collision à Saxon

Une collision entre deux voitures valaisannes a fait un mort et six blessés samedi en début de soirée sur la route principale Saxon-Riddes (VS). Toute la famille d'un des chauffeurs, M. Régis Barman, 35 ans, de Massongex, son épouse et leurs quatre enfants en bas âge, a été gravement blessée dans l'accident. Les quatre enfants ont été éjectés du véhicule. L'un d'eux, le jeune François-Régis Barman, 8 ans, a succombé à ses blessures en arrivant à l'hôpital. Le conducteur de l'autre véhicule, M. Raymond Pillat, 36 ans, de Martigny, a également été blessé.

Tuée près de Lausanne

Une jeune Française de 22 ans, Caroline Lemay, a été tuée dans un accident survenu samedi vers minuit, sur la chaussée amont de l'autoroute, entre les jonctions de La Blécherette et de Crissier, au-dessus de Lausanne. En effet, un automobiliste français roulant en direction de Genève a perdu la maîtrise de sa machine dans une courbe. Après avoir dérapé vers la gauche, la voiture a heurté un talus et s'est renversée sur le toit, avant de s'immobiliser contre un mur de soutènement. Ejectée, sa passagère a été tuée.

Avalanche au Châtelard

Dimanche vers 11 heures une avalanche est descendue dans la région du col de Balme au-dessus du Châtelard (VS). Trois personnes ont été emportées. La police cantonale a annoncé, en début d'après-midi, que les trois personnes ont pu être dégagées assez rapidement et transportées à l'hôpital. (ats)

Tessin: fusion à gauche

Le Parti socialiste autonome (psa) et la Communauté socialiste tessinoise (cst), aile sécessionniste du Parti socialiste tessinois, ont fusionné dimanche pour former le Parti socialiste unitaire (psu). Parmi les 750 personnes qui se sont réunies à Balerna (TI), seules trois se sont opposées à la fusion. Quatre se sont abstenues.

L'UNIQUE CANDIDAT

L'ancien conseiller national socialiste Dario Robbiani est l'unique candidat à la présidence et l'actuel conseiller national du psa, Werner Carobbio, à la vice-présidence.

LE TROISIÈME

Le nouveau parti est le troisième plus grand au Tessin, après le pdc et prd. Werner Carobbio le représente au Conseil national et Pietro Martinelli, du psa, au gouvernement tessinois. Le psu occupe par ailleurs 9 sièges au Parlement cantonal.

La gauche tessinoise est déchirée depuis une vingtaine d'années. (ap)

C O N N A I S S A N C E D U M O N D E

COLOMBIE

Philippe Giraud



De la conquête espagnole au libérateur Bolivar.
Bogota et le musée de l'or.
Des mines d'émeraudes aux champs de caféiers.
La vie du fleuve Guaviaré.

Le Locle - Salle du Musée
Lundi 25 janvier à 20h00
La Chaux-de-Fonds - MIH
Mardi 26 janvier à 20h00

Prix des places: Fr. 11.-, location à l'entrée

service culturel
migros

EMMAÜS

Fondateur l'abbé Pierre

Récupère meubles, bibelots, vaisselle, appareils ménagers

Ouverture du magasin:

mercredi, jeudi, vendredi: 14-17 heures
samedi: 9-12 heures

La Chaux-de-Fonds - Crêtets 99 - ☎ 039/26 65 10

A louer à jeune fille

chambre
meublée

au centre ville

☎ 039/26 72 72

immobilier

A louer tout de suite à Saint-Imier, rue
Baptiste-Savoie 53

appartement de 3 pièces

cuisine, bains/WC, Fr. 480.- + charges.
☎ 061/99 50 40

A louer à La Chaux-de-Fonds

appartement 3 pièces

et

appartement 4 pièces

Entièrement rénovés. Téléphoner au
038/25 63 81 ou 038/24 66 00 (heures
bureau)

A louer tout de suite
au Locle

2 appartements
de 4 pièces

tout confort

+ garages,
Fr. 690.- et 750.-
+ charges.

☎ 039/28 11 90,
heures des repas.

A louer

4 1/2 pièces

dans villa à Môtiers.

Cuisine agencée, garage, jar-
din et cave. Libre tout de suite
Fr. 1200.- + Fr. 120.- char-
ges. ☎ 038/42 50 30 ou
039/28 78 01 soir ou midi

Pickalbatros SA

Gestion hôtelière - Achat - Vente - Courtage
Av. Léopold-Robert 61 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 49 10

Vous aimeriez posséder votre propre établissement que ce soit un

hôtel, restaurant, café bar

que vous ayez beaucoup ou peu de fonds propres,
contactez-nous nous avons une affaire à vous proposer.
Pour vous, nous préparons le plan de financement, nous nous occupons
des crédits et établissons toutes les démarches administratives.
Pour traiter: M. R. Ruedi

L'accès
à la propriété

Si vous
désirez

réaliser votre rêve de
posséder un propre foyer, demandez
alors cette brochure maintenant à nos
guichets.

Elle contient beaucoup d'indications
sur la planification, l'exécution et le
financement jusqu'à la réalisation
finale de la maison.



CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS

tél. 038/21 31 71
Place Pury 13
2001 Neuchâtel



VOTRE BANQUE RÉGIONALE SUISSE

Ritmo 90 i.e. «Superteam»
Economie à grande vitesse.

Une Ritmo qui vous en donne autant pour si peu d'argent, c'est une
aubaine à saisir au vol: Ritmo 90 i.e. «Superteam» avec radio-cassette
Clarion HiFi 955 HP, phares anti-brouillard, volant cuir, revêtements
en tissus spéciaux, spoiler arrière et décoration supplémentaire:
au prix fabuleux de

fr. 16 300.-

Votre économie: fr. 4000.- au total.

Offre de leasing: fr. 310.- par mois sur 48 mois et 60 000 km. Dépôt
de garantie: fr. 1000.-.

Votre concessionnaire Fiat vous proposera des offres spéciales
uniques et particulièrement avantageuses pour la prodigieuse
Ritmo 90 S i.e. et toutes les autres versions.

Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit S.A.
6 ans de garantie anticorrosion.



Une offre de votre concessionnaire Fiat.

Boudry: J.-P. Aerni, Garage des Jordils S.à r.l., ☎ 038/42 13 95. La Chaux-de-
Fonds: J. Rieder, Garage et Carrosserie de la Ronde, ☎ 039/28 33 33. Neuchâtel:
Marcel Facchinetti, ☎ 038/24 21 33.

gastronomie

RESTAURANT

LE PROVENÇAL

M. et Mme J.-M. Humbert
PLACE DE LA GARE
☎ 039/23 19 22

N'attendez pas l'été
pour découvrir la mer

Venez la déguster toute l'année au Provençal
Les mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 janvier

la bouillabaisse

Il est prudent de réserver

spectacles-loisirs

Théâtre de
la Chaux-de-Fonds

Dimanche 31 janvier à 20 h 30
8e spectacle de l'abonnement

La Compagnie Régis Santon, Paris,
présente

La chasse aux corbeaux

de Eugène Labiche

Mise en scène: Régis Santon

Location: Tabatière du Théâtre 039/23 94 44
dès mardi 26 janvier pour les Amis du théâtre et
mercredi 27 janvier pour le public.

finance

X Mon prêt
personnel -
un procrédit

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue

No.

NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit
1/m/4/Lu

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Joli doublé pour une revanche

Deuxième descente masculine de Loèche-les-Bains

Submergés la veille par l'avalanche italienne, les skieurs suisses ont redressé la tête, dimanche, à l'occasion de la deuxième descente de Coupe du monde organisée à Loèche-les-Bains, en remplacement de celle du Lauberhorn. Ils y ont en effet pris une belle revanche en réussissant le «doublé», Daniel Mahrer

l'emportant devant Franz Heinzer. Mais les «Transalpins», qui avaient obtenu une triple victoire samedi, ont tout de même réussi à hisser l'un des leurs sur le podium, l'étonnant Igor Cigolla, troisième à 47 centièmes de seconde de Mahrer et à neuf centièmes seulement de Heinzer.

Parti avec le dossard No 4 dans cette course disputée par un temps couvert, Daniel Mahrer a négocié les 3810 mètres de la

piste de Torrent en 2'17"55 pour signer sa deuxième victoire de l'hiver dans une descente de Coupe du monde.

Cette deuxième descente, malgré la neige fraîche à nouveau tombée durant la nuit, a donné lieu à des résultats sensiblement plus logi-

ques que la veille. Il faut dire que les organisateurs avaient pris la précaution d'envoyer sur la piste en premier six concurrents tirés au sort parmi les derniers, afin de compléter le travail des ouvreurs.

Les surprises n'ont une nouvelle fois pas manqué. C'est ainsi que l'on retrouve «dans les points» nombre de coureurs portant des numéros de dossard élevés, à l'image de Cigolla bien sûr mais aussi du Suédois Lars Boerje Eriksson (6e), du Britannique Graham Bell (10e) ou encore du Japonais Shinya Chiba (12e).

Et Daniel Mahrer aura longtemps tremblé avant d'être assuré de son succès. La menace la plus sérieuse est d'ailleurs venue de son propre camp: Gustav Oehrl, qui avait été aligné comme ouvreur la veille, avait en effet encore le meilleur temps au dernier poste de chronométrage intermédiaire avant de concéder du terrain dans le «S» précédant le schuss d'arrivée.

LES RÉSULTATS

Deuxième descente de Loèche-les-Bains (3810 m, 980 m de dénivellation, 44 portes par Antonio Sperotti/It): 1. Daniel Mahrer (S) 2'17"53; 2. Franz Heinzer (S) à 0"38; 3. Igor Cigolla (It) à 0"47; 4. Felix Belczyk (Can) à 0"95; 5. Gustav Oehrl (S) à 1"03. Puis: 13. Pirmin Zurbriggen (S) à 1"64; 19. Karl Alpiger (S) à 1"86; 21. William Besse (S) à 2"01; 22. Bernhard Fahner (S) à 2"06; 27. Peter Müller (S) à 2"19; 36. Conradin Cathomen (S) à 2"67; 59. Luc Genolet (S) à 4"11. (si)



Seulement dix-septième la veille, Daniel Mahrer s'est imposé avec brio dans la deuxième descente de Loèche-les-Bains. (Photo Widler)

Carton plein pour les Suissesses

Le slalom et le combiné après la descente à Badgastein

Les Suissesses ont fait carton plein ce week-end à Badgastein. Au lendemain de la victoire de Béatrice Gafner en descente, Vreni Schneider s'est en effet imposée en slalom, devant l'Allemande de l'Ouest Christa Gütlein-Kinshofer (à 0"62) et Corinne Schmidhauser (0"68), cependant que Brigitte Oertli s'adjugeait le combiné calculé sur la base des deux épreuves devant la Glaronaise! A trois semaines des Jeux de Calgary, l'équipe de Jean-Pierre Fournier tourne à nouveau à plein régime...

Les organisateurs de la station autrichienne, située à 100 km au sud de Salzbourg, avaient eu fort à faire pour présenter une piste praticable aux skieuses, suite aux chutes de neige de la nuit, qui n'avaient d'ailleurs pas cessé au coup d'envoi de la première manche. Mal damé, le revêtement —

bosselé et irrégulier — devait se détériorer assez rapidement au fil du passage des concurrents, sans toutefois que l'ordre des départs en prenne une importance prépondérante.

AVANTAGE SUISSE

Dès ce premier parcours (tracé par leur entraîneur Philippe Chevalier), Vreni Schneider (No 5) et Corinne Schmidhauser (No 10) s'octroyaient une marge de sécurité appréciable sur leurs rivales. Christa Gütlein-Kinshofer et Majeta Svet, à égalité à la troisième place, concédaient 0"53 à la Glaronaise et 0"39 à la Bernoise.

Dans des styles diamétralement opposés — coulé et en finesse pour la première, heurté et en puissance pour la seconde — les deux Suissesses faisaient preuve d'une efficacité presque identique.

Un peu moins à l'aise sur le second tracé, très «tarabiscoté», Corinne Schmidhauser ne pouvait résister au retour de l'Allemande, qui lui soufflait la deuxième place pour 6 centièmes. La skieuse de Zollikofen, détentrice de la Coupe du monde de la spécialité, ne pouvait cependant que se réjouir de sa troisième place, elle qui n'était pas encore montée sur le podium cette saison. Son semi-échec était cependant rapidement effacé par Vreni Schneider, aussi brillante que le matin, et qui signait derechef le meilleur chrono pour s'imposer avec une imposante marge de sécurité.

ET DE TREIZE!

Deuxième lundi dernier à Saas-Fee, la Glaronaise, après une mauvaise passe sanctionnée par plusieurs éliminations successives, a retrouvé la sûreté, l'agressivité et la classe qui en font, aussi

bien qu'en géant, l'une des toutes meilleures spécialistes mondiales actuelles du slalom. Elle signe, outre le deuxième succès consécutif d'une Suissesse en spécial, sa 13e victoire au plus haut niveau, la troisième dans la discipline.

1. Vreni Schneider (S) 79"71; 2. Christa Gütlein-Kinshofer (RFA) à 0"62; 3. Corinne Schmidhauser (S) à 0"68; 4. Camilla Nilsson (Sue) à 0"75; 5. Mateja Svet (You) à 1"35. Puis les Suissesses: 12. Brigitte Oertli à 2"61; 14. Christine von Grünigen à 3"12; 35. Maria Walliser à 8"15; 36. Michela Figini à 8"59. Combiné descente-slalom: 1. Oertli 25,970; 2. Schneider 40,580; 3. Petra Kronberger (Aut) 52,790; 4. Wachter 54,270; 5. Fernandez-Ochoa 57,890. — Puis: 9. Figini 82,070; 10. Walliser 83,680. (si)

Des changements

Une nouvelle modification est intervenue dans le programme de la Coupe du monde. Les courses féminines prévues le week-end prochain à Maribor (slalom et géant), faute de neige, ont en effet été transférées à Kranjska Gora.

Quant au géant masculin de Morzine, qui doit avoir lieu dimanche prochain, une décision sera prise ce matin — lundi — seulement. Hans Schweingruber, responsable de la FIS, s'est rendu personnellement sur place afin d'inspecter l'état des lieux. La pluie tombée dimanche pourrait en effet remettre en cause le déroulement de l'épreuve. Si elle ne pouvait se courir à Morzine, elle serait transférée à Schladming. (si)

Feu: 118

A Mair la première

Les numéros de dossard et le matériel ont eu une influence déterminante sur le déroulement de la première descente masculine de Loèche-les-Bains, qui remplaçait celle de Schladming. En fin de compte, au terme d'une course folle, seul le vainqueur apparaît comme «normal». Le géant italien Michael Mair s'est imposé, devant ses compatriotes Giorgio Piantanida et Werner Perathoner. Quatrième, Bernhard Fahner sauve l'honneur des Suisses, en compagnie de Luc Genolet (7e).

AU DERNIER MOMENT

Pour une fois, les premiers partants étaient désavantagés.

Un coup d'œil au classement suffit à s'en convaincre: outre Mair, seuls deux concurrent du premier groupe — le Français Plé (6e) et le Canadien Rob Boyd (9e) — figurent parmi les quinze meilleurs!

Au lieu des habitués des premiers rangs, on retrouve aux honneurs des hommes qui doivent encore se faire un nom. Werner Perathoner (No 47), Bernhard Fahner (43), Luc Genolet (53), le Suédois Lars-Börje Eriksson (60, 8e) ou encore l'Américain A. J. Kitt (69, 12e) n'avaient jamais été à pareille fête.

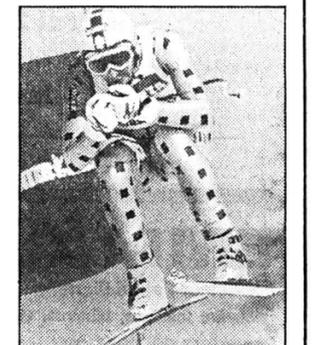
Michael Mair, qui a fêté sa troisième victoire en Coupe du monde (la seconde en descente), était le premier surpris de sa performance, n'ayant pas eu le sentiment en course d'être particulièrement rapide.

Le Sud-Tyrolien de Brunico (26 ans), souffrant d'un accès

d'asthme qui l'avait affaibli, s'était même décidé au dernier moment à prendre le départ, en raison de la neige fraîche qui avait gommé les difficultés du parcours! Si l'on considère qu'il portait le No 10, le Transalpin peut malgré tout être crédité d'un sans-faute.

LES RÉSULTATS

Descente messieurs de Loèche-les-Bains (3810 m, 980 m déniv., 44 portes par Antonio Sperotti, It): 1. Michael Mair (It) 2'19"08; 2. Giorgio Piantanida (It) à 0"34; 3. Werner Perathoner (It) à 0"61; 4. Bernhard Fahner (S) à 0"67; 5. Félix Belczyk (Can) à 1"05. Puis: 7. Luc Genolet (S) à 1"68; 17. Daniel Mahrer (S) à 2"28; 20. Conradin Cathomen (S) à 2"53; 21. Karl Alpiger (S) à 2"55; 23. Franz Heinzer (S) à 2"71; 35. Peter Müller (S) à 3"26; 39. Pirmin Zurbriggen à 3"35; 42. William Besse (S) à 3"38; 62. Urs Lehmann à 4"49. (si)



Michael Mair: un sans-faute samedi. (Bélino AP)

La loi des BB samedi dans la descente

Les Suissesses sont toujours invaincues en descente cette saison, après six épreuves dans la spécialité! Après Maria Walliser (2), Michela Figini (2) et Chantal Bournissen, la Bernoise Béatrice Gafner est montée à son tour sur la première marche du podium, à l'occasion de la descente de Badgastein. La skieuse de Beatenberg l'a emporté devant Brigitte Oertli (à 0"34), l'Autrichienne Veronika Wallinger (0"80) et Michela Figini (0"82).

Béatrice Gafner, une solide Bernoise de 23 ans, fête ainsi son deuxième succès en Coupe du monde. Il y a un peu plus d'une année, elle avait enlevé à la surprise générale la descente de Mellau, avec un numéro de dossard élevé. Une seconde victoire qui vient à point nommé pour lui offrir, sans aucun doute, sa sélection pour Calgary.

GRÂCE AU MATÉRIEL

Les 2624 m de la «Silberkrug» ne présentent en effet qu'un minimum de difficultés notables, soit un saut où les concurrentes s'envolent sur une trentaine de mètres, et une succession de trois virages dans les 20 dernières secondes de course. Les organisateurs ayant été contraints à remonter départ et arrivée de 500 mètres en raison du

manque de neige, le secteur technique qui met généralement un terme à la descente de Badgastein a en effet été escamoté. Autant dire que la glisse, et partant le matériel, ont joué un rôle prépondérant samedi.

Ce qui n'était pas pour déplaire à Béatrice Gafner, dont les talents dans l'art de laisser glisser ses skis sont reconnus. Longtemps dans l'ombre après la révélation de Mellau (notamment en raison de nombreux problèmes de santé), Béa Gafner avait commencé la saison en douceur à Val-d'Isère (21e et 17e), avant de déclarer forfait à Loèche pour maladie. Deux 7e places à Zinal avaient cependant annoncé son retour au premier plan.

LES RÉSULTATS

Descente dames de Badgastein (2624 m, 653 m dénivellation, 33 portes par Günther Huhjara (RFA)): 1. Béatrice Gafner (S) 1'43"80; 2. Brigitte Oertli (S) à 0"34; 3. Veronika Wallinger (Aut) à 0"80; 4. Michela Figini (S) à 0"82; 5. Petra Kronberger (Aut) à 1"09; 6. Maria Walliser (S) et Marina Kiehl (RFA) à 1"29. Puis: 10. Zoë Haas (S) à 1"42; 13. Chantal Bournissen (S) à 1"71; 20. Heidi Zeller (S) à 2"31; 27. Marlis Spescha à 3"08. (si)

Classements Coupe du monde

MESSIEURS

Général: 1. Alberto Tomba (It) 206; 2. Pirmin Zurbriggen (S) 166; 3. Günther Mader (Aut) 96; 4. Hubert Strolz (Aut) 93; 5. Markus Wasmeier (RFA) 85. Descente: 1. Pirmin Zurbriggen (S) 88; 2. Michael Mair (It) 74; 3. Rob Boyd (Can) 63.

DAMES

Général: 1. Michela Figini (S) 185; 2. Brigitte Oertli (S) 173;

3. Vreni Schneider (S) 145; 4. Maria Walliser (S) 143; Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) 128.

Slalom: 1. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) 62; 2. Ida Ladstätter (Aut) et Vreni Schneider (S) 60.

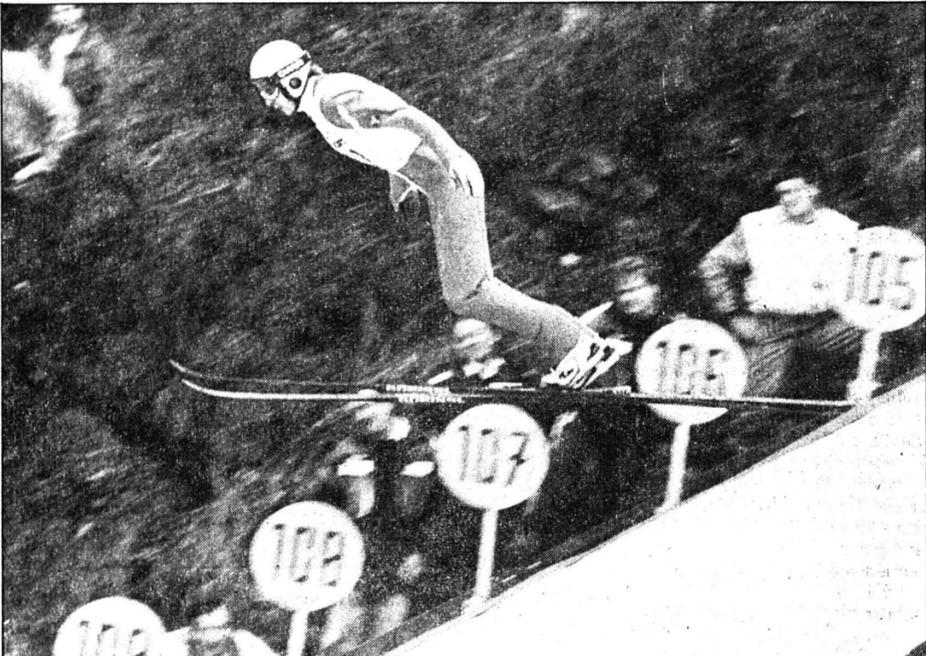
Par nations: 1. Suisse 1505 (Messieurs 527 + Dames 978); 2. Autriche 1284 (593 + 691); 3. RFA 565 (189 + 376); 4. Italie 552 (518 + 34); 5. France 352 (126 + 226). (si)



Vreni Schneider a remporté sa 13e victoire en Coupe du monde à Badgastein. (Photo Widler)

Weissflog vole loin à Engelberg

Nykanen remporte la Semaine suisse de saut



Les réceptions parfaites de Matti Nykanen constituent un atout important.

(Widler)

L'ultime concours de la Semaine suisse, disputé sur le tremplin de Titlis à Engelberg, est revenu à l'Allemand de l'Est Jens Weissflog. Le Finlandais Matti Nykanen, bien que battu pour la troisième fois de la saison, n'a pas laissé échapper la victoire au classement final de la tournée. Pour la première fois de l'hiver, les Suisses ont placé cinq de leurs en finale. Seul Christian Hauswirth (dix-neuvième) a cependant terminé dans les points.

Jens Weissflog est à son aise en Suisse, et particulièrement à En-

gelberg, où il s'est déjà imposé en 1985 et dont il détient le record du tremplin avec 124 mètres.

Il ne l'a emporté que de 0,3 point devant Nykanen, une mince avance qui lui permet cependant de fêter son premier succès en Coupe du monde depuis celui de Thunder Bay en décembre 1986.

Nykanen, avec 118 mètres, a obtenu le bond le plus long de la journée. A trois semaines des Jeux de Calgary, le Finnois ne paraît toutefois plus aussi en forme qu'en début de saison. Contrairement à ce qui se passait à la Tournée des Quatre tremplins encore, Nykanen, battu deux fois sur trois

en Suisse, ne domine plus ses rivaux à sa guise.

Christian Hauswirth, Christoph Lehmann, Fabrice Piazzini et Gérard Balanche, les probables pour Calgary, ainsi que Thomas Kindlimann, ont réussi une première en se qualifiant tous les cinq pour la seconde manche.

Une fois de plus, le meilleur aura été Hauswirth, onzième après le premier saut (107,5 mètres), mais qui recula dans la finale pour n'avoir pu franchir plus de 107 mètres, avec un élan rallongé. Régulier et en regain de forme, Piazzini a pris la dix-neu-

vième place, Balanche, avec deux sauts moyens, la trente-deuxième.

ENGELBERG, troisième concours: 1. Jens Weissflog (RDA) 215,0 points (sauts de 114,5 et 115,5 mètres); 2. Matti Nykanen (Fin) 214,7 (112,5 et 118); 3. Andreas Felder (Aut) 211,6 (115,5 et 116); 4. Miran Tepes (You) 210,5 (112,5 et 117,5); 5. Ernst Vettori (Aut) 207,2 (113 et 112,5). **Puis les Suisses:** 14. Christian Hauswirth 184,3 (107,5 et 107); 19. Fabrice Piazzini 178,5 (105,5 et 107); 32. Gérard Balanche 153,8 (95 et 104,5); 37. Christoph Lehmann 150,9 (94,5 et 104); 50. Thomas Kindlimann 127,0 (95 et 90); 59. Bruno Romang 55,7 (88); 67. Patrick Lüdi 51,9 (86); 71. Stephan Rochat 50,0 (85); 73. Benz Hauswirth 45,8 (82); 75. Pascal Raymond 45,1 (84); 76. Yvan Vouillamoz 43,9 (81).

Classement final de la Semaine suisse: 1. Nykanen 641,5; 2. Tepes 635,5; 3. Vettori 621,3; 4. Weissflog 621,2; 5. Ploc 619,1. **Puis les Suisses:** 28. Balanche 494,7; 29. Christian Hauswirth 471,3; 39. Piazzini 439,6; 47. Lehmann 412,4; 66. Kindlimann 264,0; 70. Bruno Romang 216,9; 72. Raymond 211,8; 75. Benz Hauswirth 199,3; 78. Rochat 190,0; 80. Lüdi 178,2; 82. Vouillamoz 152,2; 83. Damian Brantsch 136,2; 86. Ernst Bösch 79,6; 87. Martin Trunz 70,7; 88. Toni-Beat Romang 70,5.

La situation en Coupe du monde: 1. Nykanen 220 points; 2. Ploc 163; 3. Weissflog 111; 4. Parma 100; 5. Vettori 99; 6. Tepes 96. **Puis les Suisses:** 16. Hauswirth 37; 31. Piazzini 16; 36. Lehmann 11; 55. Balanche 3. (si)

Deux de plus Evi...demment

Championnats suisses de ski de fond à Zweisimmen

Déjà gagnante la veille des 5 km, Evi Kratzer a fêté dimanche, à Zweisimmen-Sparenmoos (conjointement à son 27^e anniversaire), un nouveau titre national, le 19^e de sa carrière. Avec ses camarades d'Alpina Saint-Moritz (Karin Knecht et Christine Gilli Brügger), la Grisonne a en effet enlevé le relais 3 x 5 km, devant le SC am Bachtel et Suisse Centrale I. Une victoire favorisée par l'absence du rival traditionnel de Saint-Moritz, Pontresina, en raison du forfait pour maladie de Karin Thomas.

Dans cette course, la fédération procédait à une éliminatoire pour les Jeux entre Elisabeth Glanz-

mann, Sandra Parpan et Marianne Irniger, qui prenaient toutes le premier relais pour leur équipe. Glanzman a précédé Parpan de... 1'1", alors qu'Irniger, victime d'une chute voyait ses espoirs de se rendre à Calgary anéantis.

MÉDAILLE BIENNOISE

Samedi, Evi Kratzer, la meilleure spécialiste helvétique de ces dernières années, a toutefois dû laisser la victoire dans ces 5 km à la Finlandaise Pirkko Määttä, qui s'alignait hors-concours.

Par ailleurs, une surprise a été enregistrée chez les juniors, avec la victoire, dans le 15 kilomètres, du jeune coureur du Liechtenstein Markus Hasler (17 ans), lequel participait pour la première fois de sa carrière à un championnat de Suisse.

Côté juniors féminins, la bonne surprise et l'exploit sont venus de Nicole Zbinden. La jeune Bienneoise a terminé deuxième de sa catégorie à cinq secondes de la gagnante. La représentante du Giron jurassien des clubs de ski s'est même payé le luxe de battre Marianne Irniger, membre du cadre A.

LES RÉSULTATS

Dames. Relais 3 x 5 km: 1. Alpina Saint-Moritz (Karin Knecht, Christina Gilli-Brügger, Evi Kratzer) 43'45"00; 2. SC Am Bachtel à 2'17"00; 3. Suisse Centrale I à 2'27"10.

Fonds 5 km (style classique): 1. Pirkko Määttä (Fin) 15'25"9 (hors concours); 2. Evi Kratzer (Saint-Moritz) 15'38"7 (championne suisse); 3. Eija Hyttinen (Fin) 15'54"8 (hors concours); 4.

Tuulikki Pyykkonen (Fin) 15'57"6 (hors concours); 5. Christina Gilli-Brügger (Saint-Moritz) 16'10"6 (médaillon d'argent); 6. Karin Thomas (Pontresina) 16'26"4 (médaillon de bronze); 7. Silvia Honegger (Bachtel) 16'45"6 (championne junior); 8. Sandra Parpan (Lenzerheide) 16'50"1; 9. Nicole Zbinden (Bienne) 16'50"5; 10. Marianne Irniger (Urnäsch) 16'59"7.

Juniors. Fonds 15 km (style classique): 1. Markus Hasler (Lie) 45'22"2; 2. Toni Dinkel (Lauterbrunnen) 45'45"9; 3. Wilhelm Aschwand (Marbach) 46'3"0; 4. Norbert Gruber (Coire) 46'55"8; 5. Marc Baumgartner (Le Brassus) 47'9"0.

Juniors. 3 x 10 km: 1. SG Galgenen 1 h 26'30"; 2. SC Einsiedeln à 29'70"; 3. SC Marbach à 52'70. (si)

BIATHLON

La RDA double en Coupe du monde

Battus la veille dans l'épreuve individuelle sur 20 km., les Allemands de l'Est ont réussi une belle démonstration d'ensemble dans le relais 4 x 7,5 km de Coupe du monde d'Anterselva. Ils ont placé leurs deux équipes aux premières places.

Résultats. - Anterselva, Coupe du monde (4 x 7,5 km): 1. RDA I, 1 h 26'12"4 (0 pénalité); 2. RDA II, 1 h 26'42"4 (4); 3. Norvège 1 h 27'27"1 (1); 4. Finlande 1 h 29'05"8 (1); 5. RFA 1 h 29'06"3 (2); 6. Tchécoslovaquie 1 h 30'25"2.

Dames (10 km): 1. Iva Chkodreva (Bul) 40'24"9 (4); 2. Anne-Elisabeth Elsebakk (Nor) 41'18"1 (6); 3. Martina Stede (RFA) 41'24"1.

Juniors (15 km): 1. Raik Dittich (RDA) 46'28"9 (2); 2. Michael Lohschmidt (RDA) 48'43"3 (2); 3. Steffen Hoos (RDA) 50'20"7 (4). **Puis:** 13. Martin Fillki (Sui); 35. Michael Steiner (Sui).

Relais: 1. Finlande 1 h 35'37"7 (2); 2. RFA 1 h 36'04"8 (3); 3. France 12 h 36'46"8 (2).

COUPE DU MONDE

Messieurs (trois épreuves): 1. Johann Passler (Ita) 74; 2. Fritz Ficher (RDA) 70; 3. Frank-Peter Roetsch (RDA) 53. - **Dames (quatre épreuves):** 1. Anne-Elisabeth Elsebakk (Nor) 78; 2. Elim Kristiansen (Nor) 65; 3. Véronique Claudel (Fra) 53. (si)

Suisses brillants

CM de combiné nordique

A trois semaines des Jeux olympiques de Calgary, les spécialistes suisses du combiné nordique ont confirmé leur excellente forme lors de la quatrième manche de la Coupe du monde, à Seefeld. Hippolyt Kempf et Andreas Schaad n'ont été battus que par l'Autrichien Klaus Sulzenbacher cependant que Fredy Glanzmann, qui a réussi le meilleur temps dans le fond, est ainsi remonté de la 23^e à la 6^e place.

Klaus Sulzenbacher (23 ans), nouveau leader de la Coupe du monde et vainqueur en Coupe du monde pour la deuxième fois de la saison, s'est révélé imbattable pour les Suisses. Dans le fond, Hippolyt Kempf a dû rapidement se convaincre que le retard qu'il comptait sur l'Autrichien ne pourrait être comblé. Il parvint d'autant moins à renverser la situation qu'il connut des ennuis musculaires sur la fin. Freddy Glanzmann fut en

définitive le héros suisse de la deuxième journée. Il trouva très vite le bon rythme sur un tracé qui lui convenait particulièrement et, dès lors, personne ne put faire mieux que lui.

LES RÉSULTATS

Combiné nordique de Seefeld: 1. Klaus Sulzenbacher (Aut); 2. Hippolyt Kempf (S); 3. Andreas Schaad (S); 4. Hubert Schwarz (RFA); 5. Torbjørn Loekken (No); 6. Fredy Glanzmann (S). **Puis:** 25. Stefan Späni; 32. Peter Rickenbach; 38. Hans Zihlmann; 39. Jean-Yves Cuendet; 42. Markus Wüst; 43. Urs Niedhard; 45. Hansjörg Zihlmann.

Fond 15 km: 1. Glanzmann 42'12"6; 2. Müller à 32"7; 3. Boegseth à 38"7; 4. Loekken à 48"7; 5. Schaad à 1'7"6.

Coupe du monde (4 épreuves): 1. Sulzenbacher 81; 2. Loekken 71; 3. Schaad 53.

Par nations: 1. Norvège 227; 2. Suisse 169; 3. Autriche 164. (si)

Sous les paniers

Championnat suisse de basketball

Messieurs

LNA (quinzième journée): Fribourg Olympic - Champel-Genève 102-95 (50-40); Pully - Nyon 113-111 (55-46); Chêne - Bellinzona 121-92 (58-54); SAM Massagno - SF Lausanne 87-113 (42-46); Vernier - Vevey 122-88 (60-52).

Classement: 1. Champel-Genève 26; 2. Pully 26; 3. SF Lausanne 22; 4. Fribourg-Olympic 20; 5. Bellinzona 16; 6. Nyon 8; 7. Chêne 8; 8. SAM Massagno 8; 9. Vernier 6; 10. Vevey 4.

LNB (quatorzième journée): CVJM Birsfelden - Epalinges 117-86 (50-45); SAV Vacallo - STV Lucerne 78-60 (36-26); Lugano - Barbengo 91-79 (42-42); Sion - Cossonay 88-84 (53-43); Reussbühl - Union Neuchâtel 94-105 a.p. (45-48 91-91).

Classement: 1. Union Neuchâtel 20; 2. Lugano 20; 3. SAV Vacallo 18; 4. Birsfelden 18; 5. Beaugregard 16; 6. Reussbühl 16; 7. Monthey 14; 8. Sion 14; 9. Barbengo 10; 10. Cossonay 10; 11. Epalinges 6; 12. STV Lucerne 4.

Première ligue (quatorzième journée), groupe centre: Marly - Pratteln 151-47 (73-23); Riehen - Auvier 67-86 (37-37); Alterswil - Porrentruy 102-73 (60-33); Arlesheim - Rapid Bienne 96-84 (66-40); **La Chaux-de-Fonds - Uni Bâle-Oberwil 65-64 (37-27);** Boncourt - SC Birsfelden 84-78 (41-37).

Classement: 1. Marly 13-24; 2. La Chaux-de-Fonds 14-24; 3. Uni Bâle/Oberwil 14-22; 4. Rapid Bienne 14-20; 5. Auvier 14-20; 6. Boncourt 14-14; 7. Birsfelden 14-14; 8. Pratteln 14-10; 9. Riehen 14-6; 10. Alterswil 14-6; 11. Arlesheim 14-2; 12. Porrentruy 14-0.

Dames

LNA (13^e journée): Nyon - Stade Français 89-58 (42-26); Reussbühl - Femina Berne 66-62 (31-34); Femina Lausanne - Birsfelden 51-84 (32-38); Pully - Baden 108-105 a.p. (46-48 95-95); Bernex - City Fribourg 62-65 (28-36).

Classement: 1. Birsfelden 26; 2. Baden 22; 3. Femina Lausanne 16; 4. Stade Français 12 (-95); 5. City Fribourg 12 (-142); 6. Reussbühl 12 (-248); 7. Nyon 4 (+29); 8. Bernex 4 (-29); 9. Pully -2; 10. Femina Berne -12.

LNB (12^e journée): Arlesheim - La Chaux-de-Fonds 90-66 (38-26); SAL Lugano - Küssnacht 57-46 (31-16); Winterthur - Vevey 62-80 (33-40); Brunnen - Meyrin 45-56 (14-28); Lucerne - Wiedikon 64-43 (34-25).

Classement: 1. Lucerne 11-20 (+1); 2. Arlesheim 11-20 (-1); 3. Brunnen 11-14; 4. La Chaux-de-Fonds 11-12 (+11); 5. SAL Lugano 11-12 (-11); 6. Meyrin 10-10; 7. Pratteln 10-8; 8. Vevey 11-8; 9. Wiedikon 11-4 (+5); 10. Küssnacht 11-4 (+1); 11. Winterthur 11-4 (-6). (si)

Sur le fil

● SUISSE - ANGLETERRE 90-87 (49-47)

La Suisse a entamé sa campagne 88 par une victoire. En dominant l'Angleterre 90-87 à Cossonay, la formation helvétique a quelque peu atténué le souvenir d'un automne 87 bien difficile. Dans cette première confrontation face aux Anglais - la revanche est fixée pour lundi soir à Neuchâtel - la Suisse a forcé la décision en 54 secondes.

A 1'54" de la fin du match, l'égalité était parfaite (84-84). Un tir à trois points de Mike Stockalper et un panier et un coup franc de Ruckstuhl permettaient aux Helvètes d'aborder l'ultime minute avec un avantage de six points. Malgré un panier à trois points d'Irisch, les Anglais ne parvenaient pas à retourner la situation.

Cossonay: 500 spectateurs. **Arbitres:** Busset-Bendayan (S). **Suisse:** D. Stockalper (28). M.

Stockalper (15). Lenggenhager (8). Zorzoli (2). Runkel (2). Girod (15). Crameri. Ruckstuhl (6). Gothuey (2). Deforel (12). **Angleterre:** Jones (5). Gardner (18). Stimpson. Scantlebury (9). Vaughan (13). Spaid (3). Tatham (4). Fogerty (7). Irisch (15). Gordon (14). (si)

JEUX

LOTÉRIE À NUMÉROS

3 - 4 - 6 - 18 - 40 - 44
Numéro complémentaire: 25

SPORT-TOTO

X 2 1 2 1 X X 1 1 X 1 X 1

TOTO-X

1 - 7 - 16 - 19 - 20 - 22
Numéro complémentaire: 14

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée de la course française de dimanche, à Vincennes: 18 - 6 - 5 - 7 - 3 - 11 - 17 (si)



Evi Kratzer: déjà dix-neuf titres. (Bélino AP)

Worldloppet en Autriche Hallenbarter s'impose

Le Haut-Valaisan Konrad Hallenbarter s'est imposé dans la première épreuve comptant pour la Worldloppet, la course des Dolomites, à Lienz. Il avait déjà remporté cette épreuve il y a deux ans.

Résultats: 1. Konrad Hallenbarter (Sui) 60 km en 2 h 37'25"6; 2. Temu Vasala (Fin) 2 h 37'26"5; 3. Bengt Hassis (Sue) 2 h 37'27"3; 4. Walter Thierstein (Sui) 2 h 37'29"2; 5. Philippe Grandclément (Fra) 2 h 37'31"3; 6. Anders Blomqvist (Sue) 2 h 37'32"4. **Puis:** 13. Daniel Sandoz (Sui) 2 h 39'31". (si)

Finale de rêve à Melbourne

Mats Wilander remporte les Internationaux d'Australie de tennis

Le Suédois Mats Wilander a obtenu son troisième succès aux Internationaux d'Australie. Vainqueur en 1983 et 1984 sur l'herbe de Kooyong, il a encore gagné, à Melbourne, sur le court central synthétique du nouveau stade de Flinders Park, en battant en finale l'idole locale Pat Cash en cinq sets, après un match mémorable de 4 heures et 28 minutes. C'est la cinquième fois consécutive qu'un Suédois inscrit son nom au palmarès. Après Wilander, Stefan Edberg avait gagné les deux dernières éditions du tournoi.

Cette finale 1988 restera un grand moment du tennis, tant les deux joueurs se livrèrent une lutte superbe et intense, de très grande qualité au niveau technique et physique, mais aussi mental.

Chacun eut sa chance au cours de cette partie avant d'aboutir à un cinquième set décisif particulièrement pathétique.

À DEUX POINTS DU BONHEUR

Dans cette manche, Wilander se détacha 2-0 non seulement avec ses retours, mais aussi grâce aux erreurs de son adversaire. Or, avec une force de caractère peu commune, Cash retrouvant tous ses réflexes au filet, revint à 2-2 dans un stade en folie.

Après bien des émotions, l'Australien parvint à rester dans la course au titre et, à 5-4, il fut même par deux fois à deux points de la victoire.

Mais Wilander, gardant tout son calme et prenant sa chance au filet, repoussa le danger. Et c'est lui qui, après un extraordi-

naire sauvetage, sut trouver l'ouverture sur le service du champion de Wimbledon (7-6) avant de conclure 8-6 sans perdre un point.

CINQUIÈME TITRE MAJEUR

Moralement, cette victoire représente incontestablement beaucoup pour Wilander. En 1987, bien que jouant fort bien, il n'avait pas connu un seul grand succès, s'inclinant en finale à Paris, à Flushing Meadows et au Masters de New York, à chaque fois devant le Tchèque Ivan Lendl.

A 23 ans, le voilà de nouveau lauréat dans un tournoi du Grand Chelem, pour la cinquième fois de sa carrière car, outre ses trois succès australiens, il gagna deux fois à Paris (1982 et 1985).

Pour Cash, champion de Wimbledon en 1987, cet échec constitue une grosse déception. L'année dernière, il avait déjà perdu en finale contre Edberg en cinq sets. Sans doute a-t-il laissé de ses forces dans le formidable combat

qu'il livra contre Ivan Lendl en demi-finale. Mais il chuta aussi devant un grand champion: Mats Wilander.

STEFFI MALGRÉ LE COURAGE DE CHRIS

L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a remporté, à 18 ans, le deuxième grand titre de sa carrière. Victorieuse à Paris en 1987, elle a gagné, samedi à Melbourne, la finale des Internationaux d'Australie, en battant l'Américaine Chris Evert, de 15 ans son aînée, en deux manches (6-1 7-6).

Sacrée championne du monde à la fin de l'année dernière, Steffi Graf a confirmé ainsi de manière éclatante sa suprématie actuelle. Mais si la jeune Allemande a triomphé à Melbourne sans perdre un set, elle a reçu une opposition remarquable de Chris Evert, laquelle, menée par un set à zéro et 5-1 dans la seconde manche, a réussi à pousser sa rivale au «tie-break».

CE QU'ILS ONT DIT

Wilander: «Ce fut un grand match. Pendant le premier set et la première partie du second, je n'ai jamais aussi bien joué de ma vie. Mais Pat est revenu de façon incroyable.

«Au milieu du quatrième set, j'ai senti que Pat était fatigué. Je ne me souviens plus exactement des deux derniers jeux du match. La tension était trop grande.

«Cette victoire représente beaucoup pour moi. Mais je ne

sais pas si je peux la comparer à ma première victoire à Paris. En tout cas, elle est très importante après mes défaites en finale l'année dernière. Il y a six ou sept mois, je n'aurais pas gagné. Je suis plus fort physiquement maintenant».

Cash: «Je n'ai pas mal joué. J'ai tout donné de moi-même. Mais il était trop bon aujourd'hui. C'est tout. Il a retourné d'une façon fantastique. Il y avait du vent sur le court et je n'ai pas réussi à trouver la bonne cadence.

«Je ne suis pas vraiment déçu. Bien évidemment, j'aurais aimé gagner cette finale. J'ai tout tenté. Je n'étais pas fatigué à la fin du match. Mais j'ai seulement manqué de rapidité. C'est difficile de disputer cinq sets en deux matchs d'affilée».

TOUTES LES FINALES

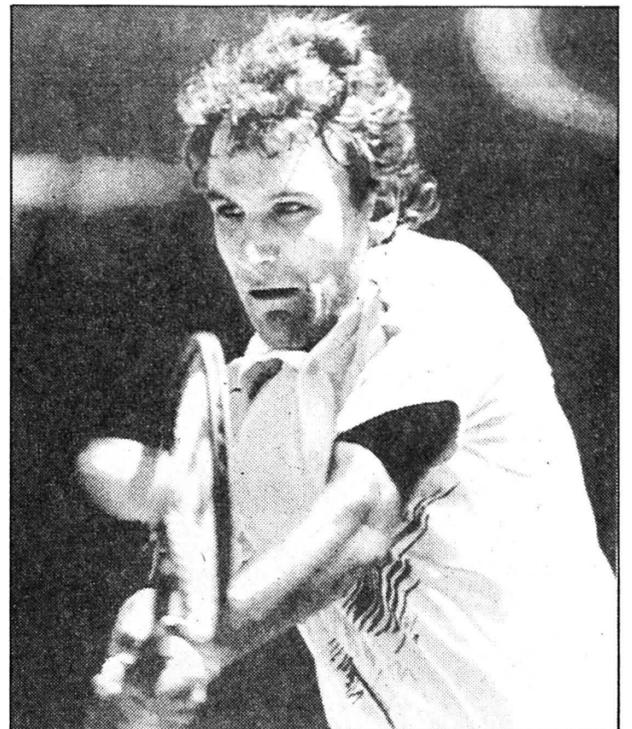
Simple messieurs: Mats Wilander (Sue, No 3) bat Pat Cash (Aus, No 4) 6-3 6-7 3-6 6-1 8-6.

Simple dames: Steffi Graf (RFA, No 1) bat Chris Evert (EU, No 3) 6-1 7-6 (7-3).

Double messieurs: Rick Laech et Jim Pugh (EU, Nos 5) battent Jeremy Bates et Peter Lundgren (GB, Sue) 6-3 6-2 6-3.

Double dames: Martina Navratilova et Pam Shriver (EU, Nos 1) battent Chris Evert et Wendy Turnbull (EU, Aus, Nos 7) 6-0 7-5.

Double mixte: Jana Novotna et Jim Pugh (Tch, EU, Nos 5) battent Martina Navratilova et Tim Gullikson (EU) 5-7 6-2 6-4. (si)



Mats Wilander est revenu au top niveau.

(AP)

COURSE À PIED

Retour triomphal

Fin du Paris - Gao - Dakar à pied

Le 20 décembre, ils partaient de Neuchâtel avec un moral d'acier. Le 24 janvier, ils sont tous revenus à la case départ avec un moral intact et surtout une joie énorme. Avec un cœur gros comme c'en est pas possible, ils se sont écriés: «Vive Neuchâtel au Paris - Dakar.»

Ceci hier en début d'après-midi, à l'intérieur d'une des salles de la patinoire mise à disposition au dernier moment vu le temps par le gérant Gerber et son équipe.

Deuxième participation pour Louis Rochat, le chef technique qui annonce déjà la couleur: **Je repars au prochain. Tout s'est bien déroulé, pas de pépins de matériels. Nous étions organisés avec un nombre juste de voitures. Mais la chance était avec nous, par rapport à d'autres équipes.**

UN TOUBIB HEUREUX...

Médecin de l'équipe, le Dr Pierre Humbert-Droz revient lui aussi très satisfait de ce long périple. **En France, lors des premiers relais pour gagner la frontière de l'Espagne, les coureurs ont beaucoup souffert. La mise en jambe n'est jamais facile. Mais cette équipe soudée, et je parle des vélos aussi, a eu un comportement psychique hors du commun.**

De cette façon, lors d'un

pépin (l'organisateur n'arrive plus à fournir de l'eau) personne n'a paniqué. Pas de blessure sérieuse, des bobos liés à la course, mais tous résolus. Un dialogue approprié avec chacun et la machine neuchâteloise a tourné rond.

Roland Hediger, l'une des chevilles ouvrières de l'organisation, est des plus satisfaits.

Cette cinquième place au terme des 6600 km, soit plus de 200 km par jour, est une fantastique victoire sur nous-mêmes d'abord et ensuite pour notre canton. Titre de noblesse, l'équipe neuchâteloise est la seule dont tous les équipiers ont couru tous les relais. Il fallait le faire.

Georges Probst, troisième sur huit équipes classées, est aussi heureux que les coureurs à pied, mais c'est infiniment plus facile de traverser l'Amérique en vélo que le désert.

Six crevaisons en tout, c'est un minimum, le matériel sans problème. Une expérience folle et unique.

Oui, vraiment, à les regarder descendre du car qui les ramenait de l'aéroport de Cointrin, on imaginait difficilement qu'ils venaient de vivre des conditions difficiles pendant un mois avec en prime une moyenne de 200 kilomètres par jour. Chapeau messieurs.

Eric Nyffeler

Un choc de titans

Le championnat neuchâtelois indoors se termine en beauté

Ils n'ont pas déçu le nombreux public. Invités de marque du championnat neuchâtelois indoors 1988, Marc Krippendorf et Thomas Krapl ont présenté un spectacle de choix en finale du tableau P ouvert. Les moments chauds n'ont pas manqué dans le dernier match du week-end, et le mérite en revient à deux joueurs désireux de fournir une bonne prestation.

COLOMBIER
Renaud TSCHOUMY

Le cousin d'Eva Krapl a débuté la rencontre sur les chapeaux de roue, prenant le service de son adversaire dès le deuxième jeu. Il

put ainsi s'adjuger une première manche dans laquelle aucun des deux acteurs ne prit de véritables risques.

ACES HIGH

Le deuxième set fut de loin le plus spectaculaire. Aux accélérations et aux passages de Krippendorf (P1, 13), Krapl (P1, 28) répondit par des services qui laissèrent son adversaire pantois. Dans l'unique deuxième manche, Krapl réussit cinq acés et autant de services gagnants!

Personne ne parvenant à faire le break, cette manche se termina logiquement par un tie-break dominé par Krippendorf (7-3).

Le troisième et ultime set débuta comme le précédent, tant

Krapl que Krippendorf réussissant à gagner leur service. Cela jusqu'au sixième jeu. C'est cet instant que choisit Krapl pour s'emparer du commandement.

A sa première balle de break, il effectua un superbe passing-shot qui allait s'avérer décisif. Krippendorf ne s'en remit pas devant laisser la victoire, et les 1000 francs de prime, à son cadet.

Auparavant, les deux Bernois n'avaient guère connu de problèmes. Krippendorf s'était ainsi défait de Laurent Grisoni (6-1 6-2) et Gabriel Femenia (6-3 7-5). Krapl avait pour sa part battu Bertrand Nicklès (6-2 6-2) et Gontran Sermier (6-4 6-4).

Dans le tableau B masculin, le favori Gilles Nicod s'est imposé sans avoir perdu le moindre set. Pierre Grosjean, son adversaire en finale, ne l'a jamais véritablement inquiété.

Egalement logique, le tableau C. Vainqueur de Marc-André Capt (No1) au deuxième tour, René Guillet est parvenu en finale face à Robert Leuba (No2). Celui-ci n'a pas laissé passer sa chance, mais il a dû avoir recours à trois sets pour l'emporter.

C'est en catégorie D que la finale la moins attendue s'est disputée. Jean-Claude Gretillat et Melchior Schurmann ont en effet passé tous les obstacles qui se présentaient à eux, alors même qu'ils n'étaient pas têtes de série. Gretillat est devenu champion cantonal indoors sans avoir lâché une manche en six rencontres. Pas mal pour quelqu'un que l'on n'attendait pas!

ANNULATION

La manifestation a toutefois été ternie par une ombre de taille: l'annulation pure et simple du tableau P ouvert féminin. Tête de série numéro 1, Nathalie Tschann (P2) a déclaré forfait avant que ne commence la compétition. Et les cinq joueuses restantes (Liliane Muller et quatre qualifiées du tableau B) ne suffisaient pas à remplir un tableau digne de ce nom...

Du tableau B, parlons-en. Il a

vu la victoire de Corinne Manrau, qui a fait valoir son expérience face à la jeune Tina Grubisic. Celle-ci menait pourtant un set à rien et 3-0 dans la deuxième manche.

Mais Corinne Manrau aligna cinq jeux successifs, s'adjugea la deuxième manche et domina nettement son adversaire dans la troisième.

En C, la favorite était Katia Neuenschwander, dès lors que Carine Tacchella s'était fait éliminer. Et la tête de série numéro 2 l'a confirmée en battant largement Christine Cavadini en finale.

Dans le tableau D enfin, Cornelia Holst s'est imposée sans rémission, ne concédant que 13 jeux à ses quatre adversaires.

LES FINALES

MESSIEURS. P ouvert: Thomas Krapl - Marc Krippendorf 6-3 6-7 6-3. **B:** Gilles Nicod - Pierre Grosjean 6-2 6-3. **C:** Robert Leuba - René Guillet 7-6 2-6 6-2. **D:** Jean-Claude Gretillat - Melchior Schurmann 6-2 6-2.

DAMES. B: Corinne Manrau - Tina Grubisic 4-6 6-4 6-2. **C:** Katia Neuenschwander - Christine Cavadini 6-2 6-3. **D:** Cornelia Holst - Frédérique Pauwels 6-1 6-2. R.T.

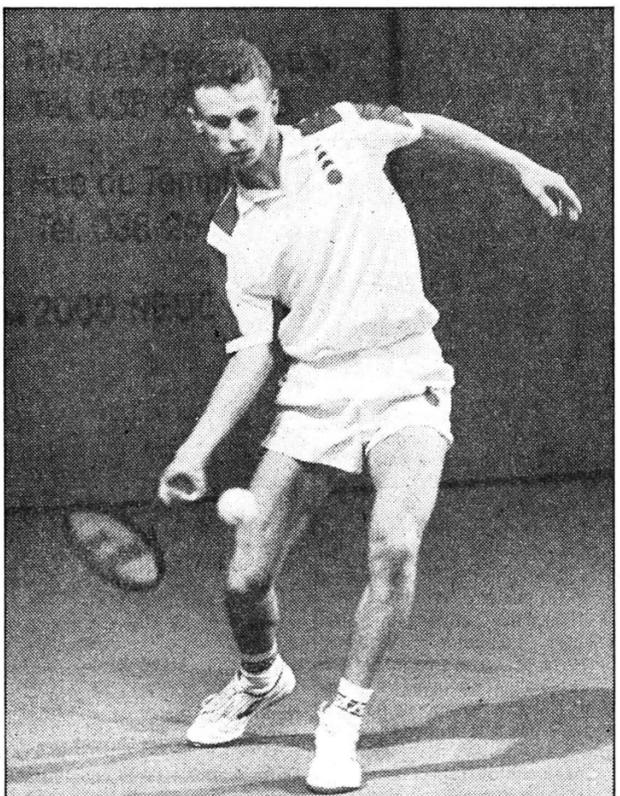
VOLLEYBALL

Colombier O.K.!

Championnat de LNB

LNB, Messieurs, groupe ouest: Münsingen - Berne 3-2. **Colombier - Servette Star Onex 3-1.** Lutry - Chênois 3-1. **Bienne - Noirmont 0-3.** Tramelan - **Tatran Berne 3-1.** - Classement (12 matchs): 1. Colombier 24. 2. Tramelan 20. 3. Chênois 16.

LNB, Dames, groupe ouest: Montreux - Elite Uni Berne 1-3. **Bâle - Neuchâtel Sports 3-2.** Uettligen - Leysin 0-3. **Fribourg - Lausanne 3-1.** Thoue - Moudon 2-3. - Classement (12 matchs): 1. Bâle 24. 2. Fribourg. 3. Moudon 18. (si)



Thomas Krapl: un parfait styliste.

(Schneider)

ATHLÉTISME

De bons Olympiens

Meeting de Macolin

Dans le but de renouer un peu avec le rythme de compétition, quelque athlète de l'Olympic se sont alignés vendredi soir au premier meeting en salle de la saison à Macolin. Le comportement général des sprinters de l'Olympic s'est avéré assez satisfaisant. Sur 60 mètres, Vivian Tranquille s'est approché de 4 centièmes de seconde du record du club avec 7''31. Douglas Gaillard n'était pas au mieux de ses possibilités avec 7''34, alors que le cadet Richard Gafner s'est affiché en nette progression avec 7''40, tout comme Otto Fleury 7''58.

Sur 200 mètres, c'est Richard Gafner qui a laissé la plus forte impression avec un chrono de 23''50, alors que Vivian Tranquille et Vincent Schneider étaient

crédités de 23''68 et 23''74. Pour ses débuts sur piste en bois, Christelle Cuenot terminait le 200 m en 28''03.

En renouant avec ses sensations de perchiste, Jean-René Feuz a franchi 3 m 80, alors que Sylvain Rochat découvrait les joies de la piste en bois dans un 3000 m couvert en 9'29''75.

Résultat national déjà prometteur de Nathalie Ganguillet au jet du poids avec 15 m 50. La championne de l'Olympic prépare la saison avec minutie et s'en ira prochainement dans un camp d'entraînement avec le cadre national. Elle sera de retour pour disputer les championnats suisses en salle à Macolin où elle saura probablement se montrer à son avantage. Jr.



Vous savez ce que vous achetez.



Golf Flash. Un éclair de génie.

Pour les jeunes et pour tous ceux qui le sont restés, l'enfant chéri du pays existe maintenant en géniale version **Golf Flash**, dotée de phares à halogène jumelés, de glaces athermiques vertes et d'une élégante décoration «Flash», qui lui donnent une note sportive.

Tout son équipement est des plus cossus: siège de conduite réglable en hauteur, volant sport, rétroviseurs extérieurs

réglables de l'intérieur, radio-cassette Philips DC 755. La fiabilité légendaire de la Golf et sa mécanique bien au point font de la Flash une voiture de qualité exceptionnelle. Elle est livrable équipée de différents moteurs pour tous les besoins, dont un diesel et un turbo diesel. Vous pouvez déjà devenir propriétaire d'une Golf Flash CL pour fr. 17 580.-. Cet élégant éclair de génie s'admire et s'essaie dans toutes les agences V.A.G.

Intéressantes offres de leasing par AMAG: tél. 056/43 9191.

Envoyez-moi votre documentation détaillée en couleurs sur la Golf Flash, Golf, GTI, GTI 16 V, diesel, turbo diesel, cabriolet, syncro (4x4 en permanence) 28003

Nom _____

Adresse _____

NP/localité _____

AMAG, 5116 Schinznach-Bad



Importateur officiel des véhicules Audi et VW
5116 Schinznach-Bad
et les 585 partenaires V.A.G.

VW. Une européenne.

2300 La Chaux-de-Fonds
Sporting-Garage-Carosserie
J.-F. Stich 039/26 44 26

2400 Le Locle
2333 La Ferrière
2877 Le Bémont
2610 Saint-Imier

Garage Pandolfo & Cie
Garage du Jura
Garage du Bémont, P. Kröll
Garage Touring-Carosserie

039/31 40 30
039/61 12 14
039/51 17 15
039/41 41 71

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

95

Mary Higgins Clark Un cri dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour
Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

«Je crois qu'il restera roux comme les fil- les.»

Décembre arriva. Beth et Tina firent de longues listes pour le Père Noël. Erich installa un sapin immense dans le coin près du poêle. Les petites l'aidèrent. Jenny les regarda faire, le bébé dans les bras. Elle ne supportait pas de le poser. «Il dort mieux comme ça, disait-elle. Il a toujours l'air d'avoir si froid. C'est à cause de sa mauvaise circulation.

«Il me semble parfois que personne d'autre que lui ne t'intéresse, fit remarquer Erich. Je dois t'avouer que nous nous sentons complètement délaissés, Tina, Beth et moi.»

Il emmena les deux petites filles voir le Père Noël dans une galerie commerçante des envi-

rons. «Quelle liste! raconta-t-il avec indulgence. J'ai dû recopier tout ce qu'elles comandaient. Pour le plus important, il semble qu'elles voudraient surtout des berceaux et des poupées.»

Luke était revenu passer les vacances dans le Minnesota. Il vint leur rendre visite avec Mark et Emily l'après-midi de Noël. Emily se montra charmante. Elle fit admirer un ravissant sac à main en cuir. «Le cadeau de Mark. Il est très joli, n'est-ce pas?»

Jenny se demanda si elle s'était attendue à une bague de fiançailles.

Luke voulut prendre le bébé dans ses bras. «C'est une petite merveille.

«Et il a pris deux cent quarante grammes, annonça fièrement Jenny. N'est-ce pas, mon Pitou?»

«L'appellez-vous toujours Pitou? interrogea Emily.

«Cela doit paraître un peu ridicule. Mais Erich me semble un si petit bout. Il faudra qu'il grandisse pour le porter.»

Elle les regarda en souriant. Erich resta impassible. Mark, Luke et Emily échangèrent un regard étonné. Bien sûr, ils avaient sans doute lu l'annonce de la naissance du bébé

dans le journal, l'annonce dans laquelle il figurait sous le nom de Kevin. Mais Erich ne leur avait-il pas expliqué?

Emily s'empressa de rompre le silence embarrassé. Se penchant sur le nouveau-né, elle fit remarquer: «je crois qu'il aura la même couleur de cheveux que vos filles.

«Oh! je suis certaine qu'il sera blond comme Erich.» Jenny retrouva son sourire. «Donnez-lui six mois et nous aurons un vrai Krueger aux cheveux filasse.» Elle prit l'enfant des bras de Luke. «Tu seras tout le portrait de ton papa, hein, mon Pitou?

«C'est ce que je passe mon temps à dire», fit remarquer Erich.

Elle sentit son sourire se figer sur ses lèvres. Non! Il n'insinua pas ça! Elle les scruta l'un après l'autre. Emily semblait terriblement gênée. Luke regardait droit devant lui. Mark avait un visage glacial. Elle eut l'impression qu'il était en colère. Erich souriait tendrement au bébé.

Elle eut la certitude absolue qu'Erich n'avait pas changé le nom sur le certificat de naissance.

Le bébé se mit à geindre. «Mon pauvre petit chéri», dit-elle. Elle se leva. «Si vous voulez bien m'excuser, je dois...» Elle s'arrêta, puis

termina posément: «Je dois m'occuper de Kevin.»

Longtemps, après que le bébé se fut endormi, Jenny resta près du moïse. Elle entendit Erich monter avec les enfants, leur parler à voix basse. «Il ne faut pas réveiller le bébé. Je dirai bonsoir à Maman pour vous. C'était un beau Noël, n'est-ce pas?»

«Je ne peux pas continuer à vivre comme ça, pensa Jenny.

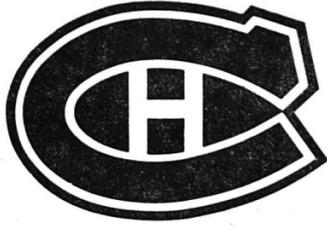
Elle finit par redescendre. Erich avait refermé toutes les boîtes des cadeaux et les avait rangées autour de l'arbre. Il portait la veste en velours qu'elle avait commandée pour lui chez Dayton. Le bleu profond lui allait bien. Toutes les couleurs fortes lui allaient, constata-t-elle.

«Jen, je suis très très heureux de mon cadeau. J'espère que le tien t'a fait plaisir à toi aussi.» Il lui avait offert une veste en vison blanc.

Sans attendre sa réponse, il continua à mettre de l'ordre, puis il dit: «Les filles se sont ruées sur ces berceaux, tu as vu? On aurait dit que c'était leur seul cadeau. Quant au bébé... eh bien, il est un petit peu trop jeune pour les apprécier, mais sous peu il s'amusera avec tous ses animaux en peluche. (à suivre)

Demain 26 janvier à 20 heures

RAPPERSWIL



INTER MEUBLES

Mieux servis et plus avantageux

Place du Marché 2-4, ☎ 039/28 52 81, La Chaux-de-Fonds



SOYEZ OK

LA CHAUX-DE-FONDS

Machines à écrire
Traitement de texte - Télécopieurs

olivetti

Cours et formation
E 101, rue de la Paix
T 2300 La Chaux-de-Fonds
C ☎ 039/21 21 91

CLINIQUE GÉNÉRALE
DES FORGES

Numa-Droz 208
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 66

BIERI & GRISONI S.A.

Entreprise de construction
Département TER

Transformation - Entretien -
Rénovation

La Chaux-de-Fonds
039/26 02 02

PHARMACIE
CHAPUIS

Av. Léopold-Robert 81
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 01 45

Livraisons à domicile

OBERLI
OPTICIEN

JL GONZALES succ.
15, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 47 41

VAC
RENE JUNOD SA

115 avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds

Articles de ménage - Tapis - Rideaux -
Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Cine -
Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.

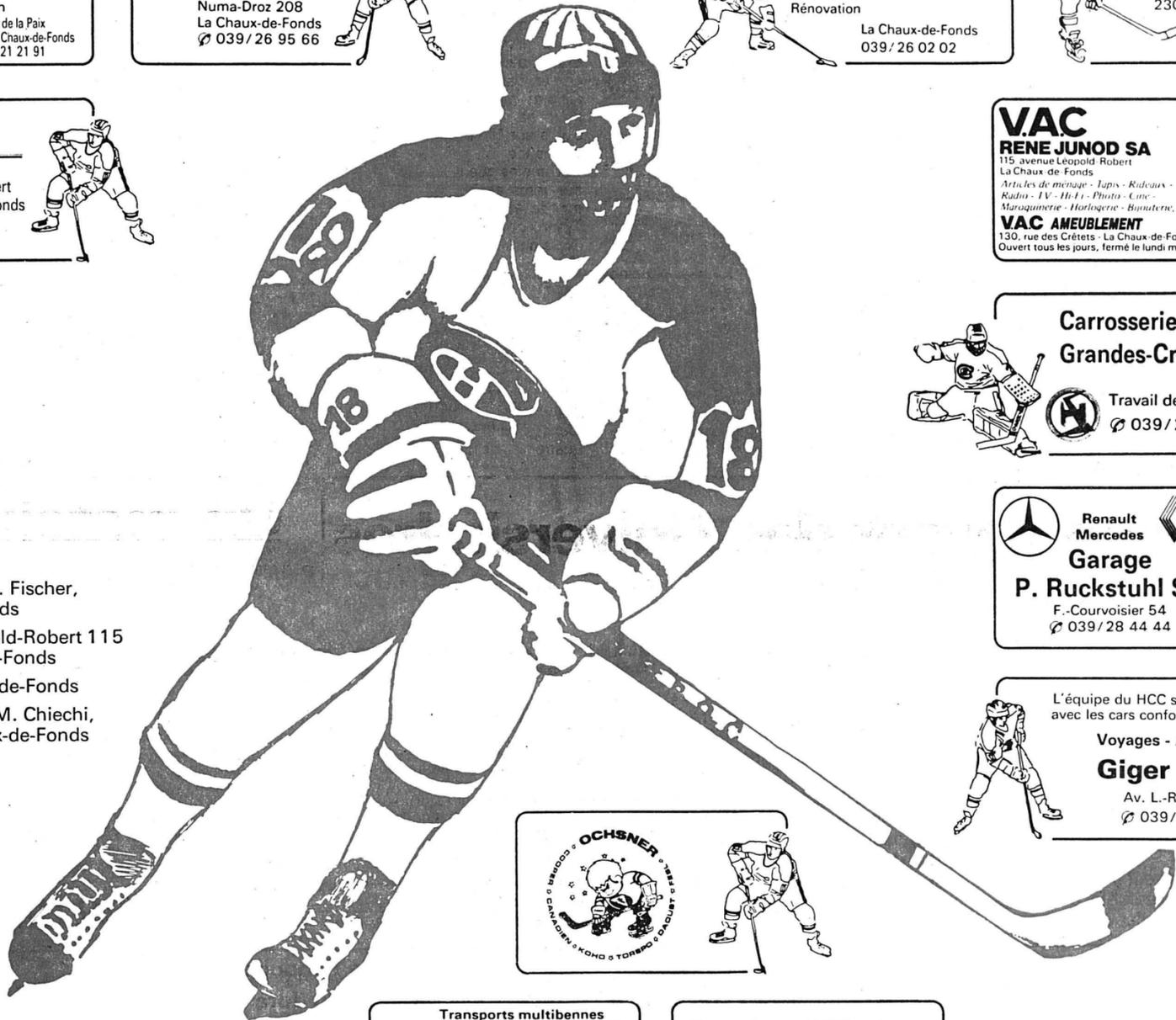
VAC AMEUBLEMENT
130, rue des Crétets - La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

Donateurs

Cannes pour toute la saison:
Société de Banque Suisse,
La Chaux-de-Fonds

Pucks

Buvette de la patinoire, Fam. Fischer,
Mélèzes 2, La Chaux-de-Fonds
VAC, René Junod SA, Léopold-Robert 115
et Crétets 130, La Chaux-de-Fonds
Sériali, Parc 129, La Chaux-de-Fonds
Restaurant CTMN, Mme et M. Chiechi,
L.-J.-Chevrolet 50, La Chaux-de-Fonds



Carrosserie des
Grandes-Crosettes

Travail de qualité
☎ 039/23 14 85

Renault
Mercedes

Garage
P. Ruckstuhl SA

F.-Courvoisier 54
☎ 039/28 44 44

L'équipe du HCC se déplace
avec les cars confortables de

Voyages - Autocars
Giger

Av. L.-Robert 114
☎ 039/23 75 24

OCHSNER

SAISONNIÈRE - BREVETÉ - DÉTACHÉ
KOHNO & TORRESO & ASSOCIÉS

Transports multibennes

R. TANNER

☎ 039/28 78 28
La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 122

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

Torréfaction de café

LA SEMEUSE

☎ 039/26 44 88

POLO RALPH LAUREN

chèques fidélité

ARFUMERIE

UMONT

Avenue Léopold-Robert 53

Prochain match de championnat
samedi 5 mars 20 h
COIRE

SUBARU

le champion
des 4x4 faits
pour la Suisse

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
F.-Courvoisier 66 - ☎ 039/28 66 77

EB

Eugenio Beffa

Vernis, couleurs, papiers peints
Carrosserie, outillage
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 08 33

AF Discount
du Marché

Appareils ménagers
Agencement de cuisines
J.-M. Fornachon
☎ 039/28 40 33
La Chaux-de-Fonds - Marché 4

La nouvelle

PEUGEOT 405

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
☎ 039/26 42 42 - ☎ 039/31 37 37

csz Carrosserie
du Sentier

J.-L. Zosso
Réparations toutes marques
Marbre universel
Peinture au four catalyseur
Ronde 21a, La Chaux-de-Fonds
☎ 288 233 privé ☎ 286 109

Points de vente des billets:

Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
Kiosque Pod 2000, M. Lager, Léopold-Robert 18
Buvette de la patinoire, Mélèzes 2
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2
Vaucher-Sports, Le Locle

Patinoire du Communal

LE VERGER-HC DOMBRESSON

**CARRELAGES
REVETEMENTS**
Serge Personeni
Le Locle ☎ 039/31.77.45

G **Gabriel Greub**
Parc 53,
☎ 039/23 40 30,
La Chaux-de-Fonds
Chauffages centraux
Ventilation, brûleurs à mazout, air
comprimé, études techniques, devis
sans engagement

Garage du Crêt

Famille R. Brülhart
Agence TOYOTA
Verger 22, Le Locle,
☎ 039/31 59 33



BRUSA SPORTS

Place du Marché
☎ 039/31 85 33, Le Locle
**Fournisseur officiel
du HC - Le Verger**



Réfection et
nettoyages
en tous genres

Marc Frangi

Rue de l'Industrie 2
☎ 039/28 44 74
2300 La Chaux-de-Fonds



Entreprise
d'électricité

Courant fort - Courant faible - Téléphone
J. Siegenthaler - J.-F. Choffet
Envers 5, Le Locle, ☎ 039/31 45 28
La Chaux-du-Milieu, ☎ 039/36 11 74

Ce soir à 20 heures

En haut de gauche à droite: Frédéric Frasier (soigneur), Daniel Dardel (entraîneur), Patrice Burdet, J.-Claude Favre, Patrick Lucarella, Patrick Boillat, Jimmy Siegrist, Joseph Gugole (matériel). Rang du milieu: Bernard Moser (président), Pierre-Alain Iff (chef technique), Jacques-André Sudan, Jean-Pierre Campana, Sandro Barracchi, Daniel Hadorn, Alain Beiner, Alain Tissot (caissier), Willy Petremand (vice-président). Assis de gauche à droite: Yvan Schiavi, Daniel Moren, Michel Pelletier, Dominique Lucon, Jean-Philippe Gyger, Patrice Jelmi, Philippe Gheri, René Rothen.



**Carrosserie
Jacques Favre**
Eroges 16, Le Locle
☎ 039/31 13 63
☎ 039/31 81 65
(privé)

Réparations toutes marques
Redressage des châssis au marbre et
peinture au four

DANIEL HADORN



Ferblanterie - Couverture

Atelier: Ronde 6 - 039/28 65 18
La Chaux-de-Fonds
Bureau: Eroges 38, ☎ 039/31 88 50
Le Locle

Plâtrerie - Peinture

Eric Fragnière

Réfection de façades - Location d'échafaudages
Prix très intéressants, devis sans engagement.

Midi 33, Le Locle, ☎ 039/31 89 71

RADIO-ELECTRO

TV - RADIO - Hi-Fi - VIDEO

Temple 21, Le Locle
☎ 039/31 14 85

immobilier

Quel propriétaire

(non spéculateur!) louerait
appartement 4½ ou grand 3½ pièces
dans petit locatif: rez-de-chaussée, bal-
con, dégagement; à couple honnête,
tranquille et soigneux, solvable.

Ecrire sous chiffres DG 835 au bureau
de L'Impartial.

A louer dans petit village du Val-de-Ruz joli appartement 2 pièces

Rez, cuisine habitable, tout confort.
Fr. 450.- par mois.
Discretion et réponse assurées.
Ecrire sous chiffres MC 1293 au
bureau de L'Impartial.

A vendre à La Chaux-de-Fonds appartements de 2 et 4 pièces

transformables en un 6 pièces
de 200 m².
Quartier nord-est, près du centre.
☎ 024/31 10 71, le matin.

A vendre à Bevaix splendide villa 5½ pièces

Cheminée de salon,
cuisine de rêve, 2 salles d'eau
+ pergola couverte.
Près du centre, avec vue.
☎ 024/31 10 71 (le matin).

Occasions

avantageuses de machines à coudre
de toutes marques

elna G. Torcivia

Avenue Léopold-Robert 83
☎ 039/23 89 60 - La Chaux-de-Fonds

101 CV au litre!

8,2 secondes de 0 à 100 km/h
Double arbre à came en tête
4 soupapes par cylindre
Injection
Turbo

Intercooler
4 roues indépendantes
4 freins à disques ventilés à l'avant
Tôles galvanisées
Normes US 83/OEV 1

Dès Fr. 18 790.-

Version spéciale MONTE-CARLO 1988:
Charade GTi rouge avec kit sport complet (sans spoiler arrière)
supplément Fr. 1750.- au lieu de Fr. 3250.-

Renseignements:
DAIHATSU Importateur pour la Suisse:
SIDA SA - 1964 Conthey/VS
Tél.: 027/36 41 21



Rallye de Monte-Carlo 1988

Classement général: Keller/Backes 15e - Carron/Rattazzi 19e -
Balmer/Soria 24e
Groupe N FISA (voitures de série) 1600 cc: Keller/Backes 1er -
Carron/Rattazzi 3e - Balmer/Soria 4e

Fiabilité (une nouvelle génération de vainqueurs)

«La bonne vitesse, au bon moment.»

Garage des Stades, rue de la Charrière 85, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 68 13; Garage Bédert, 2615 Sonvilier, ☎ 039/41 44 52; Garage de la Jaluse, route de la Jaluse 3, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 46 56



Qui fait mieux?

LA NOUVELLE CHARADE DE DAIHATSU

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

FRANÇAIS
ALLEMAND en petits groupes
ANGLAIS en cours privés
ESPAGNOL cours intensifs
ITALIEN

Rue de la Paix 33
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 231 132

Liquidation totale

Rabais de 30 à 50%

MEUBLES GRABER

RUE DE LA SERRE 116

Ex-usine Movado

Autorisée par la Préfecture du
23 octobre au 30 janvier 1988



Sombre explication en Appenzell

Le HC Ajoie secoué à Herisau



Marcel Forster et ses coéquipiers du HC Ajoie: deux points précieux perdus à Herisau.

● HERISAU - AJOIE 4-0 (1-0 1-0 2-0)

Un prêt pour un rendu. Les Ajoulots s'étaient octroyés les deux premières manches; les Appenzellois ont réalisé quatre points contre eux lors des 3e et 4e tours. Et les voilà présentement dans le tour final aussi. A deux points seulement des Jurassiens qui viennent de connaître une «méchante» semaine.

En soi, la victoire obtenue par les joueurs de Giovanni Conte samedi soir n'a rien de foncièrement injuste. Il est regrettable cependant que tant d'incidents soient venus empoisonner finalement

une rencontre faussée par de très nombreuses pénalités. Ajoie détient la palme dans le domaine; mais les apparences sont trompeuses.

IRRITANT

Devant leur public, les Appenzellois se sentent des ailes. Ils jouent un hockey d'instinct, basé sur la rapidité du patinage et une constante improvisation. Ça donne même dans la précipitation parfois.

Bien préparés, les gars de Richard Beaulieu se sont efforcés de maîtriser la situation en début de match, de réduire les espaces, de casser le rythme, de monopoliser le puck. Mission remplie et

occasions d'ouvrir la marque équitablement réparties jusqu'à deux minutes de la première pause. Moment choisi par Cranston pour le 1 à 0, le Canadien reprenant habilement un puck repoussé par Wahl (parfait pourtant samedi) sur un tir à bout portant de Rechsteiner.

C'est frustrant pour le HC Ajoie. Ça le sera plus encore dès la reprise, lorsque Thompson dévia au bon endroit un envoi de Caduff. Les visiteurs ne vont pas renoncer, tant s'en faut. Ils éprouveront parfois de la peine à coordonner leurs actions collectives, à poser le jeu comme on dit. Et surtout, ils ne sauront pas s'imposer en supériorité numérique.

BAGARRE

Mais ils se battront parce que désormais, les Appenzellois ont placé le débat sur d'autres données, dans lesquelles la canne ne sert plus seulement à jouer le puck. Leblanc en particulier subira un «traitement de faveur» de la part de ses anciens coéquipiers. Poussé, tapé, retenu, descendu... A ce jeu-là, Heiniger et Caduff sont passés maîtres et Leblanc finira par perdre ses nerfs. Heureusement que dans la formation d'Herisau évoluent aussi d'authentiques et talentueux hockeyeurs. Cranston, Thompson, les frères Griga et Nater (Biennois la saison prochaine?) en ont largement administré la preuve.

EN INFÉRIORITÉ

Les Ajoulots vont précipiter leur perte en se laissant embarquer dans le tourbillon dévastateur provoqué par les recevants; à quatre

contre cinq puis à trois contre quatre, ils vont concéder deux buts encore, répondre aux provocations, oublier leurs bonnes dispositions initiales. Leblanc éliminé sur le front de l'attaque a tout de même accompli un marathon

HERISAU

Georges KURTH

défensif. On ne peut pas en dire autant de quelques-uns de ses coéquipiers fort discrets et très tôt résignés. Pas étonnant que Bachschmied ait réussi un «blanchissage». C'est pourquoi aussi, la victoire a souri légitimement à l'équipe qui la voulait le plus fermement. Même si elle n'y a pas toujours mis la manière.

Centre sportif Herisau: 2350 spectateurs

Arbitres: MM. Voillat, Gard, Huwyler

Buts: 19e Cranston (Rechsteiner) 1-0; 21e Thompson (Caduff) 2-0; 45e Cranston 3-0; 58e I. Griga (Balzarek) 4-0

Pénalités: 12 X 2' + 1 X 5' (Ammann) contre Herisau; 14 X 2' + 2 X 10' (Leblanc et Métivier) contre Ajoie

Herisau: Bachschmied; Heiniger, I. Griga; Ammann, Lauber, Rechsteiner; Caduff, Giacomelli; Thompson, Cranston, T. Griga; Balzarek; Hartmann, Winistörfer, Nater.

Ajoie: Wahl; Sembellini, Baecher; Métivier, Berdat, Kohler; Schmid, Rohrbach; Leblanc, Léchenne, Maurer; Forster; Morel, Meier, Grand.

Notes: Herisau sans Equilino et Lemmenmeier (blessés).

G. K.

Fleurier se laisse piéger

en championnat de première ligue

● CHAMPÉRY - FLEURIER 6-4 (2-1 1-1 3-2)

Fleurier a été mal payé de ses efforts, car il s'est laissé piéger par les contres de son adversaire. Une rencontre jouée sous protêt par les Neuchâtelois; l'effet suspensif n'ayant pu leur être accordé, Courvoisier n'a pas été aligné. Il a dû se contenter d'assister le coach, James Gaillard.

Dès lors, quelle que soit la décision de la commission de recours, des matchs seront à rejouer dans ce groupe 3 de première ligue.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé que les Neuchâtelois n'ont pas pu compter à plus de quatre reprises samedi. Mais le manque de constance dans leurs attaques en a fait avorter un grand nombre. Il est vrai que la défense de Champéry, dirigée par le colosse Croci-Torti, est très solide.

Pendant avec un meilleur fond de jeu et un peu plus de clairvoyance, il aurait été possible aux Fleurisans de tromper plus souvent le portier Vouilloz.

DES BOULEVARDS

Si Fleurier a encaissé un premier but alors que Ryser purgeait la première pénalité de la partie, les deux réussites suivantes des joueurs locaux sont imputables au système défensif des Vallonniers.

Se laissant attirer dans le camp de défense adverse, ils

ont ouvert de véritables boulevards aux Valaisans, qui jouaient la carotte à en abuser.

Malgré la défaite, il convient de relever l'excellente prestation d'ensemble des Neuchâtelois, qui se sont tous donné à fond.

Relevons encore que l'entraîneur Jimmy Gaillard, souffrant d'une cheville, jouait sous l'effet de piqûres. (jyp)

Patinoire du Centre sportif de Champéry: 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Biedermann, Henninger, Walder.

Champéry: Vouilloz; Erisman, Jud; Croci-Torti, D. D'Amico; Grenon, Maylan, Clément; Cachat, Coulon, Payot; Ravera, Ganz, X. D'Amico.

Fleurier: Luthi; Jeanneret, Gilomen; Helfer, Ryser; Becerra, Boehlen; Weissbrodt, Gaillard, Guerry; Tissot, Pluquet, Morard; Bourquin, Rota, Anderegg.

Buts: 4' Morard 0-1; 8' Payot (Cachat-Erisman) 1-1;

17' Grenon (Clément) 2-1; 30' Maylan (Grenon) 3-1; 38' Anderegg (Helfer) 3-2; 50' Clément (Maylan) 4-2; 53' Cachat (Croci-Torti) 5-2; 55' Anderegg (Bourquin) 5-3; 57' Grenon (Clément) 6-3; 57' Jeanneret (Pluquet) 6-4.

Pénalités: 4 x 2' contre Champéry; 5 x 2' contre Fleurier.

Notes: manquent Spadone (blessé) pour Champéry et Grand (blessé) et Tanner pour Fleurier.

LE SPORT EN BREF



Football

Les arbitres pour YB

Les rencontres entre Ajax Amsterdam et les Young Boys, pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe, seront arbitrés par Aladren (Esp), pour le match aller, et par Butenko (URSS) pour le retour en Hollande. Bruno Galler arbitrera le match retour Steaua Bucarest et les Glasgow Rangers, en Coupe des champions.

C'est reparti pour NE Xamax

Neuchâtel Xamax a disputé son premier match amical de l'année. A Bâle, sur la Schützenmatte, les protégés de Gilbert Gress ont battu Old Boys par 2-0 (0-0). Les buts ont été marqués par Lei-Ravello (64e) et Kaltaveridis (68e).

Galler et Peduzzi au CE des Nations

Parmi les 28 arbitres qui ont été désignés par l'UEFA pour la phase finale du Championnat d'Europe des Nations, en Allemagne, un juin prochain, se trouvent deux Suisses: l'Argovien Bruno Galler et le Tessinois Renzo Peduzzi. Seul Galler est destiné à arbitrer une ou plusieurs rencontres, Peduzzi étant désigné comme juge de touche.

Young Sprinters en démonstration

en championnat de première ligue

● YOUNG SPRINTERS - YVERDON 10-3 (5-2 1-1 4-0)

Face à un adversaire complètement débordé, YS a obtenu une victoire facile. En fait, ce fut un bon entraînement pour les hommes de Libora, une excellente occasion de répéter les schémas inculqués par l'entraîneur.

En prenant rapidement un avantage important, Young Sprinters put évoluer en toute décontraction. On vit, ainsi, de superbes actions collectives, en particulier le 4e but préparé par Schlappach et marqué par Loosli.

A la fin du premier tiers-temps, les trop rares spectateurs se demandaient quel serait l'écart final, tant YS jouait bien. L'allure de la partie allait momentanément changer, au cours de la deuxième période.

Le jeu des Neuchâtelois, rendus nerveux par quelques erreurs d'arbitrage, devint confus. Yverdon en profita habilement pour refaire surface. On s'aperçut alors que les Vaudois disposaient de quelques joueurs de qualité, comme Barraud.

Ainsi, la fin du match fut une

copie de la phase initiale. Les orange et noir, souverains, pouvaient alors donner au score une ampleur qui correspondait bien à la différence entre les deux équipes samedi soir. Yverdon a donc été étouffé par un adversaire parfois impressionnant.

Patinoire des Jeunes Rives: 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Roessli, Galley, Bruchez.

Pénalités: 6 X 2' contre YS; 4 X 2' contre Yverdon.

Buts: 1' Loosli 1-0; 2' Magnin 2-0; 3' S. Waelchli 3-0; 9' Loosli

4-0; 15' Barraud 4-1; 18' S. Waelchli 5-1; 20' Robiolo 5-2; 29' Barraud 5-3; 39' Schlappach 6-3; 44' Rufenacht 7-3; 46' Magnin 8-3; 48' Loosli 9-3; 49' Magnin 10-3.

Young Sprinters: Riedo; Dubuis, Schlappach; Moser, Amez-Droz; Messerli, Dietlin; Loosli, C. Waelchli, S. Waelchli; Droz, Bergamo, Steiner; Studer, Rufenacht, Magnin, Lutz.

Yverdon: Challandes; Aebly, Robiolo; Cordey, Ogiz; Barraud, Testori, Vioget; Hebesen, Cavin, Stefanoni; Chauveau, Ryser, Lengacher; Simun, Denerवाद. (or)

Dans les ligues inférieures

Première ligue

GRUPE 1	J	G	N	P	Buts	Pt
Küssnacht a. R. - Winterthur	2	7				
Faido - Arosa	3	12				
Weinfelden - Urdorf	5	6				
Wil - Dübendorf	7	3				
Mittelheintz - Büllach	2	11				
Saint-Moritz - Küsnacht	4	3				

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Büllach	16	13	2	1	118	37 28
2. Wil	16	12	1	3	84	51 25

3. Küsnacht	16	11	1	4	90	73 23
4. Dübendorf	16	9	2	5	69	55 20
5. Winterthur	15	9	1	5	72	41 19
6. Arosa	16	9	1	6	65	47 19
7. Urdorf	16	8	2	6	81	66 18
8. Weinfelden	15	5	4	6	54	56 14
9. St-Moritz	16	5	2	9	67	76 12
10. Mittel'tal	16	3	0	13	48	84 6

11. Küssnacht a. R.	16	1	1	14	60	132 3
12. Faido	16	1	1	14	45	135 3

GRUPE 2	J	G	N	P	Buts	Pt
Lyss - Worb	9	0				
Adelboden - Berthoud	7	2				
Grindelwald - Münchenbuchsee	20	3				
Zunzgen - Langenthal	5	11				
Lucerne - Soleure	4	11				
Wicki - Thoune	3	1				

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Grindelwald	16	14	1	1	134	58 29
2. Wiki	16	10	5	1	128	48 25

3. Lyss	16	11	3	2	99	48 25
4. Langenthal	16	12	0	4	112	57 24
5. Thoune	16	8	2	6	71	37 18
6. Soleure	16	7	2	7	80	83 16
7. Berthoud	16	5	4	7	69	83 14
8. Zunzgen	16	5	2	9	72	80 12
9. Worb	16	6	0	10	67	112 12
10. Adelboden	16	4	3	9	65	103 11
11. Münch'see	16	2	0	14	45	142 4
12. Lucerne	16	1	0	15	49	140 2

GRUPE 3	J	G	N	P	Buts	Pt
Forward Morges - Monthey	8	3				
Champéry - Fleurier	6	4				
Neuchâtel - Yverdon	10	3				

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Viège	14	12	1	1	115	32 25
2. GE Servette	15	12	0	3	111	30 24
3. Lausanne	15	11	2	2	103	47 24
4. Neuchâtel	15	9	4	2	81	55 22
5. Champéry	15	7	2	6	59	79 16
6. Yverdon	15	5	2	8	59	87 12
7. Moutier	14	3	4	7	56	80 10
8. F. Morges	15	3	2	10	48	95 8
9. Monthey	14	3	1	10	55	90 7
10. Fleurier	14	2	2	10	50	88 6
11. St. Laus.	14	1	4	9	48	102 6

Deuxième ligue	J	G	N	P	Buts	Pt
Le Locle - Noiraigue	7	3				
Tavannes - Star Chx-de-Fds	4	4				
Star Fribourg - Université	5	12				
Court - Unterstadt	8	2				
St-Imier - Tramelan	4	3				

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pts
1. St-Imier	14	11	2	1	93	39 24
2. Le Locle	14	11	2	1	91	54 24
3. Star Chx-Fds	14	9	2	3	99	58 20
4. Court	14	10	0	4	81	46 20
5. Unterstadt	14	6	1	7	52	65 13
6. Tramelan	14	5	2	7	61	50 12
7. Université	14	5	2	7	65	82 12
8. Tavannes	14	2	4	8	49	83 8
9. Star Fribourg	14	3	110	72	106	7
10. Noiraigue	14	0	0	14	35	115 0

Troisième ligue

GRUPE 9	J	G	N	P	Buts	Pts
Moutier II - Crémînes	7	4				
Allaine - Courrendlin	11	2				
Tramelan II - Bassecourt	4	4				
Laufon - Fr.-Montagnes	1	8				

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Allaine	10	10	0	0	148	20 20
2. Fr.-Montag.	10	8	1	1	77	19 17
3. Moutier II	10	8	0	2	68	35 16
4. Crémînes	10	5	0	5	46	49 10
5. Courrendlin	10	3	0	7	41	77 6
6. Laufon	10	3	0	7	36	86 6
7. Tramelan II	10	1	2	7	32	75 4
8. Bassecourt	10	0	1	9	30	117 1

GRUPE 10	J	G	N	P	Buts	Pts
Pts-de-Martel - Mt.-Corcelles	1	4				
Serrières-Pes. - La Brévine	9	3				
Savagnier - Couvet	10	9				
Les Brenets - Corgémont	7	3				

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Serrières-Pes.	10	9	0	1	70	29 18
2. Corgémont	10	5				

Ski alpin:
trois sur quatre
pour les Suisses
Page 6

SPORT

**Internationaux
d'Australie:**
Mats payé Cash
Page 8

Beaucoup trop fort le leader!

Défaite finalement logique du HCC en terre zurichoise

● ZÜRICH - LA CHAUX-DE-FONDS 9-5 (2-1 4-1 3-3)

Le HCC est rentré bredouille. L'exploit n'a pas eu lieu. Normal finalement! Pourquoi? Tout simplement parce que le CP Zurich s'est révélé samedi soir nettement plus fort, nettement supérieur dans bien des domaines. Battue il y a une quinzaine aux Mélézes (4-3), l'équipe du Hallenstadion voulait à tout prix prendre sa revanche. Logique. Et puis, au vu du classement et dans l'optique des play-off, elle ne pouvait se permettre d'égarer encore des points. Dès lors...

Dans ces conditions, la tâche des Neuchâtelois s'est avérée très difficile, pour ne pas dire impossible.

Les protégés de Jan Soukup ont malgré tout tenté crânement leur chance. Mais leur technique, leur engagement n'ont pas suffi à enrayer une machine zurichoise parfaitement rodée.

ZÜRICH

Michel DERUNS

Dans l'ensemble, malgré les neuf buts encaissés, les Chaux-de-Fonniers ont réalisé une partie satisfaisante. Ils ont élaboré de belles actions collectives qui laissent espérer pour la suite du championnat et surtout pour les deux rendez-vous capitaux de cette semaine contre Rapperswil et Bâle.

UN DEMI-MATCH D'ESPOIR

Daniel Dubois et ses camarades n'ont dans tous les cas pas démerité. Mais à l'impossible...

Ils ont espéré durant près de la moitié de la rencontre, une rencontre plaisante, de bonne qualité et d'une correction exemplaire.

Zürich, au cours des douze premières minutes de jeu, est parvenu, par deux fois, à trouver l'ouverture. Tuohimaa tout d'abord, a profité d'un renvoi de Nissille pour loger le palet au bon endroit. Havlicek a doublé la mise en se présentant absolument seul face au portier chaux-de-fonnier. Samedi, Zurich a du reste souvent fait la différence grâce à sa vitesse de patinage.

A 2 à 0, les visiteurs n'ont pas baissé les bras. Et à moins de deux minutes de la fin du premier tiers-temps, le duo Stehlin - Benoit, se jouant de la défense zurichoise, est parvenu à réduire l'écart.

Benoit, incontestablement le meilleur Chaux-de-Fonnier samedi

soir, a réussi à égaliser 21 secondes après le début de la période intermédiaire. Le Canadien, qui a été à la base des cinq buts neuchâtelois, a récupéré le palet à l'engagement. Il a pu surprendre la défense et le portier zurichois.

PÉNALITÉ LOURDE DE CONSÉQUENCE

Le leader a connu alors quelques minutes de flottement jusqu'au moment (26e) où Jeannin s'est fait pénaliser pour une faute bénigne.

En supériorité numérique, grâce à Faic d'un tir de la ligne bleue, Zurich a pu non seulement reprendre l'avantage mais encore la direction des opérations. Définitivement.

Pressés, dominés, les Chaux-de-Fonniers n'ont pas été en mesure d'empêcher les Zurichois de prendre leurs distances. Aussi, à la fin du tiers médian, la cause était entendue.

Lors de l'ultime «vingt», le leader s'est contenté de préserver son avance. Et il a su répliquer aux trois réussites chaux-de-fonnrières.

A dix minutes du coup de sifflet final, Daniel Dubois et Laurent Stehlin, en l'espace de 51 secondes, ont fait trembler les filets adverses ramenant ainsi le score à 7 à 4.

L'espoir d'un éventuel retour n'a pas duré longtemps, moins de deux minutes, le temps pour Tuohimaa et Havlicek, les principaux artisans du succès zurichois, d'inscrire les numéro huit et neuf.

Le HCC n'a pas à rougir de cette défaite. Il a trouvé en face de lui une équipe d'un calibre supérieur. Seule finalement la première ligne emmenée par Benoit a été en mesure de rivaliser avec les joueurs des bords de la Limmat.

Patinoire du Hallenstadion: 2450 spectateurs

Arbitres: MM. Bertolotti, Biolay et Zeller

Buts: 4e Tuohimaa (Poltera) 1-0; 13e Havlicek (Geiger) 2-0; 18e L. Stehlin (Benoit) 2-1; 21e Benoit 2-2; 27e Faic (Weber) 3-2; 33e Geiger (Cadisch) 4-2; 35e Poltera 5-2; 39e Weber (Havlicek) 6-2; 45e Cadisch (Havlicek) 7-2; 49e D. Dubois (Benoit) 7-3; 50e L. Stehlin (Benoit) 7-4; 51e Havlicek 8-4; 52e Tuohimaa 9-4; 56e L. Stehlin (Benoit) 9-5.

Pénalités: 3 x 2' contre Zurich, 4 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Zürich: Mürner; P. Meier, Faic; Geiger, Havlicek, Cadisch; Naef, Wyssen; Poltera, Weber, Tuohimaa; Bünzli, Eberhard; Schönhaar, R. Meier, Lüthi.

La Chaux-de-Fonds: Nissille; D. Dubois, L. Dubois; Rohrbach (Zoe Mouche), Benoit, L. Stehlin; Seydoux, Bourquin; Vuille, Prestidge, Fuchs; Gobat, Goumaz; Jeannin, Tschanz, Giambonini.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Fernandez, Gertschen (malades), Niederhauser et McParland (blessés).

M.D.



Guy Benoit: une performance remarquable samedi soir à Zurich.

(Schneider)

Où vas-tu HC Bienne?

En championnat de LNA

● BIENNE - AMBRI-PIOTTA 2-3 (0-0 2-1 0-2)

Les Biennois ne donnent plus l'impression de parvenir aux finales. Bien que leur participation aux play-off soit toujours possible, la défaite subie au détriment des Tessinois, est la troisième d'affilée enregistrée par un but d'écart.

En effet, la venue d'Ambri-Piotta était un peu la dernière qui sonnait pour les gens de la cité bilingue. Condamnés à la victoire, les joueurs biennois entamèrent d'ailleurs la rencontre avec de bonnes intentions.

C'est dans la phase finale que la troupe à Kinding reçut la quitance du prix payé lors de son entrée en matière. Sans pouvoir concrétiser ses nombreuses chances de but, Bienne laissa passer l'acquis des deux points. Ambri-Piotta renversa la vapeur, au grand dam du public biennois,

Car, dans un premier temps, le gardien Daccord s'était refusé de capituler devant Kohler, Dubois et surtout Leuenberger.

Quant aux deux Canadiens du HC Bienne, ils furent très bons, très agressifs, mais trop souvent sollicités par l'entraîneur Kinding, si bien qu'ils furent au bout du rouleau. Kinding doit absolument oublier qu'actuellement l'un ou l'autre fera gagner le HC Bienne, et donner à sa deuxième ligne un remède efficace: celui de trouver le chemin des filets.

Patinoire de Bienne: 7144 spectateurs.

Arbitres: MM. Tschanz, Ghiglia, Höltschi.

Buts: 33' Dupont (Leuenberger-Poulin, Bienne à 5 contre 4) 1-0, 36' Leuenberger (Cattaruzza, Bienne à 5 contre 4) 2-0, 40' Lavallée (Kaszycy) 2-1, 43' Kaszycy (Bärtschi) 2-2, 49' Mettler 2-3.

Pénalités: 1 x 2' contre Bienne, 8 x 2' + 10' (Bärtschi) contre Ambri-Piotta.

Bienne: Anken; Cattaruzza, Poulin; Schmid, Pfsos; Zigerli, Rüedi; Gschwind; Kohler, Dupont, Leuenberger; Wist, Kiefer, Peter Bärtschi; Mattioni, Jean-

Jacques Aeschlimann, Dubois; Nuspliger, Joël Aeschlimann.

Ambri-Piotta: Daccord; Brenno Celio, Kölliker; Filippo Celio, Tschumi; Mettler, Riva; Lindemann, McCourt, Vigano; Lavallee, Laszycy, Urs Bärtschi; Riefel, Metzger, Antisin; Fransioli. René Perret

PATINAGE DE VITESSE

Gustafsson champion d'Europe

Pour la deuxième fois après 1982, le Suédois Tomas Gustafsson (28 ans) a décroché, à La Haye, le titre de champion d'Europe du combiné. Et ce en s'imposant sur toutes les distances, 500 et 5000 m samedi, 1500 et 10.000 m dimanche, un exploit que personne n'avait réussi avant lui.

Sous la pluie, dans le vent et

sur une glace de mauvaise qualité, l'argent et le bronze sont revenus à deux Hollandais, Leo Visser et Gerard Kemkers.

Le Suisse Notker Ledergerber, l'un des plus jeunes participants avec ses 20 ans, a laissé cinq concurrents derrière lui. Il s'est classé 24e sur 500 m, 26e sur 5000 m et 1500 m, prenant le 25e rang final. (si)

Sur les patinoires de ligue nationale

LNA

● BERNE - KLOTEN 3-3 (3-1 0-1 0-1)

Allmend: 11.717 spectateurs.

Arbitres: MM. Stauffer, Clémence, B. Kunz.
Buts: 8' Dekumbis (Triulzi) 1-0, 16' Wäger (Schlagenhauf) 1-1, 17' Hotz (Bowman) 2-1, 19' Hotz (Bowman-Siltanen) 3-1, 40' Mongrain (Kloten à 5 contre 4) 3-2, 58' E. Rauch 3-3.
Pénalités: 1 x 2' contre Berne, 5 x 2' contre Kloten.

● DAVOS - LANGNAU 14-5 (5-2 3-1 6-2)

Patinoire de Davos: 3350 spectateurs.

Arbitres: MM. Hirschi, Hirter, P. Kunz.

Buts: 1' Hirschi (Hutmacher) 0-1, 2' Batt (Thöny) 1-1, 5' Thomas Müller (Sergio Soguel) 2-1, 8' Geddes (Balmer) 2-2, 9' Brodmann (Wilson) 3-2, 10' Nethery

4-2, 10' Egli (Wilson-Nethery) 5-2, 23' Thöny 6-2, 29' Thomas Müller (Mazzoleni-Eppler) 7-2, 31' Brodmann 8-2, 39' Balmer (Geddes) 8-3, 47' Jacques Soguel (Brodmann) 9-3, 49' Neuenschwander (Nethery-Wilson) 10-3, 49' Neuenschwander (Nethery) 11-3, 50' Batt (Thöny) 12-3, 52' Nethery (Jacques Soguel) 13-3, 54' Geddes 13-4, 54' Hirschi (Hutmacher) 13-5, 59' Sergio Soguel (Thöny) 14-5.
Pénalités: 5 x 2' contre Davos, 6 x 2' contre Langnau.

● LUGANO - Zoug 2-5 (1-3 0-1 1-1)

Resega: 5100 spectateurs.

Arbitres: MM. Weilenmann, Chies, Stalder.

Buts: 7' Barakett (Stoffel) 0-1, 12' Waltin (Burkart-Barakett,

Zoug à 5 contre 4) 0-2, 13' Tschumi (Fontana) 0-3, 18' Eberle (Johansson) 1-3, 31' Amsler (Stoffel) 1-4, 50' Vrabec (Johansson) 2-4, 51' Fritsche (Barakett) 2-5.
Pénalités: 5 x 2' contre les deux équipes.

● SIERRE - FRIBOURG 6-2 (3-0 0-2 3-0)

Grabén: 2500 spectateurs.

Arbitres: MM. Vögtlin, Ramseier, Zimmermann.

Buts: 1' Boucher (Robert-McEwen) 1-0, 2' Neukom (Locher) 2-0, 15' Glowa (Neukom-Flotiront) 3-0, 25' Rod (Kaltenbacher) 3-1, 40' Theus (Martin, Fribourg à 5 contre 4) 3-2, 42' Glowa 4-2, 45' McEwen (Löttscher, Sierre à 5 contre 4) 5-2, 46' McEwen (Glowa) 6-2.

Pénalités: 8 x 2' contre Sierre, 6 x 2' contre Fribourg.

● BIENNE - AMBRI-PIOTTA 2-3 (0-0 2-1 0-2)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	29	23	4	2	167-81	50
2. Kloten	29	22	2	5	169-84	46
3. Ambri	29	16	5	8	139-103	37
4. Davos	29	15	3	11	144-115	33
5. Bienne	29	13	4	12	120-114	30
6. Zoug	29	11	4	14	111-144	26
7. Berne	29	10	4	15	106-120	24
8. Fribourg	29	9	2	18	124-154	20
9. Langnau	29	5	3	21	123-205	13
10. Sierre	29	4	3	22	92-175	11

LNB

● BÂLE - COIRE 3-3 (1-2 1-0 1-1)

Margarethenpark: 1255 spectateurs.

Arbitres: MM. Bregy, Stettler, Dolder.

Buts: 1' Plante (Drouin) 1-0, 17' Enzler (Gredig) 1-1, 17' Alex Wittmann (Lavoie) 1-2, 37' Bleuer (Drouin-Plante) 2-2, 48' Lavoie 2-3, 55' Drouin 3-3.

Pénalités: 1 x 2' contre Bâle, 9 x 2' + 5' (Stebler) contre Coire.

● OLTEN - MARTIGNY 7-2 (2-1 2-0 3-1)

Kleinholz: 2742 spectateurs.

Arbitres: MM. Burri, Donati, Vaccini.

Buts: 6' Moret (Raemy) 0-1, 12' Lörtscher (Graf) 1-1, 15' Müller (Morrison) 2-1, 23' Morrison (Graf) 3-1, 39' Sutter (Morrison-Müller) 4-1, 43' Beer (Witschi) 5-1, 44' Pleschberger 5-2, 50' Lörtscher (Schneeberger) 6-2, 56' Allison (Lörtscher) 7-2.

Pénalités: 4 x 2' contre Olten, 8 x 2' + 10' (Locher) contre Martigny.

● RAPPERSWIL - UZWIL 9-3 (1-1 1-2 7-0)

Lido: 3100 spectateurs.

Arbitres: MM. Eigenmann, Fassbind, Zingg.

Buts: 10' Kohler (Patrizio Morger-Hills) 1-0, 13' Nasheim 1-1, 23' Eicher (Grissmann) 2-1, 31' Nas-

heim (Taylor) 2-2, 32' Taylor (Nasheim) 2-3, 43' Hills (Kohler) 3-3, 45' Stocker 4-3, 50' Rufner 5-3, 51' Dobler (Haussener) 6-3, 53' Kohler (Hills) 7-3, 58' Rautakallio 8-3, 60' Hills 9-3.

Pénalités: 3 x 2' contre Rapperswil, 6 x 2' contre Uzwil.

● ZÜRICH - LA CHAUX-DE-FONDS 9-5 (2-1 4-1 3-3)

● HERISAU - AJOIE 4-0 (1-0 1-0 2-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	29	16	5	8	162-110	37
2. Rapperswil	29	17	3	9	138-93	37
3. Ajoie	29	16	3	10	132-108	35
4. Herisau	29	15	3	11	134-114	33
4. Olten	29	16	1	12	135-115	33
6. Coire	29	12	3	14	115-126	27
7. Martigny	29	11	5	13	100-121	27
8. Uzwil	29	8	7	14	101-130	23
9. Chx-Fds	29	7	6	16	115-160	20
10. Bâle	29	8	2	19	103-158	18

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Economie et culture	17
LE LOCLE	Cent ans de reconnaissance	18
NEUCHÂTEL	Un coq à l'ouest	20
JURA BERNOIS	«Et personne n'osa parler»	23
JURA	Des truffes toute l'année	24

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 11 au 18 janvier 1988

Littoral	+3,1° (2.453 DH)
Val-de-Ruz	+2,5° (2.589 DH)
Val-de-Trav.	+1,3° (2.802 DH)
La Chx-Fds	+2,4° (2.578 DH)
Le Locle	+1,2° (2.808 DH)

René Felber bien avant tout

Saint-Aubin-Sauges a fêté «son» conseiller fédéral

On s'est pressé, samedi en fin d'après-midi, dans la Halle des fêtes de Saint-Aubin - Sauges. L'ancien chantier naval débordait. Dehors, les enfants couraient dans les flaques tandis que chacun à l'intérieur voulait serrer la main du nouveau conseiller fédéral. Une fête avec musique - et une chanson composée pour René Felber - où le vin était à l'honneur.

Hommage au vigneron, samedi, à Saint-Aubin - Sauges. Au voisin aussi, qui ne partira pas complètement à Berne, attaché qu'il est au village de Sauges et à la maison familiale où tous se retrouvent.

René Felber est venu avec sa femme - le président du groupe socialiste du lieu a remercié la conseillère générale qui va partir à Berne dans le sillage du mari - son fils, sa belle-fille et le couple de petits-enfants. Tous étaient plus à l'aise qu'à Berne.

Quand René Felber évoque la réception au Palais fédéral, il s'agit d'un parcours du combattant dont on sort fourbu, étourdi et... très heureux de recevoir la chaleur que lui réservaient les habitants de Saint-Aubin - Sauges en soirée!

Emu, content de... la pointe de fierté que suscite sa nomination dans sa «communauté», René Felber a pris la parole pour remercier chacun. La foule avait à cœur de serrer cette main qui, le conseiller fédéral l'a assuré, restera tendue.

Et le Chœur mixte de la Béroche lui avait réservé une belle surprise: une chanson en son honneur, musique du directeur du chœur, Charles-André Huguenin, et paroles de Liliane Wenger, membre du chœur.

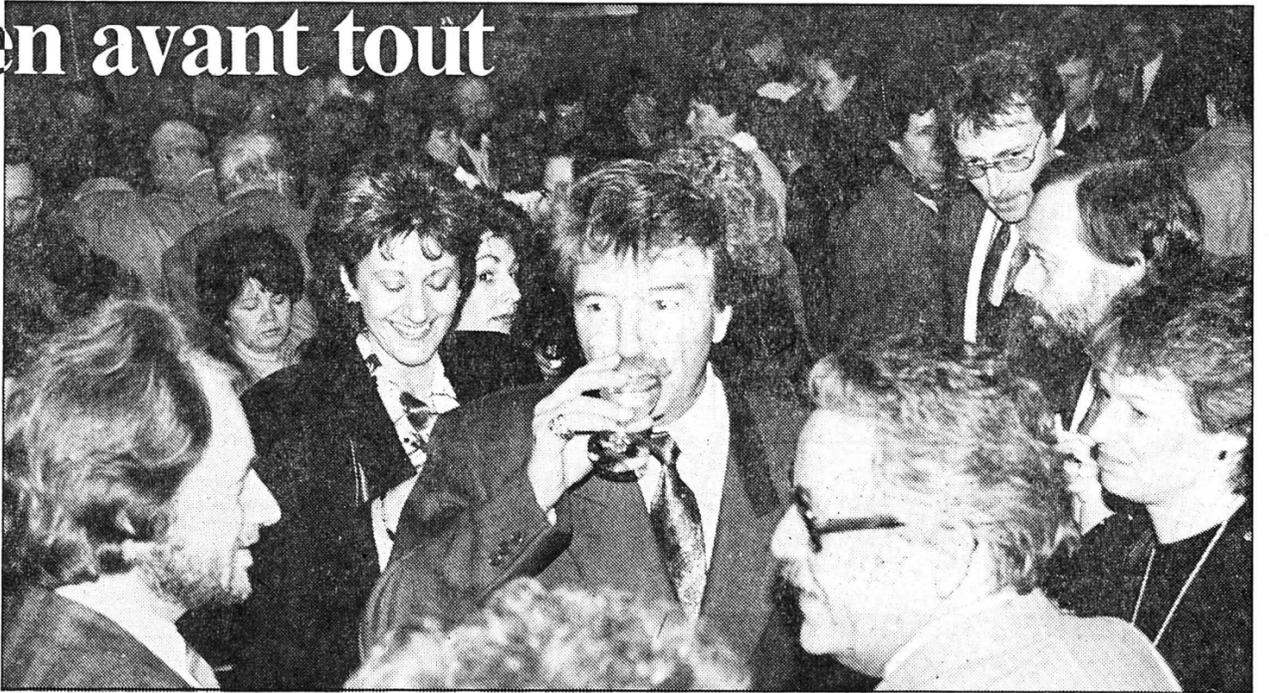
Un refrain que n'oubliera pas la population: «Dans la République, dans la politique, Y'a des personnages éminemment sages: Y'a des Petitpierre, et des Pierre Aubert, Y'a des Kurt Furgler et des Pierre Graber, Mais bien avant tout. Aujourd'hui pour nous, Y'a René Felber.»

DANS UNE ÉTABLE

On ne pouvait s'empêcher de penser, samedi, à voir la foule entassée dans l'ancien chantier naval - halle des fêtes, qu'un conseiller fédéral aurait mérité mieux. Et même si, sans référendum et refus populaire, la grande salle moderne qu'avait projeté la commune, n'aurait pas été terminée pour recevoir René Felber cette fois, on craint que le président de la Confédération doive aussi un jour être fêté dans de si mauvais locaux.

Heureusement, le cœur y était, et la population aussi. Et les autorités cantonales et du Locle se sont aussi associées à cette réception amicale organisée avec les Caves de La Béroche, dont René Felber est «le plus illustre sociétaire».

A. O.



Ses «voisins» ont fait cercle autour de René Felber.

(Photo Impar-AO)

REGARD

La même main

«La patrie est dans les maisons que l'on voit en face de chez soi. Appartenir à un pays c'est partager les soucis, les espoirs de ses voisins, de ses amis. Savoir qu'ils sont tout près. Pouvoir parler d'eux plus encore qu'avec eux. Découvrir que nos compatriotes nous réclament. Je suis content que vous soyez heureux d'en avoir un.»

René Felber s'est exprimé en toute amitié. Samedi. Bien sûr, on était plus pressé de serrer sa main, celle du conseiller fédéral, qu'on ne l'était lorsqu'il était conseiller d'Etat. Mais si les vis-à-vis ont changé d'attitude, l'homme est resté le même. Il a évoqué ces poignées de main, échangées le soir de sa nomination, lorsqu'il rentrait de Berne, ravi de l'accueil qui l'attendait à Sauges. «La poignée de main à des amis qui avaient quitté le jour d'avant un copain et le lendemain trouvaient un conseiller

fédéral. Moi, je n'ai pas l'impression d'avoir changé!...

«L'homme est resté le même, on peut toujours me serrer la main et m'interpeller, malgré la charge et les titres.

«Un homme d'Etat ne peut porter aucun jugement objectif, aucune décision difficile, s'il ne se sent pas appartenir à une communauté», a encore ajouté le nouveau conseiller fédéral.

M. Felber a aussi évoqué l'avenir: «Nous aurons des échéances difficiles et pour les affronter il faudra que l'ensem-

ble du peuple suisse soit concerné. Il faut que le public entende les hommes politiques en parler avec des mots qui sont les siens. Nous ne sommes pas à l'abri de grands problèmes. Nous ne pouvons pas rêver que nous allons toujours bénéficier seuls d'un statut particulier. Nous allons devoir partager: ne pas oublier tous ceux qui attendent de nous de grands efforts. Un pays de bientôt 700 ans peut être généreux, solidaire et ouvert!»

Anouk ORTLIEB

Pêche miraculeuse dans le Doubs

Un brochet de 14 kilos sorti des eaux

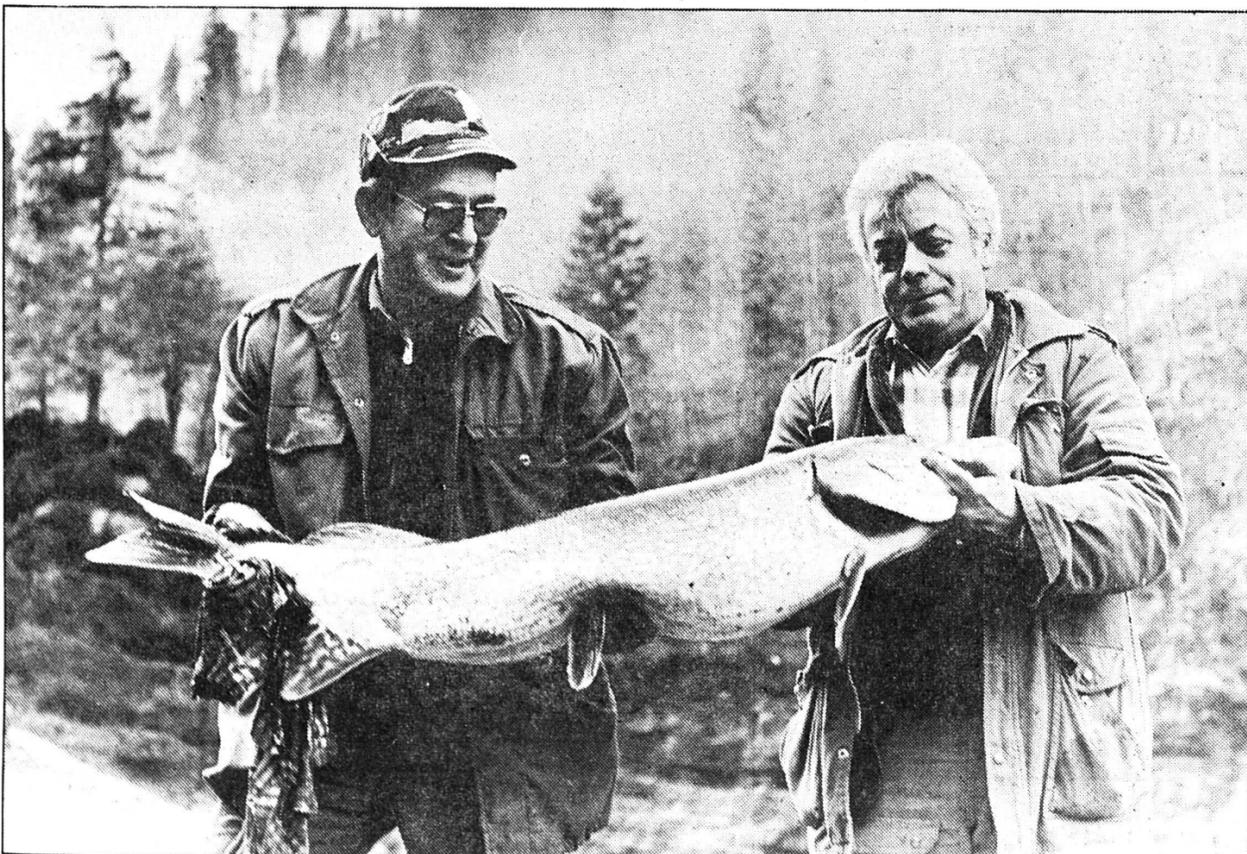
Pour son 2^e brochet de la saison, le Chaux-de-Fonnier Jean-Claude Robert a tiré le gros lot. Une pièce de 115 cm de long pour 14 kg. La pêche miraculeuse remonte au samedi 16 janvier, au lieu-dit La Roche, quelque 500 m en aval du Saut-du-Doubs.

Un endroit particulièrement juteux en brochet? «Habituelle-

ment c'est bon partout. Mais pas cette année, les brochets sont en dessous de la mesure», dit M. Robert. Lui et son ami Julien Schulthess avaient pris place dans une barque, amarrée à quelques mètres de la rive lorsque le poisson a mordu à l'hameçon, un vif assez gros. Le pêcheur raconte la suite: - Quand j'ai ferré, j'ai dit au

copain: c'est un beau! Mais je ne pensais pas si gros. Nous avons tout de suite enlevé toutes les cannes pour qu'il ne vienne pas emmêler les fils. Nous l'avons laissé aller et venir. Après 20 minutes, visiblement fatigué, il est venu en surface. J'ai pu l'attraper derrière les ouïes et le faire basculer dans le bateau car, bien sûr,

l'épuisette était trop petite. M. Robert évalue l'âge de sa prise à environ 15 ans. Il lui manquait des dents. C'était une femelle. «Une pièce comme celle-ci, ça ne s'attrape qu'une fois dans sa vie», estime-t-il. Le brochet a quitté les eaux du Doubs pour le congélateur, où il se prépare à être le roi d'un repas de famille. PF



L'heureux pêcheur J.-Cl. Robert (à droite) et son ami J. Schulthess: pas trop de deux pour porter ces 14 kg de brochet. (Photo privée)

Pas d'engrais pour les forêts

Une solution prématurée, selon un rapport fédéral

La croyance que les dégâts aux forêts sont dus au «mauvais entretien» des forêts est fort répandue. Or, si les soins aux forêts sont nécessaires pour tenter de ralentir une progression inquiétante des dégâts, ils ne peuvent pas agir sur les causes. D'autres préconisent l'emploi d'engrais ou de poudre de roche pour freiner cette évolution. Dans un rapport qui vient d'être publié, l'Office fédéral de l'environnement se montre très sceptique et prudent.

Le rapport publié par l'Office fédéral de la protection de l'environnement contient des informations fort intéressantes et est principalement centré sur l'analyse des sols forestiers.

Ainsi que l'expliquent en préambule les auteurs du rapport, les effets des polluants atmosphériques sur l'activité biologique des sols forestiers et sur leurs propriétés caractéristiques (fertilité) n'ont tout d'abord suscité qu'un intérêt sporadique.

«Une chose est sûre toutefois; les recherches menées sur les modifications écologiques des sols causées par des polluants - modifications qui ont le plus souvent également des répercussions sur la santé des arbres forestiers - n'offrent actuellement pas une base suffisante pour envisager des interventions, par exemple au niveau de l'offre en matières nutritives des sols forestiers.»

Et les auteurs de poursuivre: «Pour ce qui est de la gestion pratique des forêts, il s'agit de répondre à des questions urgentes qui concernent principalement des mesures transitoires permettant de ralentir l'évolution des dégâts.

Or, les propriétaires de forêts se voient offrir de nombreuses possi-

bilités d'interventions dans les forêts au moyen de matières auxiliaires et de substances actives.

LES MÉCANISMES

Première remarque: il faut éviter de comparer les sols forestiers avec des sols agricoles. Les modes d'absorption des matières nutritives sont différents. Il est bien évident que les polluants ont un effet sur la composition des sols. Le rapport explique certains mécanismes, notamment l'acidification qui entraîne la libération de métaux lourds jusque-là stables dans le sol. Plusieurs voies de recherches sont explorées. Et comme le rappelle fort justement le rapport, si l'analyse des sols doit se poursuivre, les expériences de fertilisation ne s'attaquent pas aux causes mais uniquement aux symptômes.

Et une fois de plus, les chercheurs estiment que les polluants atmosphériques sont les principaux responsables du dépérissement, même si tous les mécanismes de leur action n'ont pas encore pu être mis en lumière. Une certitude: «Une considération globale - tenant compte de grandes superficies et s'étendant sur plusieurs siècles - nous permet de constater que les événements climatiques extrêmes, tels la sécheresse, le froid et la saturation du sol par les précipitations, ainsi que les divers déséquilibres nutritifs dus à la surexploitation ou à d'autres erreurs de gestion ne sont pas parvenus à longue échéance, à mettre en danger ou à ruiner la santé des forêts». Or, aujourd'hui, les spécialistes reconnaissent que la forêt est véritablement en danger car l'ampleur des dégâts est inhabituelle.

P. Ve

Grande exposition-vente

mardi 26 et mercredi 27 janvier 1988
au Hôtel CLUB La Chaux-de-Fonds

71, rue du Parc, Tél. 039/23 53 00

Ouverture de 9.00 heures à 18.30 heures non-stop



ENTRÉE LIBRE

BAISSE

NO\$ PRIX AU\$SI!

Profitez de notre grand choix de

Fourrures

à des prix irrésistibles!

Grand choix de MOUTON RETOURNÉ
 manteaux, vestes, dès Fr. 490.-

Exemples:	(CHOIX PLUS DE 500 PIÈCES!!!)	dès Fr.
JAQUETTES LAPIN		50.-
MANTEAU FLANCS DE RENARD		490.-
JAQUETTES OPOSSUM ALLONGE		890.-
JAQUETTES RENARD BLEU SAGA		1990.-
MANTEAU VISON ALLONGE BLACKGLAMOUR		3990.-
MANTEAU VISON FEMELLE ALLONGE		4250.-
-Couleurs: Blackglamour/Saphir/Mahagoni/Pastel		

Possibilité de paiement sur mesure de 12 à 60 mois

Réservez
avec un acompte

FURS FOURRURES

Farouche

1201 GENÈVE 8, rue Pradier
 à 50 mètres du Parking gare Cornavin
 Téléphone 022/32 33 42

Déménagements

débarras et nettoyage
 d'appartements. Garde-meubles.
 Gilbert Guinand, 17 ans à votre
 service, ☎ 039/28 28 77.



Restez branché,
soyez FAX

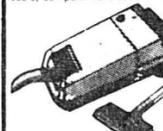
Ernest LEU
 Bureautique
 Charrière 13 - ☎ 28 71 28
 La Chaux-de-Fonds

Prêts

Rapides et discrets
 pour salariés
 uniquement.
 ☎ 039/23 55 48

Attention **SOLDES** jusqu'à **41%** sur le prix catalogue de toutes les marques
 autorisés du 15.1 - 4.2.

Aspirateur
 Electrolux Z-362 F
 Moteur de 1100 watt,
 enroulement automatique du
 câble, compartiment accessoires



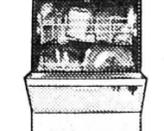
Prix catalogue
 Fr. 498.-
seulement 293.-
 D'autres modèles de
 Electrolux, Hoover, Miele,
 Moulinex, Nilfisk, Philips,
 Rotel, Siemens, Volta etc.

Lave-linge automatique
 Hoover 2278



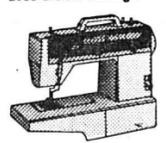
Prix catalogue
 Fr. 998.-
seulement 659.-
 Location 34.-/mois
 AEG 539 65.-*
 Bosch V 454 67.-*
 Schulthess 45 117.-*

Lave-vaisselle
 Electrolux 110 L
 Qualité suisse
 encastrable partout



Prix catalogue
 Fr. 2080.-
seulement 1495.-
 Location 75.-/mois
 Adora S 80.-*
 Bosch S 2210 U 48.-*
 Miele G 522 72.-*

Machine à coudre
 Brother VX 511
 avec droit d'échange



seulement 283.-
 Location 14.-/mois
 Electrolux 4200 495.-*
 Location 25.-/mois
 avec droit d'échange

Fer à vapeur
 Rowenta DA 42



seulement 45.-
 D'autres modèles de
 Jura, Philips, Rowenta, Tefal
 dans nos magasins

Livraison gratuite • Grand rabais à l'emporter • Toutes les marques de qualité

Le N°1 pour
 l'électroménager,
 les cuisines et
 les salles de bains

FUST
 400 professionnels au
 service de votre ménage

Location mensuelle / durée min. 4 mois
 Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Bière, Rue Centrale 36 032 22 85 25
 Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
 main-centre 038 33 48 48
 Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
 Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

Immobilier

A louer tout de suite
 à La Chaux-de-Fonds,
 Jacob-Brandt 87,
 tout confort,

ravissant
 appartement
 de 3 1/2 pièces

avec salle de bains,
 cuisine équipée
 neuve, chauffage
 central. Situation très
 centralisée. Prix du
 loyer intéressant.
 ☎ 027/31 43 14

Urgent

cherche à acheter

villa,
 maison familiale

région Cernier,
 Fontainemelon,
 Fontaines,
 Hauts-Geneveys,
 Boudevilliers.
 ☎ 53 43 57

La Chaux-de-Fonds

Dans nos deux nouveaux immeubles
 industriels à l'Allée du Quartz, nous
 louons de suite ou pour date à convenir
 les surfaces suivantes:

Bâtiment "1", 478 m², aménagement intérieur au
 1er étage: gré du preneur,
 loyer annuel Fr. 55.-/m² + charges.

Bâtiment "2", 990 m² avec aménagement intérieur
 2e étage: complet, loyer annuel sur demande.

Les deux surfaces sont divisibles pour
 bureaux, atelier, fabrication et stockage.

Pour de plus amples renseignements et
 une visite sans engagement de votre part,
 M. C. Gautier se tient volontiers à votre
 disposition.



Alfred Müller SA

Av. de la Gare 39, BP 1521, 2002 Neuchâtel
 Téléphone 038-25 95 35

natural

s'occupe efficacement de vos voyages



Incroyable! – Offre choc

SYMPA!

Croisière de 8 jours

Magnifique croisière de 8 jours sur le Romanza

Tour de l'Italie dès SFr. 915.-
 (prix catalogue)

Notre prix dès SFr. 715.-
Réservation immédiate!

Itinéraire: Gênes – Villefranche – Ajaccio – Palerme – Tunis –
 Malte – Katakolon – Venise



Natural Voyages

Avenue Léopold-Robert 51
 (entrée rue Daniel-JeanRichard)
 2301 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 94 24

**Jamais encore un téléfax
 ne fut plus avantageux**

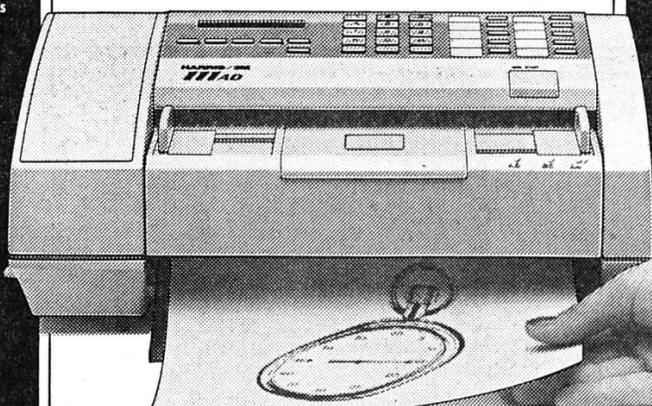
L'appareil le plus
 rapide de sa
 catégorie: une
 copie A4 trans-
 mise en 15
 secondes.

Sélection auto-
 matique avec
 mémoire pour
 30 numéros de
 téléphone

Coupe-papier
 automatique

Alimentation
 automatique
 (10 pages)

Super-compact
 et léger (7 kg)



Le téléfax est l'outil de communication de l'avenir. Avec le
 modèle 111 AD de Harris/3M, cette technique gagne en com-
 pacité, rapidité, polyvalence
 et devient abordable.

HARRIS/3M
 DOCUMENT PRODUCTS SA

Vous désirez en savoir plus? Ecrivez ou téléphonez à:

Reymond

2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue de la Serre 66
 ☎ 039/23 82 82

Nom: _____
 Entreprise: _____
 Rue: _____
 NPA/Localité: _____
 Téléphone: _____
 Possédez-vous déjà un téléfax? oui non

Culture, essence de vie civique

Vision d'avenir après la crise économique

Responsable du Dispensaire antituberculeux et du Poste sanitaire de frontière, Lise Berthet vient de défendre à l'Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, un mémoire «Politique culturelle et crise économique» pour l'obtention du certificat de perfectionnement en politique sociale.

Document important, prenant appui sur une très large bibliographie, enquêtes et études, l'auteur est particulièrement attentive au changement de la conjoncture économique et à ses influences sur la vie culturelle de La Chaux-de-Fonds.

Lise Berthet entre en matière par l'aspect historique de La Chaux-de-Fonds, ville née de la volonté et de la ténacité de toute une population attachée à une région, soudée par une même occupation, l'industrie horlogère, qui lui a ouvert les fenêtres sur le monde, l'a mise en contact avec les grandes idées. Au XVIIIe siècle déjà les tailleurs de pierre embellissaient les façades des fermes, au début du XIXe siècle, s'il n'y avait pas de bibliothèque, on comptait par contre plusieurs cabinets littéraires.

L'essor de l'horlogerie développa l'intérêt pour les beaux arts ce qui amena, en 1853, la Société neuchâteloise des amis des arts à élaborer un projet afin de créer une section à La Chaux-de-Fonds.

Bon nombre de réalisations, constate Lise Berthet, sont parties d'initiatives privées. La bonne économie générale de l'horlogerie a permis aux industriels de soutenir la vie culturelle depuis le début du XIXe siècle jusqu'à la crise économique actuelle.

Néanmoins, dès cette époque, les autorités municipales s'occupèrent activement de différents secteurs, prenant en charge les frais de fonctionnement de la bibliothé-

que, créée entre-temps, ainsi que de différentes autres institutions. Lise Berthet trace les frontières sinuées entre mécénat privé et pouvoirs publics.

LA DOUCHE ÉCOSSAISE

Installé dans un confort économique, dans une prospérité qui ne semble pas avoir de fin, l'esprit d'initiative s'endort. Le changement technologique rend les entreprises désuètes, incapables de réagir à la concurrence étrangère. Le réveil est brutal.

Les difficultés ne seront pas exclusivement d'ordre économique, mais également culturelles et morales. La reconquête d'un certain bien-être, de l'image de la ville supposera un changement de mentalité. Durant la période de prospérité économique, les conceptions et les principes de la politique culturelle des autorités communales sont allées dans le sens des objectifs préconisés par le Conseil de l'Europe, soit l'épanouissement de la personne humaine. La récession et les difficultés financières qui en découlèrent remirent en cause l'exécution de certaines options.

Les difficultés psychologiques et le «mal vivre» de personnes qui perdent leur emploi, font mieux comprendre que le travail doit être considéré comme un moyen de se réaliser, d'acquiescer le goût des responsabilités, de retrouver un équilibre psycho-physiologique.

La crise économique a interrompu le dynamisme et la recher-

che d'une nouvelle orientation culturelle. Le discours sur la société des loisirs a passé à l'arrière-plan, les efforts se sont concentrés sur la recherche économique.

La crise, et l'incertitude qui en résulte face à l'avenir, le repli sur soi, la consommation culturelle de masse, le vieillissement de la population, tous ces éléments réunis ont tenu en échec les politiques qui n'ont pas suffisamment tenu compte de ces phénomènes.

De plus, relève Lise Berthet, depuis quelques années la politique culturelle des autorités provoque un certain mécontentement. Un dynamisme apparaît surtout dans la jeune génération, l'évolution de la société provoque de nouveaux besoins. Le manque de lieux pour faire de la musique, se défouler, est perçu comme un manque de conscience politique.

9% sont des habitants de la ville sont d'origine chaux-de-fonnière, 28,2% sont Neuchâtelois, 51,6% sont Confédérés, 20,2% sont étrangers.

22,8% ont moins de 20 ans, 57,8% ont de 20 à 64 ans, 20,4% sont plus âgés. Population essentiellement ouvrière, les professions libérales ne constituent qu'un pourcentage limité.

La migration journalière des travailleurs est de 3578 personnes qui viennent tous les jours travailler à La Chaux-de-Fonds, parmi eux 734 frontaliers.

De quoi susciter une profonde réflexion sur les possibilités de maîtriser la société des loisirs!

PEU D'INTÉRÊT DES COUCHES SOCIALES OUVRIÈRES

40% à 50% de la population n'est membre d'aucune association, ni culturelle, ni politique, ni sociale,

ni professionnelle. Les loisirs liés à la nature occupent une place prépondérante dans les occupations des Chaux-de-Fonnières.

La participation aux divers spectacles, cours, conférences, apparaît influencée par le statut social et le niveau d'instruction. L'intérêt pour la musique classique démontre une nette démarcation entre travailleurs manuels et autres catégories sociales. La fréquentation de la bibliothèque n'est régulière que pour 10% de la population, tandis que 19% s'y rend occasionnellement.

La participation à des cours et à des conférences traduit un désir de connaissance et une volonté de s'informer et d'apprendre. Pourtant il y a un fossé entre les opinions exprimées et les comportements. La demande déclarée de formation, de recyclage, ne correspond de loin pas à l'usage qui est fait des possibilités existantes, puisque seulement 10% des intéressés suivent des cours.

Les travailleurs manuels estiment que la fatigue après le travail constitue l'obstacle le plus important. Ils remettent aussi en cause les structures, ne désirant pas «retourner sur les bancs d'école».

Le Club 44, l'Université populaire, sont surtout fréquentés par les catégories sociales moyenne et supérieure. Malgré le caractère démocratique de ces institutions, les ouvriers sont peu nombreux à y prendre part.

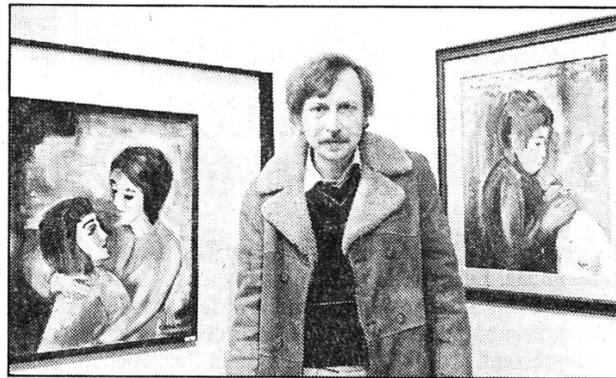
En substance, dit Lise Berthet, le comportement culturel des Chaux-de-Fonnières ne se distingue en rien des publics-types révélés par les enquêtes européennes.

La crise économique a eu une influence sur l'affectation des diverses dépenses. La politique culturelle pratiquée a surtout consisté à gérer les institutions publiques plutôt qu'à stimuler les organismes ne relevant pas directement des autorités. La quasi-totalité du budget a été affecté aux maintiens des institutions traditionnelles, dont les frais de fonctionnement suivent une courbe ascendante.

L'insatisfaction qui découle de cette politique démontre bien les problèmes difficiles et contradictoires qu'une politique démocratique doit résoudre. Les pouvoirs publics, dit Lise Berthet, doivent veiller à ce qu'un maximum de chances soient offertes à toutes les formes de créations, veiller au respect de la pluralité des goûts et des expressions et garantir aux artistes et animateurs une totale liberté d'action. La diversité de l'offre culturelle peut être mieux exploitée, il serait nécessaire de stimuler la collaboration afin d'arriver à une plus grande complémentarité.

«Un passé dynamique, aussi bien économique que culturel, nous oblige à négocier le virage afin de réussir notre avenir» dit Lise Berthet en conclusion.

D. de C.



Charles Hilken endossant sa première exposition. (Photo Impar - Gerber)

Une si jolie petite galerie

Charles Hilken aux cimaises du Parc

La Galerie du Parc, ouverte en automne 1987, en est à son cinquième accrochage. Exposer les artistes de la région, détecter les talents en puissance, faire connaître les jeunes, déjà ses objectifs sont atteints.

Première exposition de Charles Hilken, le vernissage eut lieu samedi. Né au Locle, en 1949, Charles Hilken suivit, de 1965 à 1969, les classes de l'École d'art de La Chaux-de-Fonds. Attiré parallèlement par l'électronique, il obtint en 1985 à Genève, un diplôme d'électronicien. Dès lors, il partage son temps entre l'une et l'autre de ses passions.

Huile sur toile, pleine pâte ou diluée, par petites touches ou avec

force, il peint à la façon des impressionnistes. «Je ne raconte pas d'histoire», dit-il, «je peins sans modèle...»

Sa préférence va aux personnages, qu'il situe de temps à autre dans un contexte de paysages, saisis de la même manière dans leur vérité plutôt que dans leur réalité.

Il utilise parfois des couleurs primaires, joue sur leurs effets fortement contrastés. Ailleurs, les couleurs encore vives, sont atténuées par des jaunes très chauds.

D. de C.

● Galerie du Parc (Parc 31), tous les jours jusqu'à 19 h, samedi 17 h; fermé le mercredi après-midi et le dimanche. Jusqu'au 13 février.

Tempérament et maîtrise

Patrick Genet et Philippe Dinkel au Conservatoire

Karol Szymanowski est l'un des compositeurs les plus importants de la première moitié du XXe siècle, à peu près inconnu, évincé par l'École contemporaine polonaise. «Les Mythes» op. 30 (La fontaine d'Aréthuse, Narcisse, Dryades et Pan) joués hier au Conservatoire par Patrick Genet, violoniste et Philippe Dinkel, pianiste, auront permis aux nombreux auditeurs de juger sur pièces du niveau de ce compositeur. Musique transparente, arthmie caractéristique du tempérament polonais, l'œuvre subit l'attraction impressionniste.

La musique de Fauré, sonate op. 13, ne se laisse pas approcher avec facilité, les plus brillants musiciens s'y sont souvent perdus. Le duo Genet - Dinkel est superbe dans cette musique connue et inconnue, la plus difficile et la plus altière, la plus prosaïque et la plus rare. On est immédiatement frappé par la musicalité, le lyrisme, toujours d'un goût sûr des interprètes, la précision, le phrasé.

Patrick Genet (qui vient d'accepter, à temps partiel, car il entend poursuivre sa carrière de

soliste, le poste de «Konzertmeister» de l'Orchestre de chambre de Lausanne), est un des plus beaux violonistes de la jeune génération. Entre l'interprète et son instrument, on sent ce contact quasi physique d'où jaillit un chant riche, chaleureux. Beaucoup de tempérament et quelle maîtrise de soi.

On a eu, à plusieurs reprises, ici, l'occasion de commenter les qualités de Philippe Dinkel, pianiste, partenaire idéal pour la musique de chambre. Encore faut-il que l'entente entre les instrumentistes soit parfaite. Elle l'est et le programme qui débutait par la sonate à Kreutzer de Beethoven (au passage on relève l'intériorité de l'andante), fut rendu dans une beauté instrumentale et musicale radieuse.

La fin du récital, après l'intense concentration inhérente aux œuvres précédentes, se déroula dans le charme de la musique de salon, de haute virtuosité néanmoins pour Kreisler. Deux ragtimes, l'un de Scott Joplin, le second d'Itzak Perlmann... ajoutaient la note décontractée.

D. de C.



Lise Berthet.

(Photo Impar-Gerber)

CELA VA SE PASSER

Nourrir les bébés

Le groupe neuchâtelois pour l'allaitement maternel reprend ses soirées d'information, organisées autour d'un film et d'expériences partagées.

Centre de rencontre et d'animation, Serre 12, ce soir à 20 h 30. (ib)

Artisans du temps passé

M. Paul Gremion fera revivre par la projection de films les gestes ancestraux du charron, du fondeur de cloches et du chapelier. Deux films sur la Fête du vin et la faune et la flore du Jura et des Alpes compléteront la soirée. Mardi 26 janvier, 20 h 15, aula SSEC, Serre 62. (Imp)

Feu: 118

ÉTAT CIVIL

Naissances

Boillat Steve, fils de Paul Maurice et de Boillat née Pahud Monique Simone. - Mucaria Amélia Saskia, fille de Giuseppe et de Mucaria, née Schwarz Brigitte Anne Marguerite. - Conceição Fabio et Conceição Gustavo, fils de Amilcar et de Conceição, née Reis Maria Isabel. - Brissat Damien, fils de Alain Michel et de Brissat, née Haas Annarita Marguerite. - Dubois Camille Marie-France, fille de Roland et de Dubois, née Martinoli Corine Anita. - Gogniat Noémie, fille de Jean Pierre Willy et de Gogniat, née Franchini Marie-Josée.

Promesses de mariage

Feiteira Luis Alberto et Gentil Laetitia. - Cibrario-Nona Pierre Léon et Grandjean Danielle. - Monnin Jean Pierre et Würsten Ruth. - Clerc Armand-Maurice et Beaudiot Françoise Thérèse Yvonne.

Mariages

Preud'homme Henri Edouard et Palissade Marie Nicole Georgette.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Pourquoi l'agriculture devrait-elle battre en retraite?

Cette Tribune libre concerne l'article «Obstacles devant le manège, la société de cavalerie de La Chaux-de-Fonds face aux oppositions», paru dans «L'Impartial» du 12 janvier 1988.

Pour quelle raison l'agriculture devrait-elle toujours se soumettre et battre en retraite?

Qu'il me soit permis de m'exprimer librement face à un nouvel acte de gaspillage de terres agricoles. J'aimerais dire, haut et fort, mon indignation de voir avec quelle légèreté notre société en envisage purement et simplement la disparition.

La même semaine, «L'Impartial» nous parle du projet d'implanter sur un terrain de 30 hectares, aux Bois, un golf de grande dimension.

Pour en revenir au terrain du Cerisier, on tente d'enlever les terres

à l'agriculteur exploitant le domaine pour permettre à la société de cavalerie de posséder son propre toit car celle-ci ne veut plus faire ménage commun avec le nouveau manège de M. Finger situé à la Charrière. Pour amadouer l'agriculteur, on lui propose gratuitement l'avantage d'entretenir la moitié du terrain après que les chevaux l'aient piétiné lors de leur concours hippique.

Quelle utopie! S'agit-il d'une remise en état, d'un réaménagement avec semis pour que ce malheureux terrain ait belle allure l'année suivante?

La pratique nous prouve bien que lorsqu'un terrain est malmené, sa productivité s'en trouve réduite à peu de chose.

Vraiment je ne pensais pas que la cavalerie du XXe siècle avait encore

des réminiscences de la chevalerie teutonique.

Au sein du monde agricole l'inquiétude grandit, le malaise s'installe, les soucis prennent une grande envergure. Nous devons nous unir pour résister et nous opposer à tout nouveau gaspillage de bonne terres.

Non à la spéculation et au gaspillage!

Oui à notre outil de travail et à notre avenir!

Je reste persuadé que le bon sens l'emportera.

Une autre solution devrait être trouvée puisqu'il existe plusieurs manèges et paddocks à La Chaux-de-Fonds.

Claude Ducommun agriculteur
La Joux-du-Plâne
Le Paquier

Appel à une conductrice

La conductrice de la voiture de couleur blanche ou beige qui a heurté un cyclomotoriste jeudi 21 janvier, peu avant midi à l'intersection des rues du Puits et du Sentier, en ville, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de la ville, ☎ (039) 28 71 01.

NAISSANCES

CLINIQUE de la TOUR

Florian, Jean-Philippe et Isaline ont la joie d'annoncer la naissance de

SANDRINE

le 24 janvier 1988

Les heureux parents:
Suzy et Jean-Frédéric
KÖHLER
Tête-de-Ran 3
2300 La Chaux-de-Fonds

Statue de la reconnaissance

Il y a cent ans, Le Locle inaugurerait en grande pompe le monument Daniel JeanRichard

Le monument Daniel JeanRichard, au Locle, aura cent ans cette année. Le 15 juillet 1888, une immense fête était organisée en ville pour son inauguration. Mais jusque-là il aura fallu presque 150 ans pour que les Loclois connaissent et reconnaissent la personnalité de Daniel JeanRichard et lui élèvent une statue devant l'Ecole d'horlogerie, actuellement le bâtiment des Métaux précieux et le bureau des recherches de la douane suisse.

C'est vers le milieu du XIXe siècle que l'idée apparaît d'élever un monument en l'honneur de Daniel JeanRichard. Un almanach de 1850 précise ceci: «La pensée d'ériger un monument à Daniel JeanRichard a existé au Locle, mais elle est restée à l'état de projet. Les propriétaires de l'une des principales fontaines du lieu s'étaient proposé de placer sur la colonne de cette fontaine le buste en marbre de celui qui a été comme le fondateur de la prospérité de ce grand et beau village». A

partir de cette époque, le nom de Daniel JeanRichard est devenu de plus en plus populaire dans les Montagnes et à l'étranger.

PREMIÈRE INITIATIVE

La première tentative de réalisation d'une statue en sa mémoire est due à l'initiative d'Henri Grandjean. A la tête de l'Association immobilière, promotrice du Quartier-Neuf, Henri Grandjean constitue en 1856 une «Commission du Monument JeanRichard

au Locle» et met en place une souscription dans tout le canton.

Un terrain est même acheté dans ce quartier. Pour plusieurs raisons, cette première initiative ne vit jamais le jour.

Il faut attendre 1884 que le député au Conseil national Tissot fasse resurgir l'idée d'ériger un monument devant le bâtiment affecté au Bureau de contrôle et à l'Ecole d'horlogerie, fondée deux ans plus tard. Dès le début de septembre 1884, une commission est constituée avec l'appui et l'assentiment du Conseil d'Etat.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour rassembler le capital nécessaire, elle lance un appel aux Loclois d'une part et une souscription nationale d'autre part. Cette souscription semble avoir reçu un écho plus que favorable dans le pays ainsi qu'à l'étranger.

Au début de 1887, la commis-

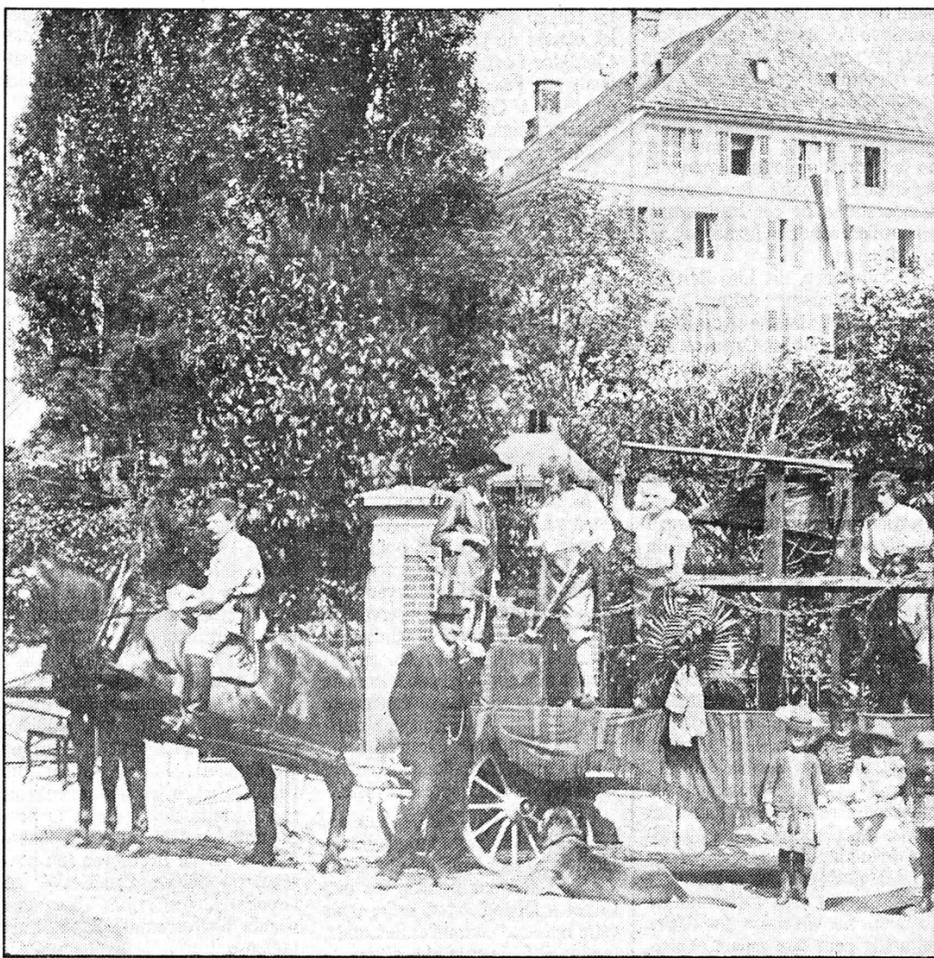
sion confiait la réalisation du monument à Charles Iguel, sculpteur à Genève. Le journal de fête de l'inauguration décrit cette statue coulée en bronze à Florence de la manière suivante: «Daniel JeanRichard est représenté au moment où il examine la montre du maquignon Peter (voir encadré); sa tête intelligente s'incline légèrement vers cet objet nouveau pour lui. Le premier moment de surprise est passé, l'attention commence; le jeune homme est absorbé, fasciné même, et sans que ses yeux quittent la pièce énigmatique dont il voudrait deviner les mystères. De la main droite il a saisi sur son enclume une pince qui lui permette de toucher, craintivement le mécanisme de la montre.»

PROGRAMME CHARGÉ!

L'inauguration de ce monument JeanRichard fut l'objet le 15 juillet 1888 d'une grande fête au Locle; cérémonie au temple, cortège officiel, cortège historique, cortège aux flambeaux, banquet au Cercle de l'Union républicaine. De très nombreux invités y participèrent; le Conseil fédéral, les délégués du Conseil d'Etat, le bureau du Grand Conseil, les autorités locloises au grand complet bien sûr, les écoles, les diverses sociétés de la ville. La journée commença à 8 heures du matin pour se terminer à 11 heures du soir... sur le programme en tout cas!



Monument de Daniel JeanRichard au Locle. (Dessin A. Bachelin)



Le char de l'Ecole d'horlogerie lors de l'inauguration du monument JeanRichard. (Photo Centenaire de l'Ecole d'horlogerie du Locle)

Premier témoignage

La seule source originale et authentique qui a permis de faire connaître Daniel JeanRichard à la postérité est le témoignage du bannieret Osterwald. Ce récit date de 1766. Il l'a recueilli de la bouche de Jean-Jacques Richard, le fils de Daniel. En voici quelques extraits:

«Le premier fondateur de cet art [l'horlogerie] dans les Montagnes a été le Sr Daniel JeanRichard, dit Bressel, père de M. Jean-Jacques Richard, (...) à qui l'on doit les détails suivants: il naquit à La Sagne, en 1665. Un nommé Peter, marchand de chevaux, apporta, en 1679, à son retour dans sa patrie, une montre faite à Londres, meuble absolument inconnu aux Montagnes.

Elle s'était dérangée pendant son voyage, cet homme fut voir le père de Daniel JeanRichard, il remarqua divers petits ouvrages du fils et le jugea assez habile

pour raccommoder sa montre, qu'il voulut bien lui confier. Ce jeune homme se mit en tête d'en faire pareille. Il fallait auparavant imaginer et fabriquer tous les outils nécessaires, de même que les ressorts, la boîte et les autres assortiments, sans avoir dans sa position aucun secours qui pût lui faciliter le succès.

Mais par son génie, soutenu d'un travail opiniâtre, il parvint, au bout d'une année, à avoir assez d'outils pour commencer sa montre qui fut achevée six mois après. Cette pièce, jointe à plusieurs autres parties nécessaires de son établissement, attira chez lui les plus curieux de ses voisins qui lui commirent des montres. (...)

Il fut pendant quelques années le seul horloger des Montagnes et eut pour premier confrère le Sr Jacob Brandt, dit Gruyerin, de La Chaux-de-Fonds, qui fit sous

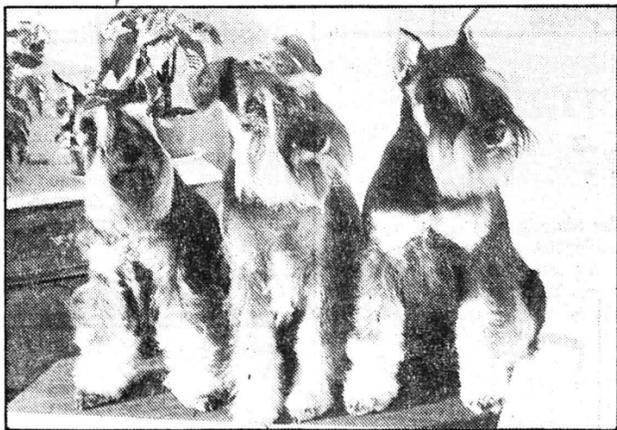
sa direction un apprentissage de quelques mois, pour l'horlogerie, la gravure et la dorure.

On ne doit pas être étonné si cet homme de génie se rendit bientôt célèbre et qu'il forma un nombreux atelier, de sorte qu'on peut le regarder comme le premier mobile des talents de ces compatriotes. Il quitta enfin La Sagne au commencement de ce siècle et vint s'établir au Locle, où il est mort, en 1741. Ce fut là qu'il enseigna l'horlogerie à ses cinq fils, lesquels y exercèrent seuls cette profession jusqu'à ce que quelques jeunes gens curieux de s'y former se mirent en apprentissage chez eux.»

● Jaccard Aug., Daniel JeanRichard, Coup d'œil sur l'origine et le développement de l'industrie horlogère dans les montagnes de Neuchâtel et dans le Jura, Le Locle, 1885, pp. 10-12.

Merveilleux petits toutous

De pure race, deux sont issus d'un élevage loclois



Ils sont fiers de leur beauté et ils ont de bonnes raisons de l'être, tous les trois schnauzers s'étant remarquablement classés lors de l'exposition internationale pour chiens de toutes races, qui s'est déroulée à Bâle, le 17 janvier dernier.

Plus de trois mille chiens, venus de toutes parts, y ont été présentés et parmi eux, deux schnauzers en

classe champion, remporte également un premier prix, ainsi que le certificat d'aptitude cynologique internationale de beauté. Quant à «Schnauzi's Ulk» (Hugo pour se maîtres), il s'est particulièrement distingué en obtenant cette même récompense. Il s'agit d'une qualification remarquable et cela d'autant plus qu'il était présenté pour la première fois dans une exposition internationale et mis en concurrence avec d'autres chiens, tous titrés et de haute lignée.

Signalons enfin que «Scedir Rhum» et «Floralie» avaient obtenu déjà d'excellentes notes de classement lors d'une précédente exposition qui s'est tenue récemment à Lausanne, l'un, mâle avec un premier prix en excellence et classé meilleur sujet de la race, l'autre femelle avec un premier prix et le certificat d'aptitude cynologique international de beauté.

Félicitations aux éleveurs, à Yves Tonossi en particulier, très soucieux du respect des origines des chiens de son élevage et des soins qu'il apporte à leur profil et à leur toilette. (Texte et photo sp)

FRANCE FRONTIÈRE

De graves lacunes

Secours d'urgence dans le Haut-Doubs

La vie humaine est plus vulnérable dans le Haut-Doubs qu'à Besançon ou Montbéliard. Cette précarité face aux risques de l'accident ou de la maladie grave est soulignée par Dominique Guignat qui vient de soutenir une thèse de doctorat en médecine sur le thème de «Les secours médicaux d'urgence dans le Haut-Doubs».

Dans ce rapport, il montre notamment les carences en moyens de réanimation et d'assistance médicale spécialisée ainsi que l'éloignement des centres hospitaliers. A ce diagnostic, il propose une thérapeutique s'appuyant en particulier sur les services d'un hélicoptère.

Le succès du traitement de l'urgence est subordonné en premier lieu à la rapidité d'intervention des secours. Car l'urgence correspond à un état de fait: des fonctions vitales menacées à court ou moyen terme. Il est admis en France qu'il ne doit pas s'écouler plus d'un quart d'heure entre l'alerte et l'intervention. Or, on est loin du compte dans le Haut-Doubs.

La dispersion de l'habitat, le relief accidenté et en hiver les conditions météo sont autant d'obstacles à cette rapidité. A ce handicap se greffe également le sous-équipement des secours. Les sapeurs-pompiers de Maiche et du Russey ne disposent pas encore d'une mâchoire de survie mais d'une antique cisaille pour désincarcérer les blessés de la route.

N'oublions pas qu'en 1986, on a dénombré dans le Haut-Doubs 147 accidents de la circulation, avec blessés graves et 19 morts. A noter aussi l'absence de SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation) dans le Haut-Doubs. Il faut signaler tout de même l'initiative privée d'un médecin du

Russey disposant d'une 205 Turbo 16 équipée comme un SAMU.

Enfin, le docteur Guignat, auteur de la thèse, évoque la longueur du transport des patients jusqu'au centre hospitalier le plus proche, et préconise la mise à disposition d'un hélicoptère qui ne soit pas, comme celui de Mouthe, réservé exclusivement aux secours de skieurs. Il faut savoir en effet qu'un hélicoptère effectue en quinze minutes la distance qu'une ambulance met quatre heures à parcourir par mauvais temps, et que trente minutes de perdues augmentent de 300% la mortalité des urgences.

Le médecin du Russey mentionné précédemment avait songé à s'équiper d'un hélicoptère, mais il n'existe pas actuellement sur le marché d'appareil miniature suffisamment fiable. Le problème des urgences médicales dans le Haut-Doubs est donc loin d'être réglé... (pra)

● Immobilier

A louer aux Brenets dès le 1er avril 1988
**magnifiques appartements résidentiels
de 3 1/2 et 4 1/2 pièces**

Cheminée de salon, cuisine agencée, jardin, balcon, vue exceptionnelle, garage à disposition. ☎ 039/32 18 86

Nous demandons à acheter
horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis)

**Christophe Grimm, Grand-Rue 12,
Neuchâtel-Cormondrèche,
☎ 038/31 76 79**Garage de la place engagerait
pour date à convenir**mécanicien
auto**

(CFC)

Ecrire sous chiffres IT 1283
au bureau de L'Impartial

● offres d'emploi

Etude d'avocat-notaire
cherche**secrétaire
qualifiée**pour date à convenir.
Prière de faire offres sous chiffres
SN 1255 au bureau de L'Impartial.

LE LOCLE

à vendre appartement de
3 piècesPrix exceptionnel
Fr. 108 000.-Avec Fr. 12 000.- de fonds
propres, votre mensualité sera
de Fr. 533.- seulement
(toutes charges comprises)

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38**au Cabaret**
Bar - Dancing
Le Locle

Armée du Salut, Numa-Droz 102

Du jeudi 28
au dimanche 31 janvier,
chaque soir à 20 heures,
Fernand Legrand
abordera le sujet:**vivre vraiment**

Invitation cordiale.

Rencontres - Amitiés - Mariages

Un coup de pouce. Clubpuce, 01/363 67 75

● offres d'emploi

VILLE
DE
LA CHAUX-DE-FONDS**Mise au concours**La direction des Services industriels de
la ville de La Chaux-de-Fonds met au
concours les postes suivants:**Pour son service des installations
électriques intérieures:****chef monteur**responsable du service des installations
et des réparations électriques ainsi que
du magasin.Ce poste est destiné à une personne justifiant
d'expérience et titulaire de la maîtrise
ou d'un titre reconnu équivalent.Les renseignements concernant ce poste
peuvent être obtenus auprès de M. J.-G.
Agustoni, ingénieur en chef des Services
industriels, ☎ 039/27 11 05,
interne 25.**Pour son service des eaux et du gaz:****ingénieur ETS**
en mécanique ou titre équivalentPour l'exploitation, l'entretien et l'extension
des réseaux d'eau et de gaz, ainsi
que des installations s'y rapportant.Nous demandons de l'expérience et de
l'intérêt dans les domaines ci-dessus.Les renseignements concernant ce poste
peuvent être obtenus auprès de M. J.
Rod, chef des réseaux d'eau et de gaz,
☎ 039/27 11 05, interne 47.Les candidats devront faire preuve d'initiative
et d'aptitude à diriger du personnel.**Entrée en fonctions:** tout de suite ou à
convenir.**Traitement:** selon la classification communale
et l'expérience.Les offres de services accompagnées des
documents usuels sont à adresser jusqu'au
1er février 1988 à la direction
des Services industriels, Collège 30,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Nous souhaiterions engager une

**secrétaire-
comptable****Profil désiré:**Quelques années de pratique,
connaissance de l'informatique,
facilité d'adaptation, sérieuse et
précision dans le travail.Nous offrons un emploi intéressant
avec collaboration directe
avec la direction. Entrée en service
tout de suite ou à convenir.Nous attendons vos offres manuscrites
sous chiffres CW 1243 au bureau de
L'Impartial et nous vous garantissons
une discrétion absolue.Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage rapide
Détartrage de boilers**Schaub & Muhlemann SA**La Chaux-de-Fonds - Le Locle
☎ 039/23 33 73

● demandes d'emploi

DAMEavec références cherche heures de ménage
ou nettoyages de bureaux ou de petite
usine.

☎ 039/28 43 74.

**EMPLOYÉE DE BUREAU-
TÉLÉPHONISTE**français-allemand-anglais parlés, cherche emploi à
temps partiel. Libre tout de suite.

Ecrire: case postale 71, 2304 La Chaux-de-Fonds.

DAMEcherche quelques heures de ménage ou
repassage.

☎ 039/28 12 17.

DIPLÔMÉ CFHcherche emploi dans la branche horlogerie-
bijouterie. Entrée immédiate.Ecrire sous chiffres MC 1133 au bureau de
L'Impartial.**DAME**cherche heures de ménage, repassage ou
nettoyage de bureaux, le soir.☎ 039/23 82 67, entre 12 et 13 heures
et dès 18 heures.**JEUNE FILLE**sortant de moderne en juillet 1988, cherche une place
d'apprentissage d'employée de bureau, à La Chaux-de-
Fonds ou à Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres CW 1252 au bureau de L'Impartial.

HOMME TRENTAINEayant perdu sa place cause accident cherche au
plus vite travail manuel à 50% (léger à positions
variées). Ouvert à toutes propositions.Ecrire sous chiffres XW 1037 au bureau
de L'Impartial**DAME**cherche emploi à temps complet ou partiel, très dis-
ponible, même le week-end. Expérience dans les
secteurs: para-médical, secrétariat, comptabilité.
Hôtellerie, direction, gestion. Offres sous chiffres
L 28-300092 Publicitas, 2001 NeuchâtelVille
et Commune
de Boudry**Mise au concours**Afin de pourvoir une place devenue vacante au service technique communal,
par suite de démission honorable, le Conseil communal de la ville de Boudry
met au concours le poste de**ingénieur ETS en architecture
ou génie civil**

ou

technicien-architecte

ou

dessinateur-architecte expérimentéLa préférence sera donnée à un candidat ayant une certaine expérience dans les
domaines de l'architecture et du génie civil, le service technique communal
étant appelé à collaborer avec les différents autres services de la commune, en
ayant notamment à remplir les tâches suivantes:

- contrôle des plans de construction;
- établissement de projets, plans, devis et soumissions;
- surveillance des chantiers;
- établissement de métrés;
- établissement, tenue à jour et archivage de tous les plans
des réseaux communaux.

Exigences:

- aptitude à assumer des responsabilités;
- dynamisme et esprit d'initiative.

Selon les qualifications du candidat, la responsabilité du service technique
pourrait lui être confiée.

Obligations et traitement légaux.

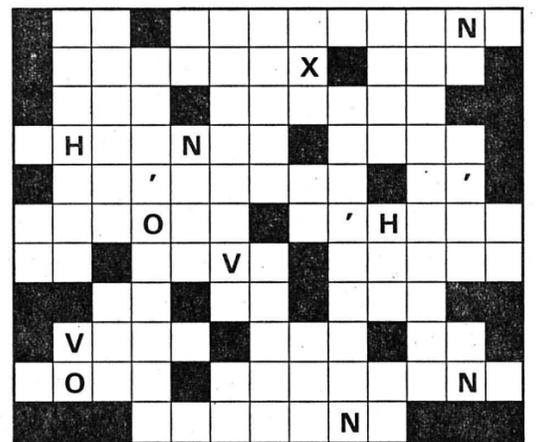
Entrée en fonctions: 1er avril 1988 ou date à convenir.

Le cahier des charges ainsi que tous les renseignements concernant ce poste
peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal, ☎ 038/42 30 32.Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des
copies de diplômes et certificats doivent être adressées au Conseil communal,
2017 Boudry, jusqu'au 15 février 1988.

Boudry, le 19 janvier 1988

Conseil communal

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE

5e jour

Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette
grille, en utilisant les lettres déjà placées.**Comment jouer?**Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur
FM 97.5 (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au
vendredi), appelez le (038) 244 800.Vous proposez alors une consonne qui selon vous
figure dans la phrase mystère. Si votre proposition
est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir
fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase
que vous avez imaginée. Si la phrase est la
bonne, vous remportez le prix du jour en
bon de voyage.Chaque jour une lettre nouvelle est placée
dans la grille et le montant du grand prix diminue!
(1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000
fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr.,
300 fr. et 200 fr.)**Si vous ne captez pas RTN-2001**Envoyez votre proposition de phrase sur une carte
postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve
14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la
phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal
faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de
voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec

L'Impartial

Le coq à l'ouest

Fleurier doit réparer son clocher

A Fleurier, le coq du temple et la croix penchent dangereusement à l'ouest depuis quelques années. La pièce maîtresse du clocher (poinçon) est pourrie sur une hauteur de six mètres. Avec d'autres travaux importants, la commune devra dépenser 410.000 francs pour régler la facture des réparations. Le tiers de ce montant sera couvert par des subventions plutôt extraordinaires.

La tour du temple, dessinée par l'architecte Léo Châtelain, a été bâtie en 1899-1900. Elle reprend le décor de la façade sud datant de 1824. Auparavant, l'édifice était flanqué d'un clocher comtois recouvert d'ardoise et de fer blanc, fixé au-dessus du fronton. Il ressemblait à celui de Couvet, mais en plus petit. C'est pourquoi les Fleurisants décidèrent d'en ériger un autre, plus majestueux. Belle illustration de l'esprit de clocher!

L'INCENDIE DE 1964

A l'époque où le CP Fleurier flamboyait en ligue nationale B, la patinoire était comble le soir du 8 février 1964 quand le temple décida de s'enflammer. Un incendie intérieur qui ravagea la charpente et... priva les hockeyeurs de public. La dernière restauration du temple, après celle de 1930 qui vit disparaître la chaire «Empire», date donc de 1964.

Depuis, aucun travail d'entretien n'a été réalisé si ce n'est la révision de l'orgue. Il y a donc beaucoup à faire. Le clocher représente le gros morceau. Outre le remplacement de la pointe et du coq, le sablage de la croix, il faudra s'attaquer aux murs en roc blanc du Jura. Pourtant épais d'un mètre, ils absorbent l'eau et souffrent des cycles du gel-dégel. Après divers rhabillages des façades qui seront sablées, on appliquera deux couches de silicone pour rendre la pierre imperméable.

Ce travail, estimé à 62.000 francs

pour la maçonnerie, nécessitera la pose d'un échafaudage loué pendant six mois et qui coûtera 46.000 francs. Charpente et lambrisage du clocher (30.000 francs), couverture en fibro-ciment pour remplacer l'ardoise (41.000 francs), ferblanterie pour l'ensemble de l'immeuble (64.000 francs), serrurerie (54.000 francs), et autre paratonnerre (113.000 francs), installations d'humidification pour l'orgue, remplacement du coq, etc., coûteront 410.000 francs selon le devis.

L'octroi d'un prêt LIM n'est pas possible car le temple n'a pas grande valeur historique. L'EREN n'a pas de fonds qui pourrait être mis à contribution tandis que la paroisse est fauchée.

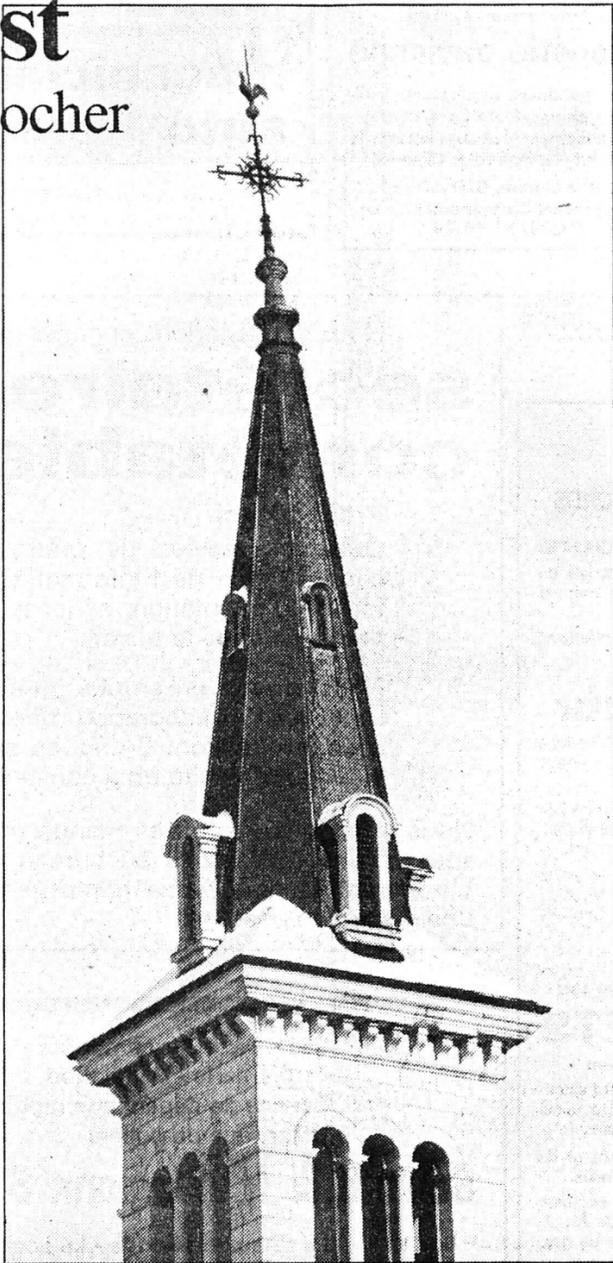
La commune a quand même trouvé le moyen de toucher quelque argent auprès de... l'Office fédéral des forêts et de la protection de la nature. Sauf erreur, il est déjà intervenu pour la restauration des Mascarons de Môtiers.

Cet office versera 30% de subventions mais sur un montant maximum de 354.000 francs. Ce qui nous fait 106.200 francs. L'Etat en fera de même, à titre extraordinaire, avec 10% du même montant maximum.

Fleurier recevra donc 141.600 francs et ne devra, finalement, déboursier que 268.000 francs.

C'est toutefois un crédit global de 410.000 francs que le législatif sera appelé à voter mardi 2 février.

JJC



Le clocher de Fleurier avec son coq qui penche à l'ouest. (Impar-Charrère)

Charmettes: procédures closes

Le Dr Chuat renonce à poursuivre

Comme il l'avait laissé entendre, le Dr Michel Chuat a décidé de mettre fin aux procédures judiciaires qu'il avait engagées.

La première concernait la plainte déposée à la suite de l'enregistrement de la séance de la commission de la FECPA (Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées) du 8 janvier 1987; séance au cours de laquelle il avait été mis fin au contrat du Dr Michel Chuat.

Le Grand Conseil ayant refusé de lever l'immunité du conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi, seul le premier secrétaire du Département de l'intérieur était encore concerné.

Le Dr Chuat renonce également

à la procédure engagée contre M. Jaggi, selon laquelle l'ancien responsable du home des Charmettes estimait que le chef du Département de l'intérieur devait procéder à une enquête, à la suite de la plainte déposée contre Francis Meyrat, ancien administrateur de la FECPA.

Ces deux annulations de procédure surviennent à la suite de la nomination du Dr Michel Walder, au home des Charmettes, nomination qui satisfait toutes les parties.

Reste bien entendu la procédure en cours (enquête préalable) contre M. Meyrat, indépendante des deux premières; la dénonciation étant poursuivie ici d'office. (pve)

LITTORAL

Un accueil ému

Gala annuel des Armourins au Temple du Bas

Quel ensemble propose à ses jeunes de telles chances de se produire? L'agenda du Showband des Armourins prévoit chaque année concerts et parades en Suisse et à l'étranger. Mieux encore: ses musiciens composent, arrangent, et dirigent. Le showband est ainsi devenu un vrai conservatoire de la musique d'ensemble, qui éduque à tous les styles et engage à la création. En un gala annuel, qu'il offrira samedi au public neuchâtelois, il a déployé ses talents et ses espoirs en 24 pièces d'une exécution nette et lumineuse.

Le programme aime les sautes d'humeur: samba, swing, classique côtoient de nombreuses musiques

de films composées bien sûr par les plus grands, Morricone et Cosma. Mais quand Philippe Crevoisier et Delphine Bourquin s'y mettent, pour ne citer qu'eux, la section rythmique roule de grandes foulées construites et surprenantes et les fifres et les flûtes trouvent leur aisance mélodique. Le Temple du Bas, bourré, leur a réservé un accueil ému, sans compter les caméras, appareils de photos et enregistreurs parsemés dans la salle pour immortaliser l'instant. Près de 70 musiciens ont ainsi témoigné de leur joie de jouer. Pour eux rien n'est plus gratifiant de conquérir le public.

C. Ry.

EXPOSITIONS

Philippe Monod chez Ditesheim

De grands rideaux occupent la Galerie Ditesheim. Sombres, griffés de noirs et de rouges. Dans leur opacité Philippe Monod enfouit des émotions. Ses grands voiles déployés, écartés, diffèrent une réalité inquiétante. Et c'est au-delà que l'œil cherche à savoir. Ces grands pans imprégnés deviennent à eux seuls un écran qui a magnétisé une expérience de vie. Vio-

lence sourde, frayerie et lumières s'éteignent dans l'épaisseur des couleurs tissées. Parfois le rideau se déchire, parfois, il diffuse un faisceau laiteux. Couvrir et découvrir, le regard choisit de caresser l'obstacle ou de le transpercer.

C. Ry.

● Galerie Ditesheim, jusqu'au 28 février.

Les anciens directeurs d'Ebauches S.A. fondent une association

Depuis une vingtaine d'années, les anciens directeurs du groupe Ebauches S.A. se réunissent tous les ans, dans un but amical. Ils ont décidé de former une association légalement constituée afin qu'elle puisse valablement dialoguer avec les responsables des institutions sociales issues ou restantes de l'ancien groupe Ebauches S.A.

Des statuts comprenant huit articles ont été adoptés dernièrement et le siège de l'association est Neuchâtel, où se trouvait l'ancienne Ebauches S.A.

LES BUTS

Cette association, constituée au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, a pour buts:

- de maintenir les relations entre les directeurs retraités de l'ancien groupe d'Ebauches S.A.;
- de sauvegarder en toute circonstance, les intérêts de l'ensemble des retraités de l'ancien groupe d'Ebauches S.A., passés au 1er janvier 1987 à la caisse de pensions de SMH;
- de suivre dans la mesure du possible, l'activité de la Fondation d'Ebauches S.A., en assurant la sauvegarde des intérêts des bénéficiaires.

Il faut relever que la fondation a un capital actuel de plus de 30 millions de francs et c'est elle qui finance actuellement les retraites anticipées des membres d'ETA S.A.

L'association a la faculté d'élargir ses rangs à d'autres membres de l'ancienne caisse de retraite d'Ebauches S.A.

L'association se réunit au moins une fois par an et en cas de besoin, elle pourra percevoir des cotisations. Elle nomme quatre personnes, soit un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier qui forment ensemble, la direction de l'association.

Précisons encore que les quatre personnes qui ont été désignées ont rempli dernièrement une fonction dans les institutions sociales d'Ebauches S.A. Il s'agit de M. Pierre Stucker, président (anciennement à la direction générale de Neuchâtel); M. Raymond Beaumann, vice-président (anciennement EEM Marin); M. Georges Mathez, secrétaire (anciennement Schild S.A., Granges) et M. Jacques Liengme, trésorier (anciennement Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A.). (ha)

L'ordinateur à tous les étages

Portes ouvertes à l'Ecole technique de Couvet

Vendredi soir et samedi matin, l'Ecole technique de Couvet ouvre ses portes au public et aux futurs apprentis. Un constat: l'ordinateur s'est installé à tous les étages. Il revalorise les professions manuelles.

L'ordinateur commande la fraiseuse numérique dans l'atelier de mécanique. Chez les dessinateurs, il permet de tirer des traits et des hachures sans encre de chine, sur écran - le dessin est ensuite reporté sur papier avec une imprimante.

Les électroniciens l'utilisent pour les calculs et les graphiques.

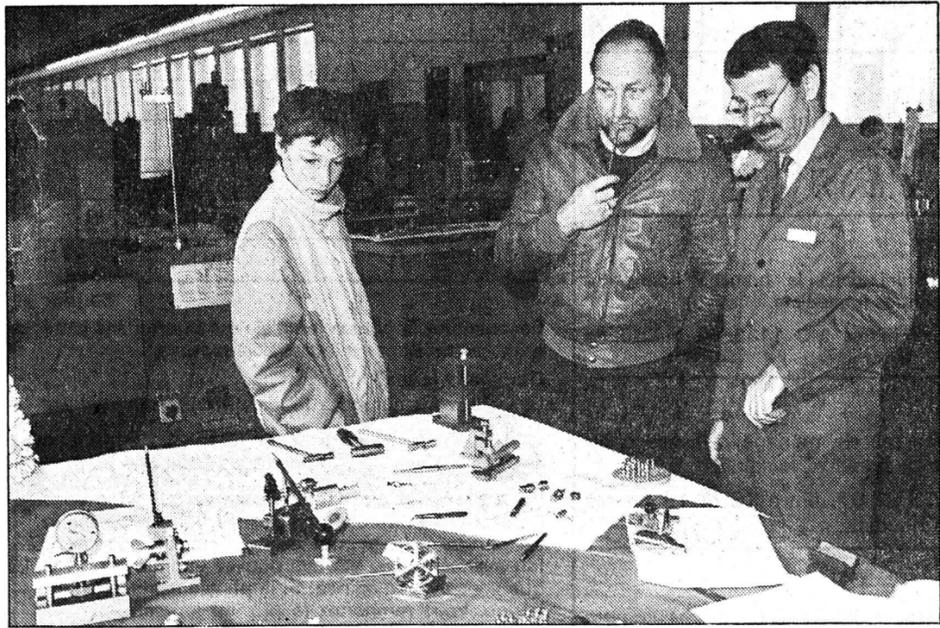
L'informatique a bel et bien pris racine à l'école technique. Avec cet outil, les métiers manuels sont revalorisés, les opérations répétitives réduites. L'apprenti peut se concentrer sur l'essentiel: la mécanique pure, la conception des systèmes. Ce qui n'écarte pas pour autant une solide formation

Ouvrant ses portes, l'Ecole technique n'a pas été submergée par la foule. Mais de nombreux parents sont venus avec des enfants en passe de choisir un métier. Les mécaniciens de précision sont recherchés. L'affaire Dubied l'a prouvé, paradoxalement. Quant aux mécaniciens électriciens, ils paraissent indispensables. Les électroniciens, s'ils s'intéressent à l'informatique, trouveront du boulot à coup sûr.

Restent les dessinateurs: ceux de Dubied (sept) poursuivent maintenant leur formation à l'Ecole technique. On va profiter de leur présence pour reprendre ces cours abandonnés au début des années 1970. Avec l'introduction du DAO (qui n'est pas un vin portugais mais le dessin assisté par ordinateur) la profession pourrait susciter un nouvel intérêt.

Enfin, après une formation de deux ans, l'Ecole technique de Couvet ouvre la porte de l'Ecole d'ingénieurs du Locle. Le canton a besoin d'ingénieurs pour mener sa politique de redéploiement industriel.

JJC



Exposition dans l'atelier de mécanique. Les bijoux réalisés par les apprentis. (Photo Impar-Charrère)

L'anniversaire du club Aurore à Môtiers

A Môtiers, le Club Aurore, exclusivement masculin, a été fondé le 26 janvier 1920. Sa devise: «Va et découvre ton pays», comme le préconisait J.-J. Rousseau. A tant voyager, le club a oublié de fêter ses 65 ans. Il s'est rattrapé dernièrement.

Les membres et leurs épouses se sont retrouvés au Prieuré Saint-Pierre, de Môtiers. Dans la fraîcheur des caves, les visiteurs ont

été impressionnés par l'ampleur des bouteilles en stock et la pratique de la méthode champenoise pour élaborer le mousseux Mauler. Le chef de cave, Gérard Mugnier, commenta la visite.

Le repas pris à l'Hôtel des Six-Communes fut agrémenté par la présentation de films documentaires de Hans Mägli, de La Côte-aux-Fées, et quelques tours de loto.

Le secrétaire rappela les événements qui ont marqué la vie du club et le président Pierre Schneberger exprima sa reconnaissance aux membres, tout en souhaitant que le club Aurore qui fêtera ses 70 ans dans trois ans vive encore longtemps. Cette année, les membres effectueront leur course au Bürgenstock, via Lucerne, avec retour par le Brunig, Interlaken, Thun et Berne. (Imp-lr)

DÉCÈS

COUVET

M. Wilfred Hug, 59 ans. M. Ali Currit, 1901.

MÔTIERS

Mme Nadine Etienne, 73 ans.

FRESENS

M. Maurice Porret, 1902.

NEUCHÂTEL

Mme Ida Gindraux, 1890. M. Georges Jeanmairet, 1910.

Abonnez-vous à L'Impartial



Enfin des nouveaux locaux pour M. Baudois.

(Photo Schneider)

Déménagement sportif

Le siège de l'ACNF aux Hauts-Geneveys

Depuis une vingtaine d'années le comité de l'Association cantonale neuchâteloise de football se réunissait au domicile de son président, M. Jean-Pierre Baudois, à Cernier. La multiplication des tâches et du courrier a nécessité un déménagement dans un lieu plus approprié pour recevoir des séances d'une dizaine de membres.

Depuis quinze jours, le siège de l'ACNF se trouve aux Hauts-Geneveys, rue de la Chapelle no 10, une ancienne fabrique qui a également servi de jardin d'enfants. Avec ses trois pièces et son agencement fonctionnel, plus de problème d'espace et de mouvement pour le président Baudois et son comité qui s'occupent de la

gestion de plus de 150 matches par week-end, l'association comptant 59 clubs et 320 équipes.

Agé de 72 ans, M. Baudois préside avec une rare compétence l'association depuis 25 ans; il a demandé à être remplacé cette année et son successeur sera nommé lors de l'assemblée générale du 12 août prochain. (ms)

« Le réveille-matin a sonné! »

Assemblée générale de l'Union PTT section Neuchâtel

Avec une gestion du personnel qui se durcit, l'Union PTT section de Neuchâtel bat le rappel des troupes. Elles se montrent attentives et unanimes derrière le président réélu Dominique Turberg. Combatif, celui-ci ne cache pas les priorités à défendre au congrès de l'Union cette année: le relèvement des salaires et l'embauche d'un personnel stable et formé.

L'Union PTT a aussi montré ses atouts cœur, samedi après-midi à Peseux, au cours d'une assemblée cordiale et animée.

Dans son rapport, le président donne ses idées-cadres: défense du monde du travail, où qu'il soit, et exigence d'une éthique professionnelle irréprochable.

Il a distribué ses compliments mais aussi fustigé les déserteurs syndicaux et la presse parlementaire qui, dit-il, considère un peu facilement que le relèvement des salaires est un cadeau.

Indemnité de résidence, retraite à la carte acceptée par les Chambres fédérales, renchérissement et compensation du coût de la vie jusqu'à 111,1 points ne rattrapent pas pour autant le retard salarial de 5% du personnel fédéral ni les cotisations augmentées des caisses de pension.

Restent plus concrètement, les préoccupations de la section neuchâteloise. Pour pallier au manque

de personnel qualifié, la direction des PTT engage des auxiliaires, payés à l'heure. Cette embauche, d'abord localisée dans les arrondissements importants, se généralise dans toute la Suisse.

La formule n'est pas souhaitable, estime le président, et ce dans une politique du personnel qui fixe les effectifs de manière restrictive.

Avant tout ce personnel auxiliaire pose des problèmes humains et de climat de travail. Il n'empêche nullement des complications notoires au moment des congés et des vacances.

Interrogé, Michel Gobet, secrétaire syndical de l'Union PTT présent dans l'assemblée, pense que les auxiliaires doivent recevoir une formation de base afin de ne pas déqualifier les prestations.

Quant à la question des salaires, Claude Mossier membre du comité central de l'Union PTT, parlait de récents développements des négociations dans sa conférence.

Le relèvement se discute conjointement à la classification des fonctions, avec une direction générale qui a manqué jusqu'ici d'ouverture d'esprit, selon le syndicaliste.

LA POSTE DE L'AVENIR

Claude Mossier en vint à l'étude Poste 2000. Préoccupations majeures exprimées par la direction: la

rétribution comme un moyen de valoriser les carrières PTT, une urgence pour retrouver l'attractivité dans le marché du travail.

Les PTT pensent également mécaniser le tri des lettres; instituer un chef de groupe dans le secteur de la distribution, innovation qui n'a pas l'heur de plaire au personnel distributeur.

Pour l'Union PTT, il s'agira aussi de proposer le maintien des emplois attractifs hors des grands centres, alléger le travail de nuit, réduire, sans préjudice les journaux, la distribution du samedi.

Dans la préparation d'un avenir à gros changements, les coups de gueules syndicaux ne suffisent plus, et l'unité plus que nécessaire ne doit pas faire de résistance systématique aux nouveautés technologiques.

L'assemblée votait tous les rapports, reconduisait en l'acclamant Dominique Turberg à la tête de la section, prenait congé de deux fidèles actifs: Jean Méttraux (30 ans de lutte syndicale) et René Honsberger, remplacé par Angelo Gobbo et Michel Janin. Elle fêtait aussi ses jubilaires pour 25 et 40 ans de sociétariat.

Au Réveille-matin qui sonne, les syndiqués répondent à 388 pour la section neuchâteloise: un effectif qui représente près de 90% du personnel en uniforme. Pas de défection dans les rangs!

C. Ry

Contre un arbre

Conducteur grièvement blessé à Fontaines

Tandis qu'il circulait à vive allure sur le tronçon de route Cernier - Fontaines, vendredi vers 21 heures, un automobiliste domicilié à Chézard, M. Pierre-Olivier Botteron, né en 1967, n'a pu maîtriser son véhicule peu avant l'intersection de la route menant à Fontainemelon, après avoir croisé un autre usager de la route.

La voiture a alors traversé la chaussée pour se jeter violemment

contre un arbre. Blessé, le jeune conducteur a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Landeys puis, au vu de la gravité de ses blessures, transféré à l'Hôpital des Cadolles.

Le conducteur de la voiture circulant en sens inverse, ayant effectué le croisement, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Cernier ☎ (038) 53 21 33.

LES HAUTS-GENEVEYS

Contre une borne lumineuse

Un automobiliste domicilié à Colombier, M. H. J., circulait vendredi en début de soirée sur le tronçon de route La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel lorsque, aux Gollières, alors que la chaussée était enneigée et glissante, le véhicule vint heurter la borne lumineuse sur l'îlot à hauteur de l'hôtel Beauregard. Ensuite, la voiture percuta le candélabre sis un peu plus bas, sur la berme centrale, non sans avoir fauché des jalons

MALVILLIERS

Appel à un conducteur

Dans la nuit de vendredi à samedi, une voiture de couleur blanche, qui circulait des Geneveys-sur-Coffrane en direction de Malvilliers, a heurté un réverbère sis en bordure droite de la chaussée. Le conducteur de ce véhicule ainsi que les témoins de l'incident, sont priés de s'annoncer auprès de la gendarmerie de Cernier, tél. (038) 53.21.33.

NEUCHÂTEL 25

COMMUNIQUÉ

Silence trompeur

Rapport d'activité du Camp de Vaumarcus

Oui, tout est silence au camp pendant la saison d'hiver après le déroulement de tous les camps.

Mais silence ne veut pas dire inactivité. Bien loin de là. Dans le silence mûrissent les projets de programme que préparent les responsables de chaque camp: un travail lent, profond, exigeant avec le souci de répondre aux préoccupations des gens d'aujourd'hui.

Dans le silence également travaillent toute l'année les membres de la Commission administrative de Vaumarcus (CAV) dont le rapport d'activité pour 1986 indique que:

- Il y a eu 14.000 nuitées pour un total de 5000 campeurs.

- Les recettes des pensions et de location ont permis de couvrir toutes les charges inhérentes aux différents postes, ainsi que les frais d'entretien courants.

- 50.000 francs ont pu être consacrés à la sauvegarde du patrimoine.

- Idée géniale des Unions chrétiennes vaudoises: la réalisation du théâtre de verdure inauguré juste avant la saison des camps en juin dernier. Ce fut une réalisation appréciée par tous les campeurs pour leur feu de camp, leurs productions et leurs entretiens.

- Un coin de cafétéria avec distributeur de boissons a trouvé sa place à l'entrée, ce qui donne une note d'accueil très sympathique.

C'est le silence au camp. Mais ça bouge, ça réfléchit parmi les responsables de chaque camp. Ce qui inspire tout ce travail profond et persévérant n'est autre que le souci de répondre aux préoccupations, aux recherches de tous ceux qui viennent sur la colline de 7 à 77 ans... et plus! sur la colline où brille depuis plus de 70 ans la Lumière du Christ et où se rallume à chaque camp, toujours nouveau, le flambeau de l'amitié vaumarcusienne.

(comm)

Un mort sur les routes neuchâteloises en décembre

Les routes neuchâteloises auront tué une fois durant le mois de décembre, alors qu'on dénombrait 38 blessés pour un total de 234 accidents. Parmi les causes les plus fréquentes, la vitesse inadéquate tient la tête de la statistique (48 accidents), suivie de très près par les violations de priorité (46). L'ivresse quant à elle, est à la source de 25 accidents, à égalité avec l'inattention. Parmi les viols, on relève la distance insuffisante (21), les changements de direction (11) et les marches arrière (10). (ao)

NEUCHÂTEL

Collision

Une collision est survenue, samedi vers 11 h 30, à l'intersection passage de Pierre-à-Mazel et rue du même nom. M. F. D., de La Chaux-de-Fonds, est entré en collision avec l'automobile pilotée par M. W. B., de Colombier, occasionnant des dégâts.

Valangin: deux accidents sur le pont

Vers 23 h 15, vendredi, un conducteur genevois, M. O. V., circulait à bord d'un bus sur le tronçon de route Boudevilliers - Neuchâtel lorsque, sur le pont de Valangin, alors que la chaussée était enneigée et glissante, le véhicule, après avoir zigzagué, monta sur le talus à droite, où il fit un tonneau pour se retrouver sur ses roues, empiétant sur la voie descendante, sans éclairage.

Un quart d'heure plus tard, la voiture conduite par Mme C. R., de La Chaux-de-Fonds, descendait le pont de Valangin à vive allure, tout en dépassant un véhicule dont les feux clignotants étaient enclenchés, annonçant l'accident. Ainsi, la conductrice ne put immobiliser sa voiture et heurta le bus. Sous l'effort du choc, celui-ci fut poussé sur quelque trente mètres. Les dégâts sont importants.

MOUST-LUMIERE
Montandon & Co
Installations - Réparations -
Etudes - Projets - Devis
Crêts 98
☎ 039/26 50 50

A louer, Bois-Noir 39,
pour le 31 janvier 1988,
studio non meublé
Loyer mensuel,
charges comprises, Fr. 288.-.
☎ 039/26 06 64.

TÉLÉFAX
Fr. 163.-*
par mois
Installation et instruction
gratuites
* Leasing 48 mois
V. Redin - Copieurs
Saint-Imier, ☎ 039/41 42 82.
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 05 10.

PARTICULIER
cherche à acheter à
La Chaux-de-Fonds
ancienne
maison locative
de 2 à 5 appartements.
Paiement comptant.
Locataires pas importunés.
Ecrire sous chiffres
LO 1263 au bureau de
L'Impartial

immobilier
A vendre
à Saint-Imier
superbe appartement
5 1/2 pièces
Mensualité Fr. 889.-
(toutes charges comprises)
VISITE SANS ENGAGEMENT
Bureau à
Malleray 032/92 28 82
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

A vendre à La Chaux-de-Fonds, rue
Numa-Droz, dans immeuble ancien
appartement
de 4 pièces
cuisine non agencée, salle de bains,
balcon.
Ecrire sous chiffres 87-762 à ASSA
Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac,
2000 Neuchâtel

Mettons à disposition
partie
de magasin
pour exposition et vente.
Pas d'alimentation.
Ecrire sous chiffres MA 1274
au bureau de L'Impartial

PRÊTS PERSONNELS
jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discretion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30
y compris le samedi matin.

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendu-
les, montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

CAMIONS
MULTI **BENNES**
CURTY
28 56 28
Marais 20
2300 La Chaux-de-Fonds

LES PRODUITS LES PLUS FRAIS SE TROUVENT TOUJOURS DANS LE JOURNAL.



Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques / Association adogenes suisses de publicité

Les denrées périssables doivent être vendues aussi vite que possible. Sinon, les consommateurs perçoivent leur manque de fraîcheur.

Ce qui est vrai pour les fleurs et les fruits l'est aussi pour les ordinateurs ou tous les autres biens de consommation durables. Une annonce peut être insérée dans le journal du jour au len-

demain: ses effets en sont immédiatement perceptibles.

Les lecteurs ne s'intéressent pas uniquement à la fraîcheur des produits, mais également à tout ce qui est plus avantageux, nouveau, plus performant, plus fiable et livrable immédiatement.

Consultez votre journal. Vous constaterez sûrement que vos concurrents l'ont compris.

Le Journal
Les pages de la vie.



Ce qu'il reste de la voiture coupée en deux.

(Photo vu)

Voiture coupée en deux

Accident spectaculaire à Mont-Tramelan

Chance inouïe pour un automobiliste des Breuleux qui samedi circulait en direction de Tramelan. Arrivé à la hauteur de l'ancienne poste de Mont-Tramelan, son véhicule a dérapé sur la chaussée recouverte de neige et a percuté une autre voiture venant en sens

inverse et occupée par deux personnes également domiciliées dans le canton du Jura.

L'une des voitures a été littéralement coupée en deux et une partie de ce véhicule retrouvée contre la façade de l'habitation. On ne

déplore heureusement que des blessés légers. Les dégâts matériels se chiffrent à plus de 20.000 francs. C'est la police cantonale qui a procédé aux constats alors que le groupe accident de Bienne était également sur place.

(vu)

VALLON DE SAINT-IMIER

Nouveau visage à la présidence

Assemblée de l'Alliance des samaritains



Mme Josiane Gagnebin et à sa droite le nouveau président M. Alain Pantet. (Photo ny)

Vendredi soir s'est tenue au Buffet de la Gare de Saint-Imier l'assemblée générale annuelle de la section Saint-Imier de l'Alliance des samaritains.

La dynamique présidente, Mme Josiane Gagnebin, qui a occupé cette fonction depuis huit ans, a cédé sa place à un nouveau président en la personne de M. Alain

Pantet. Sa nomination s'est déroulée sans aucune discussion et sous les applaudissements des quelque trente-cinq personnes présentes.

Comme l'a fait remarquer la caissière Mme Nater, les comptes se portent bien. Mme J. Gagnebin a dressé un bref aperçu de la santé de la section et de ses activités. L'effectif est stable, mais il a plu-

tôt une tendance à la baisse. Huit cours de sauveteurs ont été organisés en 1987; ils ont accueilli 120 participants. Plus de quatre cents donateurs se sont présentés aux quatre séances de prises de sang. On peut noter les dates de dons de sang aux Rameaux pour 1988: 27 janvier, 18 mai et 15 juin.

Des remerciements ont été adressés au médecin de la section, M. Wainsenker. Une nouvelle tente a été achetée. La section s'est réunie onze fois l'an. Dans le cadre d'un exercice des sapeurs-pompier, une alarme a été enclenchée et huit membres sur dix se sont présentés à l'appel. La journée de l'Union romande des samaritains a malheureusement accueilli peu de participants de Saint-Imier. La présidente a fait part de sa déception à ce niveau de même qu'aucun nouveau membre ne s'est présenté au portillon en 1987.

1988 verra le 100e anniversaire des samaritains, qui se plairont pour l'occasion de participer à l'Imériale.

Bonne chance au nouveau président et espérons que son dynamisme sera récompensé par la venue de nouveaux membres. (ny)

Signaux et zone bleue

Délibérations du Conseil municipal de Corgémont

Dans sa première séance de l'année, un catalogue des objectifs 1988, comprenant douze points, a été établi par l'exécutif communal de Corgémont qui siègeait sous la présidence du maire Roland Benoît.

En 1985, une pétition, munie de 96 signatures, était déposée au bureau municipal, pour demander l'amélioration des conditions de visibilité au point de jonction de la route du Quart-Dessous avec la route cantonale.

Cette démarche vient de trouver son épilogue par l'interdiction de parcage sur la route cantonale, au nord de l'ancien collège et de l'immeuble de Centre-Village.

Edictée par l'Office de la circulation routière du canton, cette

décision est devenue exécutoire avec la pose des signaux appropriés.

Pour faciliter dans le même secteur la libération des places de parc, les quelques places situées au sud de la fontaine communale seront mises en zone bleue.

GARDE DES CHIENS

La direction de police du canton a fait parvenir aux communes un nouveau règlement-type concernant la garde et la taxe sur les chiens.

Etant donné que les principales dispositions concernant la gent canine sont déjà incluses dans le règlement local de police, le Conseil communal renonce à établir un règlement spécifique dans ce domaine.

L'opportunité de mettre en

place un dispositif de distribution automatique de gants à l'usage des propriétaires de chiens, est à l'étude.

DÉFENSE CONTRE LE FEU

L'assemblée annuelle des commandants des corps des sapeurs-pompier du district de Courtelary se déroulera le vendredi 26 février à la Halle de gymnastique de Corgémont. La municipalité sera représentée à cette rencontre.

BOCCIA-CLUB

Un lot de bois sera mis à la disposition du Boccia-Club, pour la terminaison des travaux d'aménagement des pistes dans le nouveau bocciodrome couvert de cette société. (gl)

Caisses noires sur papier blanc...

«Et personne n'osa parler», par Rudolf Hafner, vient de sortir de presse en allemand

Sous le titre «Und keiner durfte das Maul auf tun...» («Et personne n'osa parler»), le livre de Rudolf Hafner, consacré bien évidemment à la fameuse affaire des caisses noires bernoises, vient de sortir de presse. Sa version originale et donc alémanique est actuellement seule disponible, mais sa traduction française sera très probablement mise au point d'ici quelque trois mois.

«Passablement de gens se sont réveillés avec l'éclatement de l'affaire en elle-même et ont réalisé alors que bien des choses devaient changer dans ce canton. En écrivant ce livre, j'espérais bien faciliter la pérennité de cette prise de conscience».

SÉANCE DE DEDICACES A... SOLEURE

A Soleure samedi matin, l'ancien réviseur se soumettait à une séance de dédicaces, dans une librairie de la place. Pourquoi Soleure? Parce qu'il y avait été invité. «Si une librairie bernoise m'invitait, je répondrais positivement aussi».

DOCUMENTS À L'APPUI

Plus avant, le nouveau conseiller national soulignait: «Jusqu'ici, la population n'avait pas eu l'occasion de se plonger sur les documents authentiques reproduits dans mon livre». Rudolf Hafner juge dès lors que la réalisation de cet ouvrage était importante, même si le public a lu et entendu parler abondamment des caisses noires.

Ainsi que l'auteur le précise dans son introduction, il n'a pas voulu romancer du tout son livre, qui se veut une description exacte de faits, un rapport de ses investigations en quelque sorte. D'où, par

exemple, la reproduction de nombreux documents.

EXEMPLE CHAUX-DE-FONNIER

Analysant le rôle du Conseil exécutif bien sûr, mais également celui de la justice, du Grand Conseil, des partis politiques, Rudolf Hafner décrit dans le détail divers aspects de ce qu'on a bien vite appelé l'affaire des caisses noires. Dans ce sens, il se penche notamment sur les versements effectués dans le cadre de la lutte pour le maintien du Jura bernois dans son canton. Et d'intituler ce chapitre: «Le problème du Jura ou l'ours dans un magasin de porcelaine»...

Par ailleurs, pour illustrer un chapitre consacré au «fonctionnement illégal de la bureaucratie», l'auteur a choisi l'affaire de la CISA, plus précisément des déchets toxiques dont le canton de Berne se débarrassait en terre chaux-de-fonnière.

D. E.

Orateur belge à Moutier: le député Houriet réagit

Le gouvernement interpellé quant à la venue de José Happort

Dans un communiqué envoyé en fin de semaine, l'Unité jurassienne et la commune de Vellerat annoncent qu'elles ont invité José Happort, bourgmestre des Fourons et député belge au Parlement européen, à venir s'exprimer, le 10 février prochain, à Moutier. Voilà qui ne pouvait manquer de provoquer l'ire du député Guillaume-Albert Houriet, qui interpelle le gouvernement.

«La contribution de cet homme qui fait tomber les gouvernements sera précieuse aux Jurassiens», déclarent, dans leur communiqué, l'Union et la commune libre de Vellerat. «Comment bloquer les rouages de l'Etat totalitaire, comment gagner, même lorsqu'on est faible au départ, quand et comment faire preuve de l'insoumission qui mène à la victoire? Telles sont les ques-

tions que ne manquera pas d'aborder le héros de la défense de la langue française en Belgique», poursuit ce texte où il est précisé que tous les Jurassiens sont invités à rencontrer José Happort, le 10 février à Moutier.

AUTORISATION SPÉCIALE?

Le député Houriet a donc déposé immédiatement une interpellation, faisant notamment référence à l'une de ses précédentes interventions parlementaires. En septembre dernier, en effet, le gouvernement cantonal avait précisé au chef des Sangliers que les ressortissants étrangers ne possédant pas de permis d'établissement ne peuvent s'exprimer, sur des questions politiques ou privées, que si une autorisation spéciale leur a été

accordée. Ce en vertu d'un arrêté du Conseil fédéral.

Dès lors, Guillaume-Albert Houriet demande au Conseil exécutif si une telle autorisation a bien été accordée à José Happort ou, dans le cas contraire, quelles mesures entend prendre le gouvernement. Plus avant, le député de Courtelary s'inquiète de savoir si l'exécutif cantonal «aura le courage d'exiger du Conseil fédéral qu'il fasse appliquer à la lettre l'arrêté concernant les discours politiques d'étrangers».

Et de demander enfin pourquoi le canton de Berne fait preuve d'un «laxisme déroutant», par rapport à d'autres cantons appliquant avec fermeté l'arrêté sus-mentionné. En faisant référence notamment à l'interdiction de parole prononcée contre Jean-Marie Le Pen à Genève. D. E.

Troncs pour colmater

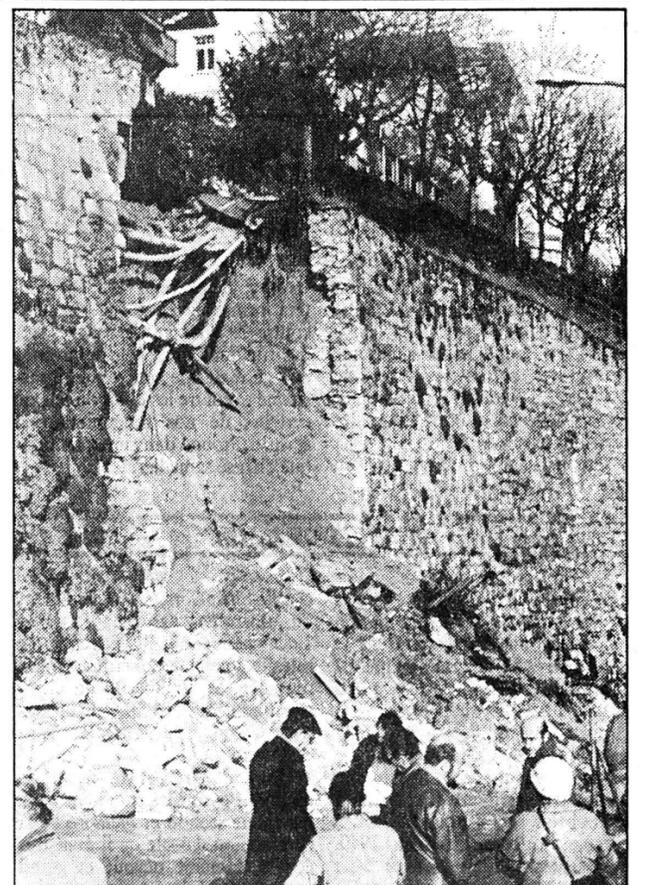
Effondrement d'un mur à Bienne

Le mur de soutènement, qui s'est effondré samedi à Bienne, a été colmaté dimanche à l'aide de troncs d'arbres par une entreprise de construction.

Conduisant à l'Hôpital régional, la Haute Route demeurera fermée durant plusieurs semaines, a indiqué M. Dietmar Schringer, ingénieur communal. Les recherches menées avec des chiens ont permis de conclure qu'aucune personne n'avait été ensevelie sous les gravats.

Un câble téléphonique sectionné a été réparé provisoirement, M. Schringer a expliqué qu'il ne s'agissait pas véritablement d'un mur de soutènement. Haut de 14 mètres, le mur avait été érigé en couverture d'une paroi derrière laquelle se trouvait un rocher.

L'effondrement est la conséquence d'un entretien déficient, a affirmé M. Schringer. Tous les murs situés sur le territoire communal font pourtant l'objet d'inspections régulières. Il semble que le rocher se soit désagrégé et qu'il ait exercé une pression sur le mur construit il y a environ 80 ans. La ligne d'autobus desservant l'hôpital empruntera un autre tracé. (ats)



Un entretien déficient est à l'origine de l'effondrement du mur. (Bélino ap)

Truffes en toute saison

Travaux pratiques du lycée cantonal récompensés

Deux élèves du Lycée cantonal de Porrentruy ont obtenu en décembre dernier le deuxième prix du concours «Jeunesse et économie 1986-87». Le travail de Fabrice Comte de Saint-Ursanne et de Jacques Chappuis de Chevenez, porte sur le cheminement d'un artisan de la Courtine pour exporter une

spécialité, en l'occurrence la truffe à la damassine.

Le concours «Jeunesse et économie» créé il y a près de dix ans, s'adresse aux étudiants de toute la Suisse. Patronné par la Fondation Paul Hahnloser de Winterthour qui encourage la formation dans le commerce de l'exportation, ce con-

course a pour but de stimuler l'intérêt des jeunes pour les mécanismes de l'économie. Les élèves du professeur Jacques Simon se sont lancés avec enthousiasme dans l'étude de sujets aussi divers que «Pierre Cardin enfume le Japon», «La promotion touristique d'une région à l'étranger, cela marche-t-il?» ou encore «Vade-mecum du petit exportateur».

Sept élèves se sont classés dans les huit premiers rangs, tandis que Fabrice et Jacques ont remporté un valeureux deuxième prix pour avoir présenté un travail intitulé «Un artisan-confiseur voit grand». Les deux lauréats ont en outre obtenu le meilleur prix linguistique de leur catégorie.

L'EXOTISME JURASSIEN

L'histoire commencerait ainsi: vous prenez du sucre, de la pâte de cacao, du beurre de cacao, de la crème entière, de la poudre de lait entier, de la poudre de lait écrémé, des agents conservateurs sans oublier l'eau-de-vie de damassine. Vous roulez le tout dans du sucre fin et posez chaque truffe ainsi modelée dans un écrin de papier qui représente le 30% du prix de revient de la gâterie.

Les chevaux symbolisent l'origine jurassienne du produit frappé du nom de son créateur et voilà la douceur prête à ravir les palais les plus exigeants; mais attention, pas n'importe lesquels: ceux qui savent apprécier et ceux qui le peuvent.

Les touristes et les entreprises jurassiennes sont les principaux clients du confiseur de Lajoux. La truffe, brune à l'extérieur et cré-

meuse à l'intérieur, gagne ses lettres de noblesse, les affaires vont bon train et l'artisan-confiseur «qui voit grand» songe à l'exportation. C'est ce processus qui a été particulièrement analysé par les élèves de Jacques Simon.

DE LAJOUX À LA HOLLANDE

Le petit artisan qui veut exporter ses produits ne peut le faire que par l'intermédiaire de mandataires équipés pour faire des études de marché. C'est la société Globe-Contact S.A. de Boncourt qui a pris en main le marché international de la truffe à la damassine, produit qui ne connaît pas de concurrence du fait de la rareté de cette délicate eau-de-vie.

En l'occurrence, il faut «cibler» juste, la truffe étant un produit de luxe, c'est vers des pays à monnaie forte comme l'Allemagne et la Hollande que la prospection se fait. L'aventure en est à ses débuts et les deux jeunes lycéens se sont posés un certain nombre de questions et notamment celle de savoir si un produit typiquement jurassien avait des chances de s'imposer à l'étranger.

La réponse des jeunes gens est affirmative: «Par la création des truffes à la damassine, produit typiquement jurassien, l'artisan-confiseur a de bonnes chances d'étendre son marché au niveau européen.» Forts de cette certitude et de leur succès, les lycéens présenteront prochainement leur travail à l'Amicale des anciens élèves du degré commercial du canton du Jura pour, peut-être, glaner d'autres succès. GyBi



Un artisan-confiseur voit grand...

L'enfer, c'est les autres!

«SOS Asile» demande des éclaircissements sur l'affaire Musey

Avec l'impression de nager en plein brouillard, la coordination jurassienne pour la défense du droit d'asile «SOS Asile» pose un certain nombre de questions.

Tout d'abord, en vertu de quel mandat le délégué aux réfugiés s'occupe-t-il des expulsions d'étrangers? Selon les textes légaux sur l'asile, c'est aux autorités cantonales d'exécuter l'ordonnance de renvoi. D'autre part, comment se fait-il qu'un commandant de police jurassien exécute les ordres d'une «personne incompétente» sans en référer à ses supérieurs et sans mandat de perquisition délivré par l'autorité jurassienne compétente?

Enfin, «SOS Asile» relève que si la façon de procéder de Peter

Arbenz sera vraisemblablement examinée dans le cadre de la commission de gestion du Conseil national, l'organisme de la coordination s'inquiète des agissements du commandant de la police jurassienne demandant qu'il remette sa démission ou alors qu'il infirme les déclarations du Gouvernement. S'il n'obtempère pas, l'autorité disciplinaire doit ordonner une enquête.

«SOS Asile» souligne aussi que selon le règlement d'exécution de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, la République et Canton du Jura avait la possibilité d'accorder une autorisation de séjour à la famille Musey, même si le dossier a été traité par un autre canton. (gybi)

Groupe Bélier: perspectives pour 1988

A l'occasion de sa réunion annuelle, qui s'est tenue la semaine dernière au Prédame (JU), le comité du Groupe Bélier a nommé un nouvel animateur. Jean-Luc Juillerat (Moutier) remplace Didier Carnazzi qui s'occupera des relations avec les médias.

Quant au programme du

Groupe Bélier pour 1988, il portera principalement sur «la lutte contre le bradage de notre sol à des fins militaires, contre l'avance du germanisme en terre jurassienne et contre les excès de zèle de certains de nos fonctionnaires», écrit le Groupe dans un communiqué diffusé samedi. (ats)

CARNET DE DEUIL

LES BOIS. - C'est avec tristesse et consternation que la population du village apprenait vendredi le décès de M. Justin Baume, à l'Hôpital de Saignelégier, où il séjournait depuis quelque temps.

Il était âgé de 76 ans. Né le 27 mars 1912 au Cerneux-Godat, le défunt y passa toute sa jeunesse. Sa scolarité terminée il travailla à l'entreprise Beaumann S.A. comme horloger, jusqu'en 1940, année de son mariage avec Mlle Suzanne Juillet, de Sous-le-Mont. De leur union naquirent sept enfants qui firent le bonheur du

couple. Dès lors, ils exploitèrent un domaine agricole, jusqu'en 1985, année où ils prirent une retraite amplement méritée. Grand musicien, M. Baume fut un membre fondateur de la fanfare du Cerneux-Godat et y joua jusqu'à sa dissolution.

Homme public, il fut durant de nombreuses années conseiller de la deuxième section et membre de la commission d'école où il était très écouté. Homme dévoué et grand travailleur, M. Baume laisse le souvenir d'un fervent chrétien, d'un époux et papa intentionné. (jmb)

Loi fédérale sur le travail

Victoire syndicale

L'Union syndicale jurassienne et les fédérations affiliées ont pris connaissance avec satisfaction de l'avis paru le 20 janvier dernier dans le «Journal officiel», par lequel le service des Arts et métiers et du travail rend les employeurs attentifs au fait qu'il sera désormais obligé de publier les demandes et les permis concernant la durée du travail, condition indispensable pour les organisations de travailleurs du droit d'être entendues dans le cadre de la procédure d'octroi des autorisations.

Suite à un recours du Syndicat du textile, de la chimie et du papier (FTCP), le Département fédéral de l'économie publique a admis que l'OFIAMT communique aux syndicats intéressés les autorisations qui sont de leur ressort. Cette décision administrative devait déployer ses effets au niveau des cantons.

Le député Jean-Claude Prince, secrétaire de la FTMH, avait inter-

pellé le Gouvernement jurassien pour lui demander de quelle façon il consultera à l'avenir les organisations syndicales concernées, lorsqu'un employeur présentera une demande auprès de l'administration cantonale. Le Gouvernement s'était engagé à faire preuve de transparence en la matière dès 1988. La voie semble donc bien engagée.

L'Union syndicale jurassienne (USJ) prie les travailleurs de consulter leur organisation syndicale lorsque des changements d'horaire seront introduits dans les entreprises. L'USJ invite en outre les entreprises à renseigner l'organisation syndicale de la branche de leurs intentions lorsqu'elles modifient l'horaire de travail.

A l'heure où la flexibilité est à l'ordre du jour, l'USJ se réjouit de voir les organisations de travailleurs avoir leur mot à dire dans l'aménagement du temps de travail. (comm, gybi)

Admission des nouveaux membres à la SPSAS

Une porte ouverte pour les artistes

La section jurassienne de la SPSAS (Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses), informe les peintres, sculpteurs et architectes, ainsi que les photographes que le jury pour les admissions des nouveaux membres se réunira au mois de mars.

Les demandes d'adhésion doivent lui parvenir jusqu'au 11 mars dernier délai. Les renseignements et formules nécessaires sont fournis par le secrétariat SPSAS (CCRD) - case postale 27 - 2800 Delémont, ☎ (066) 22 50 22.

Extrait des conditions exigées par les statuts suisses:

● le candidat doit être citoyen suisse ou être domicilié en Suisse depuis trois ans au moins;

● il doit soumettre un choix de cinq œuvres ainsi qu'un dossier;

● il doit justifier de deux expositions personnelles dans les galeries ou musées reconnus par les membres de la section;

● un ou des membres de la section procéderont, avant la date du jury, à une visite de l'atelier de l'artiste. (comm)

REBEUVELIER

Nouveau président des assemblées

C'est par les urnes que M. Philippe Charmillot, avec 19 voix, a été élu président des assemblées communales. Il n'y avait pas de candidat. (kr)

Rédaction jurassienne: Gladys Bigler ☎ 032/97.49.13

L'Alpirod en fête

Escale de détente à Saignelégier

Si Saignelégier n'a pas pu offrir la neige, il aura offert la fête dans l'enthousiasme propre aux membres de la Société d'embellissement et la joie inhérente aux tempéraments des Taignons.

Après une quatrième étape - 70 km - gratifiée d'eau et de brouillard, dans laquelle on aura vu des pointes de 17 km/h, les mushers sont arrivés fourbus mais contents à Saignelégier, où une réception grandiose les attendait.

LE DUO CASTOU - KUMMER

C'est le président de la SDES, Joseph-André Beuret, qui a ouvert la soirée par des vœux de bienvenue bien sentis. Plusieurs personnalités se sont ensuite exprimées,

parmi lesquelles Nicolas Bovoli, le pdg de la Biancha et Joseph Voyame, le président du comité de patronage, qui a fait montre de son aisance habituelle en anglais, italien, allemand et français, en bon diplomate qu'il est.

Les résultats ont ensuite été proclamés. Runyan USA a, une fois encore, été le meilleur, tandis que le Suisse Pascal Nicoud obtient la 5e place.

Le duo Castou - Kummer a animé, avec son tempérament habituel, toute la soirée; tandis que Daniel Frésard, membre du comité d'organisation, jouait les hommes-orchestre. Une soirée pleine de fantaisie et de classe au cœur de l'Europe blanche. GyBi

FRANCHES-MONTAGNES

Satisfaction pour la fanfare de Saignelégier

Les assises annuelles de la Fanfare de Saignelégier se sont tenues récemment sous la présidence de M. Jean-Louis Frossard. Elles ont permis de mettre en évidence la qualité du travail effectué et de définir les buts à atteindre. Rapports, comptes et programme ont été approuvés sans autre.

Dans son rapport présidentiel, M. Frossard a relevé que la société s'était réunie à 79 reprises, avec comme point fort, la participation au concours jurassien de Courrendlin. Il a regretté les démissions de quatre excellents musiciens et a insisté sur la nécessité d'assurer la relève par la formation de cadets pour conserver au chef-lieu une fanfare de valeur.

Quant au directeur, M. Christophe Jeanbourquin, il a complimenté ses musiciens pour la qualité de leur prestation lors du concert annuel comme au concours jurassien. L'assemblée a entendu ensuite divers rapports. A relever, au sein du comité de l'Amicale, le remplacement de M. Pierre Tirole, démissionnaire, par M. Jean-Louis Clémence, et, chez les cadets, le succès du concert et l'organisation parfaite de la fête jurassienne des jeunes musiciens.

Les comptes bouclent avec une importante diminution de fortune

provoquée par l'achat de quelques instruments. Le comité a été constitué comme suit: Jean-Louis Frossard, président; Claude Jemmely, vice-président; Antoine Jeanbourquin, caissier; Evlyne Parrat, secrétaire; Jean-Pierre Guenin, Bernard Queloz, Michel Schlüchter. Directeur: Christophe Jeanbourquin; sous-directeur: Claude Jemmely.

Commission de musique: Jean-Pierre Frésard, président; Bernard Queloz, Raymond Waeber, Romain Jemmely, Benjamin Frésard, Christophe Jeanbourquin, Claude Jemmely. Commission des cadets: Henri Jemmely, président; Nathalie Sajelschnik, secrétaire; Jean-François Jemmely, caissier; Benjamin Frésard, Georges Chaignat, Christophe Jeanbourquin, Séverine Frésard. Archiviste et responsable de l'instrumentation: Raymond Waeber.

L'assemblée a ensuite fêté ses membres méritants: Pierre Voisard (35 ans de musique); Jean-Louis Frossard aucune absence (un bel exemple d'assiduité du président); Christophe Jeanbourquin, Jean-François Jemmely (une absence); Nathalie Sajelschnik (2 absences); Claude Jemmely (3 absences); Antoine Jeanbourquin, Séverine Frésard (4 absences). (y)

Cinq interventions en 1987

Grande activité pour les pompiers des Bois

Sous le commandement de son nouveau chef, le capitaine Bernard Bouille, le corps des sapeurs-pompiers de la commune a eu une grande activité durant l'année 1987. Avec un effectif de 69 unités, les hommes du feu ont participé à 2 cours de cadres les 4 et 8 mai, à 2 exercices les 20 et 26 mai et 2 alarmes les 16 juin et 13 août.

Cinq interventions en 1987, soit

une intervention contre le feu, 3 feux de cheminée et 1 hydrocarbure. Durant cette même année, trois hommes ont participé à des cours d'instruction; il s'agit de MM. Bernard Bouille, cours de commandant et d'instructeur fédéral, Jean-Marc Boichat, officier, et Pierre-Alain Jobin, chef engin I.

(jmb)

Place pour une bonne blague...

Le Pic-Bois bientôt édité

Le journal satirique de carnaval va bientôt sortir de presse aux Bois. Néanmoins, il reste encore de la place pour insérer une bonne blague que le comité de rédaction ne connaît pas. Toutes personnes voulant coopérer à la rédaction

voudront bien envoyer leurs histoires à: Rédaction du Pic-Bois, case postale, 2336 Les Bois. La meilleure blague sera récompensée comme les années passées par un prix, soit une magnifique cloche. (jmb)

BRAVO À...

Deux musiciens méritants

Lors de l'assemblée générale de la Fédération jurassienne de musique qui s'est déroulée dimanche à Bévillard, deux membres de la Fanfare des Bois ont été fêtés; il s'agit de M. Gabriel Cattin du Boëchet qui a

été nommé vétéran jurassien pour ses 25 ans de musique; et M. Alfred Cattin, président d'honneur, pour 65 ans de musique, qui s'est vu attribuer la plus haute distinction, la médaille internationale. Félicitations à ses deux membres dévoués à la cause de la musique. (jmb)

JURA BERNOIS

« Super lotos »: pas pour demain

Réponse à une motion du député André Ducommun

Le député socialiste André Ducommun déposait, en juin dernier, une motion consacrée aux jeux de lotos et demandant notamment que la compétence, en matière d'autorisations, soit accordée aux Conseils communaux. Son objectif: combler les différences de régime cantonaux, qui engendrent une concurrence (déloyale) pour les régions bernoises limitrophes. L'exécutif n'est pas chaud...

Constatant que Neuchâtel, Fribourg, Soleure et le Jura connaissent un régime beaucoup plus souple dans le domaine des lotos et

jeux semblables, le député tramelot demandait, en clair, que l'ordonnance y relative soit modifiée de telle manière à confier, au Conseil communal, la compétence pour accorder les autorisations de tels jeux. Plus avant, il souhaitait que les conditions d'octroi de ces autorisations soient déterminées par un règlement communal ad hoc.

DES ALLÈGEMENTS

Dans sa réponse, le Conseil exécutif commence par préciser que la compétence en matière d'autorisa-

tion relative à la loi fédérale sur les loteries, est attribuée à la direction de la police. Plus avant, le gouvernement souligne que la réglementation actuellement en vigueur date de 1981, date à laquelle on lui a apporté des allègements, par rapport à l'ancienne.

De surcroît, il s'estime en mesure de juger que la pratique, en matière d'autorisation, a été bien accueillie par l'ensemble de la population, basant cette affirmation sur l'absence quasi totale de recours ou de réclamation.

Quant aux différences relevées par le motionnaire, entre cantons voisins, l'exécutif les affirme inévitables et juge qu'elles seraient simplement déplacées et non résolues, par la compétence communale souhaitée.

A son avis, en effet, les différences de pratique qui existaient

alors entre communes bernoises ne seraient pas comprises. Et de craindre que les «super lotos» organisés dans d'autres cantons auraient sans aucun doute une répercussion négative sur les nombreuses sociétés de petite et de moyenne grandeurs qui tiennent et ont besoin de maintenir leur loto traditionnel.

SOUS FORME DE POSTULAT

En conclusion, le gouvernement souligne qu'une nouvelle réglementation des loteries est de toute manière prévue dans le canton de Berne. Il estime dès lors qu'il conviendra d'examiner, dans son établissement, la nécessité éventuelle de nouveaux allègements. En conséquence, le Conseil exécutif propose au Parlement d'accepter cette motion Ducommun sous forme de postulat.

D. E.

A titre intérimaire

Nouveau président au PDC bernois

Le Parti démocrate-chrétien de l'ancien canton de Berne a élu samedi à titre intérimaire M. Josef Grubel de Berne à la présidence du parti. Il succède à M. Hans Popp qui se retire après dix ans de

fonction. Dès le printemps 1989, au plus tôt, M. Hanspeter Rütli de Kehrsatz briguera la présidence du pdc cantonal, a indiqué le comité du parti dans un communiqué.

(ats)

Deux incendies à Bienne

● Dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie s'est déclaré dans une cellule occupée dans les prisons du district de Bienne. Les causes sont imputables à la négligence d'une cigarette. Personne n'a été blessé. Les dégâts sont estimés à 20.000 francs environ.

● Samedi matin, peu avant 7 heures, un incendie s'est déclaré dans un salon d'un bloc locatif à Bienne, rue des Alpes. Ce début de sinistre a pu être immédiatement

maîtrisé par les premiers secours de la police municipale de Bienne.

Les causes de cet incendie, selon le spécialiste en incendies de la police cantonale bernoise sont imputables à une défectuosité technique d'une lampe à pied.

Un garçon de 11 ans, vu l'intense chaleur, a subi des brûlures et un empoisonnement dû à la fumée. Il a dû être hospitalisé.

(cpb)

MOUTIER

Voitures hors d'usage

Très tôt samedi, vers 0 h 40, un automobiliste circulant de Court en direction de Moutier a perdu la maîtrise de son véhicule, tandis que la route était enneigée. Il est alors entré en collision frontale avec une voiture arrivant en sens inverse. Il n'y a pas eu de blessé, mais les deux véhicules sont hors d'usage.

Rédaction
du Jura bernois:
Dominique
Egger
☎ 032/97.21.59

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

La famille de

MONSIEUR
ALFRED MUNGER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs, lui ont été un précieux réconfort.

L'Impartial

Société éditrice
et imprimeur:
L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Tél. 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Char-

rère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pettignat, Suisse. - Catherine Roussy, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 144

Suisse

Publicitas

«Thé dansant» à Tramelan



El bien! dansez maintenant.

(Photo vu)

Excellent début d'année avec la caravane du «Thé dansant» qui s'est arrêtée à Tramelan. On aura pu danser et surtout passer un bien bel après-midi au Restaurant de l'Union, grâce à une organisation parfaite de Pro Senectute.

Ces rencontres connaissent tous ces succès grandissant et nombreux sont ceux qui ont profité de danser en compagnie d'un talentueux musicien, Jacky Thomet.

(vu)

CANTON DE NEUCHÂTEL

La voix de son maître

Assemblée des cynologues du Val-de-Ruz

Sans leurs fidèles compagnons, les membres de la société cynologique du Val-de-Ruz «Les Amis du Chien» se sont réunis dernièrement en assemblée générale à Fontaines. Ils étaient une cinquantaine, placés sous la présidence de M. Willy Schrag.

Des différents rapports, il est ressorti que l'année 1987 s'était fort bien déroulée sur tous les plans. Le chef technique s'est également montré fort satisfait des performances des cynologues du vallon.

De nombreux travaux d'aménagement ont été entrepris au chalet du club, au Bioley, au sud de Boudévilliers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tel l'aménagement de WC. M. Fred Bolle, responsable des travaux, a remercié le dévouement de ses collègues dans cette réalisation qui a tout de même sollicité la caisse commune.

Afin de se mettre au diapason de la Société suisse de cynologie, les statuts du club ont été entièrement revus et l'assemblée a unanimement accepté cette disposition.

Grâce au renfort de dix nouveaux membres, le club compte 103 adhérents venant du Val-de-Ruz et surtout du Bas du canton.

Pour des raisons professionnelles, Mmes Guerne, vice-présidente, et Schöri, caissière, ont demandé à être remplacées au sein du comité qui se compose désormais de: MM. W. Schrag, président; Alain Loetscher, vice-président; Mme Ruth Sunier, secrétaire; Jean Wüthrich, caissier; et, à la commission technique: MM. Henri Sunier, chef moniteur, assisté d'Eric Aeschlimann, André Demierre, Philippe Domon, François Meia et Mme Sylvette Pauli.

L'assemblée a encore accepté le programme d'activité et de concours pour la saison à venir. (ha)

ÉTAT CIVIL

BOUDEVILLIERS

(décembre 1987)

Naissances
Pedretti Nadège, fille de Marc, à Neuchâtel et de Sylvie Marcelle Marie, née Cattin. - Battaglia Yvan, fils de Leonardo Antonio à Neuchâtel et de Anna Maria, née Capaldi. - Liengme Lorraine, fille de Patrick Michel, à Dombresson et de Laurence, née Vachoux. - Lamy Camille Sylvie, fille de Jean-Pierre Roger, à Fleurier et de Dominique Janine, née Bornand. - Frossard, Camille Laure, fille de Jean-Luc Joseph, à Fontainemelon et de Martine Elisabeth, née Rickli. - Howe Dana Reza James, fils de John Franklin, à Neuchâtel et de Fataneh, née Ramazani. - Curchod François Sébastien fils de François Marcel à Cortaillod et de Geneviève Germaine née Gremaud. - Nægeli, Cynthia Prisca, fille de Rudolf, à Saint-Blaise et de Annelise, née Fetscherin. - Bussy Gaëtan, fils de Claude Samuel, à

Fontainemelon et de Nancy, née Cuendet. - Dreier Johanna Maire, fille de Jörg Werner, à La Neuveville et de Marie-Hélène Rose Célestine, née Waeber. - Dürrenberger Samuel, fils de Markus, à Cernier et de Marlène née Droux. - Chappuis Sophie, fille de Daniel Paul, à Neuchâtel et de Rita Lucie, née Perrin. - Morel Raphaël, fils de Roger, à Neuchâtel et de Brigitte Hélène, née Chiffelle. - Graf Gérard, fils de Claude Alain, à Chézard-Saint-Martin et de Nicole, née Sandoz. - Amez-Droz Jonathan, fils de Frédy, à Dombresson et de Gisèle, née Sulzmann. - Guyot Jeff, fils de Pierre Alain Antoine, à Chézard-Saint-Martin et de Thérèse Marie Germaine, née Beuchat. - Scemama Elodie, fille de Philippe Jean Maurice, à Le Landeron et de Fabienne, née Rossel. - Gauthier Jacques Emile, fils de Pascal Denis, à Peuseux et de Elisabeth Marie, née Bonnet.

Tes Paroles ont fait la joie et l'allégresse de mon cœur.

Jérémie 15 v. 16

Monsieur et Madame Charles-Henri Augsburgers-Márquez et leurs enfants Alain, Isabelle et Alexandre;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Augsburgers-Biščević et leurs enfants Tania et Maurice;

Monsieur Jean Augsburgers:

Madame et Monsieur Jean-Pierre Maillard-Augsburger, Münchenstein,

Madame et Monsieur Marc Grandjean-Augsburger et leurs enfants, Marika et Pierre,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Marthe AUGSBURGER

que Dieu a rappelée à Lui subitement samedi dans sa 86e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 janvier 1988.

Le culte sera célébré au Centre funéraire mercredi 27 janvier à 8 h 30, suivi de l'inhumation.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur Jean Augsburgers Sophie-Mairet 11.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon, cher époux et papa.

Madame Jean Held-Gigon:

Monsieur et Madame Jean-Pierre Held-Comoretto, Madame et Monsieur Eugène Flutsch-Held,

Monsieur et Madame Bernard Held-Schnegg;

Madame Jeanne Ramseyer-Held;

Madame Nelly Studeli-Held, ses enfants et petite-fille;

Madame Lilia Held-Tripet, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Gustave Held,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean HELD

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection subitement samedi, dans sa 80e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 janvier 1988.

Rue des Fleurs 34.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 27 janvier à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Eugène Flutsch-Held Chapeau-Rablé 22.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix cher époux.

Madame Eric Mathez-Sommer:

Monsieur et Madame Paul Perriraz, à Bâch;

Madame et Monsieur René Bannwart-Mathez:

Monsieur et Madame Jean-René Bannwart-Rast et leurs enfants Katja et Anthony;

Monsieur et Madame Pierre Sommer-Grötzingher leurs enfants et petits-enfants, à Zurich,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Eric MATHEZ

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 75e année, après une longue et cruelle maladie supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 janvier 1988.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 10, rue des Rosiers.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à la Croix-Rouge, soins à domicile, ccp 23-1121-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

NouveauInstitut de beauté
et de relaxation

ALDA

Pour elle et lui

Alda Chiquet
Rue du Parc 85
La Chx-de-Fds 039-23 09 53Soins personnalisés du visage
et du corps.
Massages amaigrissants et de
relaxation.
Sauna dès mi-mars, solarium
avec ou sans abonnement.A votre première visite une petite atten-
tion vous sera gracieusement remise

L'Impartial lu par tous... et partout

Dans toute la Suisse
déménagementdébarras et nettoyage d'appartements,
caves et chambres-hautes

J.-Cl. Guinand

039/26 54 26**gastronomie**Nous informons notre clientèle
que le**Restaurant
de Biaufond**sera ouvert du jeudi au
dimanche jusqu'à nouvel avis**TAPIS D'ORIENT**D.-P.-Bourquin 55
Sur rendez-vous.
☎ 039/23 34 15
La Chaux-de-Fonds

Firouzeh Miserez Mir-Emad.

**LA NOUVELLE CHARADE DE
DAIHATSU**

Turbo

**GARAGE
des STADES**

A Miche & B Helbling

Charrière 85, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/2868 13

Le mot mystère

Définition: Plante: un mot de 5 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent
dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne
vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à
droite et de haut en bas. Solution: page 19

B	L	E	E	P	O	H	T	E	E	H	R	O	S	E
R	E	I	I	C	L	O	I	N	U	E	R	U	C	U
E	E	T	M	R	H	N	R	M	T	E	I	A	A	B
V	N	H	I	I	E	E	I	I	I	T	R	E	A	E
E	F	O	C	S	T	D	C	V	E	T	N	T	L	R
B	S	A	L	A	E	E	N	S	E	R	E	B	D	C
E	R	I	R	B	R	E	E	A	E	A	A	A	U	A
E	C	A	M	D	U	R	M	C	U	I	U	V	R	I
L	L	N	S	I	E	O	A	R	N	B	E	R	R	L
I	A	B	A	S	N	R	H	O	E	A	I	E	I	E
A	I	R	I	U	E	I	T	C	M	E	L	T	T	G
V	R	V	M	V	N	U	M	H	R	B	H	A	I	I
A	E	E	I	O	O	I	R	E	A	O	R	E	B	O
R	N	S	U	L	N	M	A	R	E	G	A	E	P	N
T	A	I	G	L	O	N	A	S	R	E	I	T	A	H

A Aiglon	C Cerneau	Houblon	P Péage
Amovible	Clair	I Inouï	R Râble
Armon	Croche	L Légion	Réciter
Arracher	Cuve	Limite	Réviser
Arrière	D Daube	Litho	S Sain
B Balance	E Echecs	Loïn	Suite
Bateau	Envier	M Minimisé	T Terne
Bercail	Ethopée	Monument	Trace
Bêtise	F Farder	N Nioble	Travail
Brasseur	G Glouton	Niveau	V Visa
Brève	H Hâtier	Nuance	
Buanderie	Humide	O Ombre	

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-FondsPharmacie d'office: Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale,
☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpi-
tal: ☎ 21 11 91.**Cinéma**

ABC: 20 h 30, Wanda's café.

Corso: 21 h, Hope and glory.

Eden: 18 h 30, Déchainements intimes; 20 h 45, Big foot et les Henderson.

Plaza: 15 h, 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 30, La petite boutique des horreurs.

Scala: 16 h 30, 21 h, Dirty dancing; 18 h 30, Salo ou les 120 jours de Sodome.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.

Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 rensei-
gnera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.**Neuchâtel**

Plateau libre: 22 h, Hugo Spencer & The night shift.

Pharmacie d'office: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Robocop; 15 h, 20 h 45 (fr.), 17 h 45 (angl.), Too much;

15 h, 20 h 30 (fr.), 17 h 45 (all.) Les ailes du désir.

Arcades: 15 h, 20 h 45, L'aventure intérieure; 18 h 30, Dirty dancing.

Bio: 15 h, 20 h 45, Jardins de pierre; 18 h 30, Le facteur sonne toujours deux fois.

Palace: 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, Who's that girl.

Rex: 15 h, 21 h, Les dents de la mer 4; 18 h 45, Easy Rider.

Studio: 15 h, 18 h 45, 21 h, Renegade.

Val-de-RuzService de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie
☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.**Val-de-Travers**

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, Les incorruptibles.

Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvét, maternité et urgences:
☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.**Jura bernois**

Saint-Imier, Espace Noir: relâche.

Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance:
☎ 42 11 22. Médecins: Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni,
☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de
Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering
☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid,
☎ 032/97 40 30.

Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.

Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Méde-
cins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelé-
gier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les
Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.Pour compléter notre force de vente sur le Haut du canton
et dans le cadre du développement de nos affaires,
nous recherchons un**vendeur en immobilier**

- revenus au-dessus de la moyenne;
- travail intéressant et varié;
- bureau à La Chaux-de-Fonds.

Il est demandé:

- formation commerciale;
- expérience de la vente indispensable;
- âge idéal: 35 à 45 ans.

Discrétion assurée. Il sera répondu à chaque offre.

Adresser offres de services manuscrites avec curriculum vitae,
photographie et copies de certificats à:**HABITATIONS POUR TOUS SA**

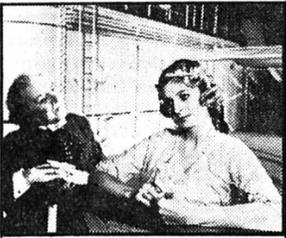
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura bernois.

Moulins 51 - 2004 Neuchâtel - ☎ 038/25 94 94.

**A vendre
photocopieuse**Gestetner C11 à bas
prix. Ecrire à case
postale 460
2301
La Chaux-de-Fonds**vacances en
FRANCE**
MÉDITERRANÉE-CORSE-
ATLANTIQUE: à louer
500 appart.-villas privés,
mer et arrière-pays.
Liste 1988 gratis. LUK
Pichard 9, 1003 Lausanne
021 - 20 71 07 matinEn toute saison,
L'Impartial
votre source
d'informations**Offrez ou faites-vous tout simplement plai-
sir en achetant le nouvel album d'Elzingre****L'ALBUM
DUO DU BANC TOME
2
EST PARU!**Dépêchez-vous de l'acheter avant
de devoir vous battre pour
avoir le dernier exemplaire!En vente au prix de Fr. 18.- dans les librairies et dans les bureaux de
à La Chaux-de-Fonds et au Locle.
Les autres livres d'Elzingre: « Duo du Banc No 1 » et « Elzingratignures » sont également en vente
aux endroits mentionnés ci-dessus.Pour une commande groupée des trois livres:
prix spécial de**Fr. 45.-**Cette offre est valable uniquement en cas d'achat dans les bureaux de
à La Chaux-de-Fonds et au Locle.En toute saison, L'Impartial
votre source d'informations

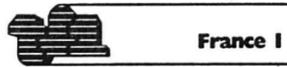


10.55 Demandez le programme!
11.05 Petites annonces
11.10 Viva
 La mode, mode d'emploi.
12.00 Petites annonces
12.05 Stalag 13 (série)
 Chaîne alémanique:
12.20 Ski alpin
 Super-G messieurs, en direct de Loèche-les-Bains.
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Cœur de diamant (série)
13.40 24 et gagne
13.45 Fame (série)
14.30 24 et gagne
14.35 Héritage:
 la civilisation et les juifs
 La formation des traditions.
15.30 24 et gagne
15.35 Livre à vous
 Avec G. Cherpillod.
16.05 La croisière s'amuse (série)
16.55 TJ-flash
17.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.15 Le petit vampire (série)
17.40 Zap hits
18.00 Petite merveille (série)
18.35 Top models (série)
 16^e épisode.
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 Spécial cinéma



A 20 h 10
Et vogue le navire
 (E la nave va... Film de Federico Fellini, avec Freddie Jones, Barbara Jefford, Norma West. Mil neuf cent quatorze. Le bateau Gloria quitte Naples pour la Grèce. Les passagers, tous de diverses nationalités, accompagnent le cercueil d'une ancienne chanteuse d'opéra, vers un point indéterminé de la Méditerranée, où ses cendres seront répandues au vent.
 Photo: un extrait du film. (tsr)

22.15 Gros plan sur F. Fellini
23.15 TJ-nuit
23.30 Franc-parler
23.35 Le froid du matin
 Court métrage de J. Frey.
23.55 Bulletin du télétexte



6.45 Bonjour la France!
9.30 Surtout le matin
11.30 On ne vit
 qu'une fois (feuilleton)
12.00 Flash info
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi flash
12.55 Météo
13.00 Journal
13.30 La Bourse
13.35 Haine et passions (série)
14.20 C'est déjà demain (série)
14.45 La chance aux chansons
 Spécial Guy Béart.
15.05 Violette et François
 Film de J. Rouffio (1977), avec I. Adjani, J. Dutronc, S. Reggiani, etc.
 De nos jours, à Paris. Portrait d'un jeune couple en proie au mal de vivre.
 Durée: 95 minutes.
16.45 Club Dorothée
17.00 Panique sur le 16
17.58 Flash info
18.00 Mannix (série)
 Amnésie.
19.00 Santa Barbara (série)
19.30 La roue de la fortune
20.00 Journal
20.30 Météo
20.35 Tapis vert



A 20 h 40
Est-ce bien raisonnable?
 Film de Georges Lautner (1981), avec Miou-Miou, Gérard Lanvin, Renée Saint-Cyr. A Paris et sur la Côte d'Azur. Un jeune couple intrépide cherche à découvrir la vérité sur la mort d'un savant.
 Durée: 105 minutes.
 Photo: Miou-Miou. (a2)

22.30 Médiations
 Chômeur à 50 ans.
 Etre chômeur à 50 ans... et le sentiment d'être banni, exclu, et de ne plus être bon à rien. Au-delà de cette situation, c'est tout le système économique qui est mis en cause.
23.30 Journal
0.02 La Bourse
0.05 Panique sur le 16

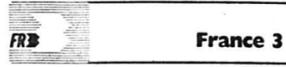


6.45 Télématin
8.30 Matin bonheur
11.25 La vallée
 des peupliers (feuilleton)
11.55 Météo - Flash info
12.05 Kazcado
12.30 Midi flash
12.35 Les mariés de l'A2
13.00 Journal



A 13 h 45
La fureur des anges
 Feuilleton de Buzz Kulik, avec Jaclyn Smith, Ken Howard, Armand Assante, etc.
 Premier épisode.
 Marquée par la haine d'un procureur et l'amour de deux avocats, la vie sentimentale et professionnelle d'une jeune avocate new-yorkaise passionnée par son métier.
 Photo: les interprètes de ce feuilleton. (a2)

14.35 Fête comme chez vous
15.00 Flash info
16.30 Un DB de plus
16.45 Récré A2
17.20 Au fil des jours (série)
 La fuite (1^{re} partie).
 Anne essaie de faire preuve de compréhension vis-à-vis de sa fille.
17.50 Flash info
17.55 Magnum (série)
 Visions.
 Venue à Honolulu pour enquêter sur la mort de son fiancé, une jeune animatrice de radio est l'objet de menaces.
18.45 Des chiffres et des lettres
19.05 INC
19.10 Actualités régionales de FR3
19.35 Maguy (série)
 L'humour en héritage.
 Maguy hérite un bar de son cousin.
20.00 Journal
20.30 Les quatre Charlots mousquetaires
 Film d'A. Hunebelle.
22.25 Cinéma, cinémas
 R. Brooks, J. Marais.
23.20 'Strophes
23.35 Journal
0.05 Entrez sans frapper

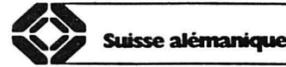


11.56 Flash 3
12.00 En direct des régions
12.57 Flash 3
13.00 Astromatch
13.30 La vie à plein temps
14.00 Ballerina
15.00 Flash 3
15.03 Télé-Caroline
17.00 Flash 3
17.03 Studio folies (feuilleton)
 41^e épisode.
17.30 Amuse 3
 Ascenseur pour l'aventure - Mickey, Donald et C^o.
18.30 Arthur,
 roi des Celtes (feuilleton)
 Les noces.
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Actualités régionales
19.54 Il était une fois la vie
20.05 La classe



A 20 h 30
Tendre voyou
 Film de Jean Becker (1966), avec Jean-Paul Belmondo, Geneviève Page, Mylène Demongeot, etc.
 En 1986, à Paris, à Megève et à Tahiti. Les aventures humoristiques d'un gigolo.
 Durée: 85 minutes.
 Photo: Jean-Paul Belmondo, Philippe Noiret, Mylène Demongeot et Geneviève Page. (fr3)

22.05 Soir 3
22.30 Océaniques
 Serge July, Jean-François Bizot.
23.25 1988: l'année de la danse
 Le balcon de Manet.
23.30 XIII en Avignon
 France - Grande-Bretagne.
Demain à la TVR
10.20 Demandez le programme!
10.30 Imédias
11.05 Bonsoir
12.05 Stalag 13
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Cœur de diamant
13.50 Rose-Marie, film
15.35 Buongiorno Italia
16.05 La croisière s'amuse
17.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes



14.55 Glasnost
15.50 Pause
16.05 Téléjournal
16.10 Rendez-vous
16.55 Hoschehoo
17.25 TV scolaire
17.40 Gutenacht-Geschichte
17.50 Fest im Sattel
18.15 Karussell
18.55 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Tell-Star
20.55 Kassensturz
21.30 Téléjournal
21.45 Zeit des Argwohns



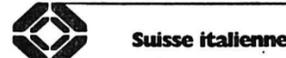
16.05 Fern-Gespräche
16.15 Avec la souris
16.45 Die Kinder vom Mühlental
17.15 Téléjournal
17.25 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Der elegante Hund
21.00 Les métros du monde
21.00 A Berlin
21.15 La vie à Belfast
22.00 Pleiten, Pech und Pannen
22.30 Le fait du jour
23.00 Abschiedsblicke



16.00 Le club des cinq
16.30 Pour les enfants
16.55 Informations régionales
17.10 L'illustré-télé
17.45 Trio mit vier Fäusten
19.00 Informations
19.30 Die Bombe
 Téléfilm de C. Görlitz.
21.15 WISO
21.45 Journal du soir
22.15 Chant des Nibelungen
22.45 Les stars tranquilles
23.15 Die Profis



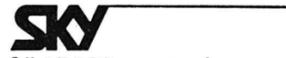
16.30 La génétique humaine
17.00 Telekolleg
18.00 Rue Sésame
18.30 La navigation
19.00 Journal du soir
19.30 Dans les Andes
20.15 Sonde
21.00 Actualités
21.15 Marché et pfennig
21.45 Landschaft in weiss
 Film de G. Lepre.
23.05 Le jazz du lundi



12.20 Sci
16.00 Telegiornale
16.05 Rivediamoli insieme
17.45 Per i più piccoli
18.15 Clorofilla dal cielo blu
18.45 Telegiornale
19.00 Il quotidiano
20.00 Telegiornale
20.30 Amore e ghiaccio
21.25 Nautilus
22.20 Telegiornale
22.25 Jenny, telefilm



9.35 La duchessa di Duke Street
10.30 TG 1-Mattina
10.40 Intorno a noi
11.30 La tata e il professore
12.05 Pronto... è la RAI?
13.30 Telegiornale
14.15 Il mondo di Quark
15.00 Speciale Parlamento
15.30 Lunedì sport
16.00 Big
17.35 Parola e vita
18.05 Ieri, oggi, domani
20.00 Telegiornale
20.30 Ci rivedremo all'inferno
 Film di P. Hunt.
22.30 Telegiornale



12.55 Another world
13.50 Paris to Dakar rally
14.05 Boney
15.05 Transformers
15.30 Bailey's bird
16.00 Get set, go
17.00 The DJ Kat show
18.00 The Monkees
18.30 I dream of Jeannie
19.00 My favourite martian
19.30 Black sheep squadron
20.30 The insiders
21.30 Mobil motorsports news
22.05 Spanish football
23.05 Soul in the city
24.00 Top 40

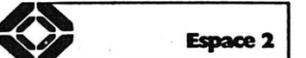


Radio neuchâteloise
 Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

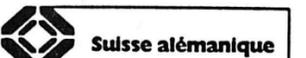
5.55 Café complet
6.00 Flash-Infos neuchâtelois
6.45 Infos neuchâteloises
7.00 Infos SSR
7.15 Météo
7.30 Flash-Infos-neuchâtelois
8.00 Flash-Infos SSR
8.15 Revue de presse
8.45 Naissances
9.00 Ouvert le matin
10.00 Claire à tout faire
11.00 Flash-Infos SSR
11.30 Déjeuner-show
12.15 Infos neuchâteloises
12.30 Dédicaces
14.00 Flash-Infos SSR
14.30 Phase deux
16.00 Flash-Infos neuchâtelois
17.00 Flash SSR
17.05 Memento cinéma
17.10 Hit parade
18.05 Météo
18.30 Journal du soir
18.57 Régional news and events
19.15 Magazine des sports
20.00 Magazine BD
20.30 Rincon espagnol
21.00 Jazzophil
22.30 Infos SSR
23.00 Musique de nuit



Informations toutes les heures.
9.05 Petit déjeuner. **10.05** 5 sur 5.
12.30 Midi première. **13.00** Interactif. **14.30** Melody en studio.
15.15 Histoires à frémir debout.
16.10 Les histoires de l'Histoire.
16.40 Lyrique à la une. **17.05** Première édition avec B. Favre.
17.50 Portrait réflexe. **19.05** L'espadrille vernie. **20.05** Atmosphères. **20.30** Polar première.
22.40 Noctuelle. **0.05** Couleur 3.



9.05 Quadrillage. **9.30** Radio éducative. **10.00** Les mémoires de la musique. **11.30** Entrée public. **12.00** Billet de faveur. **13.00** Musimag. **14.05** Cadenza; Félix Mendelssohn. **15.00** Luciano Sgrizzi. **16.05** A suivre. **16.30** Appoggiatura. **18.05** Magazine 88. **19.00** JazzZ. **19.20** Novitads. **19.30** Per i lavoratori italiani. **20.05** Musiques du monde. **20.30** En direct. **22.40** Démarge. **0.05** Notturmo.



9.00 Palette. **11.30** Le club des enfants. **12.00** Rendez-vous. **13.15** Revue de presse. **14.00** Mosaïque. **15.00** Apropos. **15.30** Nostalgie en musique. **16.30** Le club des enfants. **17.00** Welle eins. **19.15** Sport-télégramme; le Tokyo Kosei Wind Orchestra. **20.00** Concert de l'auditeur. **21.00** Anciens et nouveaux disques. **22.00** Opérette, opéra, concert. **23.00** Jazztimme. **24.00** Club de nuit.



6.30 Prélude. **7.07** Demain la veille. **9.08** Le matin des musiciens. **11.15** Cours d'interprétation. **12.07** Jazz d'aujourd'hui. **12.30** Concert. **14.00** Spirales. **15.00** Portraits en concert. **17.30** Le temps du jazz. **18.00** Aide-mémoire. **18.15** et **19.37** De vous à moi. **18.30** Concert. **20.30** Saison anniversaire des concerts de l'UER. **24.00** Musique de chambre.



6.30 L'info en bref. **7.00** Journal. **7.30** L'info en bref. **7.45** Revue de presse. **8.00** Journal. **8.10** D'une heure à l'autre. **9.00** L'info en bref. **9.10** D'une heure à l'autre. **11.00** Info en bref. **11.05** L'apéro. **12.15** Info JU. **12.30** RSR 1. **17.05** Mister DJ. **18.00** Info RSR 1. **18.30** Info JU. **18.45** Hors antenne. **19.30** Bluesrock. **20.00** Couleur 3. **22.30** Radio suisse romande 1.



10.00 Jazz panorama. **10.30** Matinées Horizon 9. **12.15** Le coup de fil du Journal du Jura, Activités villageoises. **12.30** Midi première. **12.45** La bonn'occace. **13.15** Interactif. **15.05** Musique aux 4 vents. **16.30** Gado-manie, Gado-manic. **18.00** Journal RSR 1. **18.30** Bonn'occace auto/moto, Gado-manie, Gado-manic. **19.00** Ballade pour un prénom. **19.30** Les horizons classiques.

À PROPOS

L'heure? Le dimanche matin, à 11 h 30, et jusqu'à 12 h 45. Répétition le même jour, à 23 h 20! Tell Quel et Temps présent, autres émissions prises, ont au moins la chance de réapparaître en semaine. Quel dommage pour Table ouverte de n'être pas mise au même traitement! Eric Burnand et ses pairs mériteraient des heures plus favorables. Pour les suivre valablement, il faut, au choix, ne pas aller à un service religieux en fin de matinée, ne pas aimer exagérément le ski, ne pas avoir d'enfants alimentairement réglés sur midi, être commerçant, coiffeur, pharmacien n'ouvrant pas le lundi matin. Ou posséder un magnétoscope. Autres griefs: la Table ouverte ne bénéficie d'aucune préparation dans les magazines TV, alors

que les sujets débattus ne sont ordinairement pas à la portée du quidam qui ignorerait tout de ce qui s'est passé depuis la proclamation de l'Etat d'Israël (14 mai 1948), qui ne saurait pas ce que l'on a appelé une fois la Transjordanie, ce que sont aujourd'hui la Jordanie du roi Hussein, et la Cisjordanie, occupée depuis juin 1967 par Israël. Avec la «bande» de Gaza, reprise à l'Egypte. Jusqu'au dernier moment, on ne connaît pas les participants. Cette fois-ci, Eric Burnand a appris jeudi que l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Sofer, ne pourrait venir. Quant aux autres invités, Dominique Vidal, journaliste et historien, à Paris, Bernard Lavrie, son confrère, Israélien, à Genève, Shalom Cohen et Béatrice Barton, collabora-

teurs de la TVR, Camille Mansour (Paris), spécialiste des questions arabes et palestiniennes, tous de très haute qualité, courtois dans leurs dissensions, il faut que les téléspectateurs non avertis les découvrent eux-mêmes. Inutile de dire que chacun a couché sur ses positions, plus ou moins confortables. Et que ce ne sont pas les questions téléphoniques, neuf fois sur dix émanant de personnes fixement engagées dans l'un des deux camps, qui pourraient faire éclater plus de limpidité dans le débat. Plaignons l'animateur, luttant contre le temps, contraint de couper la parole à ses invités, qui auraient tant de choses intéressantes à nous dire, pour la donner - démocratiquement! - à des «téléphoneurs» peu coopératifs. Fina-

lement, la course de vitesse s'achève à l'insatisfaction de chacun.
 L'idée de la Table ouverte reste actuelle, mais la conception est à réétudier, dans le sens d'une préparation plus «intelligente» des auditeurs. Ceci étant dit, on peut espérer que ceux qui ne lisent pas les journaux auront appris qu'il est urgent pour les 4.300.000 Israéliens de trouver, avec Yasser Arafat ou sans lui, un «modus vivendi» avec les 1.400.000 Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, soutenus par leurs innombrables frères réfugiés à l'extérieur. La natalité galopante est palestinienne, l'ONU de la résolution 242 impuissante. Il faut éviter une 5e guerre israélo-arabe!
 André Richon

Table ouverte escamotée

Spécial cinéma: Et vogue le navire

Comme toujours dans les films du réalisateur italien Federico Fellini, les émotions et les symboles ont une plus grande importance que les faits et les paroles. Emotions que «Et vogue le navire» nous suggère comme si elles sortaient directement d'un vieil album de photos. La couleur sépia qui enveloppe toute la réalisation nous plonge en effet dans un monde particulier où les visages semblent appartenir à des gens qui n'existent plus.

Ainsi que les photos du début du siècle, le film redonne au spectateur le charme mystérieux et ineffable

d'un univers disparu dans le temps. Il est alors évident que pour réaliser une telle atmosphère, Fellini a dû choisir davantage des visages que des acteurs. Il lui a donc fallu trouver des faces non connues, non identifiables. Après avoir fouillé son fichier de tête comprenant plus de 30 000 photos classées par types morphologiques, et après avoir cherché des acteurs de théâtre dans d'autres pays, le Maestro a mis ensemble plus de 120 personnes: une troupe hétérogène composée d'acteurs professionnels, comme le Genevois Jean Schlegel, mais aussi

des gens de la rue.
 Dans ce film, le metteur en scène de l'excès et de la démesure, du grandiose et du dérisoire, a choisi toutefois la sagesse et la pondération, le sourire plutôt que le rire, l'attendrissement plutôt que le bouleversement.

«E la nave va», il va, il avance le bateau et arrive enfin sur nos petits écrans. Avec un titre qui rappelle une chanson d'Orietta Berti, mais dont le contenu, inquiétant, est une métaphore qui permet de développer un thème actuel: l'excès d'information et l'indifférence résultant de

l'habitude au tragique et au dramatique.

1914: Le bateau «Gloria» quitte Naples pour la Grèce. Les passagers, chanteurs lyriques, nobles, intellectuels, tous de diverses nationalités, accompagnent le cercueil de la «Diva», ancienne chanteuse d'opéra, vers un point indéterminé de la Méditerranée, où ses cendres seront répandues au vent. Mais, au bout de trois jours de voyage, la croisière se transforme en naufrage. Parallèlement, arrivent les nouvelles de l'attentat de Sarajevo: la Grande guerre vient d'éclater!

(TSR, 20 h 05 - sp)

L'armée

Parmi les nombreux reportages illustrés consacrés à notre armée, un nouvel ouvrage des Editions Mondo, «L'Armée», mérite une attention toute particulière. Roger de Diesbach, journaliste et Jean-Jacques Grezet, photographe, ont choisi d'éviter le folklore, les clichés et le souvenir de ces exploits guerriers, qui, des deux côtés de la Sarine, font battre les cœurs. En renonçant à toute glorification, ce livre place le lecteur devant une vision réaliste de l'armée suisse d'aujourd'hui, en un temps où les préparatifs de la célébration du 700^e anniversaire de la Confédération sont source de débat. L'armée, dans ce pays, est chose sérieuse et coûteuse. Partant de cette idée, les auteurs de cet ouvrage ont refusé de la banaliser ou de la tourner en dérision. Ils ont brossé un portrait journalistique de l'armée suisse. Ils ont tenté de regarder sous les cartes de la froide information officielle. En voici quelques «bonnes feuilles».

L'infanterie superstar

Plus beau et plus léger. Les fantassins, ou soldats d'infanterie, représentent encore 42% de l'armée suisse. Ils sont en passe de devenir plus beaux et plus légers heureusement.

En débarquant en Indochine où se trouvaient les restes de l'armée française, le premier geste du maréchal Jean de Lattre de Tassigny fut de remettre des uniformes blancs à ses officiers. En quelques jours, la discipline se rétablit. On constata une miraculeuse renaissance de la fierté nationale, de la volonté et de l'agressivité.

Les soldats suisses, quant à eux, usent jusqu'à la corde des pantalons qui ont fait 1914-1918. Et ils sont tenus de porter un bonnet de sortie pointu du plus haut ridicule. La Suisse paie sans doute très cher le fait que sa

troupe soit la plus mal fagotée du monde.

Depuis 1986, les tailleurs militaires se défontent pour inventer les tenues «miracle» de 1990. Le nouvel uniforme de combat camouflé, distribué depuis peu, est moins bariolé que l'ancien; il a perdu une douzaine de poches. Le soldat a moins l'air d'un «bibendum» et, surtout, il peut se préparer au combat en moins de dix minutes. Une tenue de sortie et un baret peaufineront définitivement sa prestance.

Autres améliorations: un nouveau paquetage, des chaussures moins perméables, une tenue de protection AC (atomique et chimique) moins folklorique, un nouveau casque (depuis 1979), une nouvelle gourde.

RAPIDITÉ DE RÉACTION

«Un hélicoptère ennemi, à 50 mètres, feu libre!» A un tel ordre de son chef de section, un mitrailleur bien formé devrait se jeter au sol, charger son arme et tirer. Le mitrailleur helvétique des années 60, accoutumé à des tâches de portefaix, répondait presque fatalement en dépliant le lourd affût de sa «mitr», selon le rituel (dit «formel» en langage militaire) mille fois répété depuis l'école de recrue: «Pied gauche, pied droit, pied antérieur...» Ce soldat est condamné à mourir de lenteur, par excès de discipline!

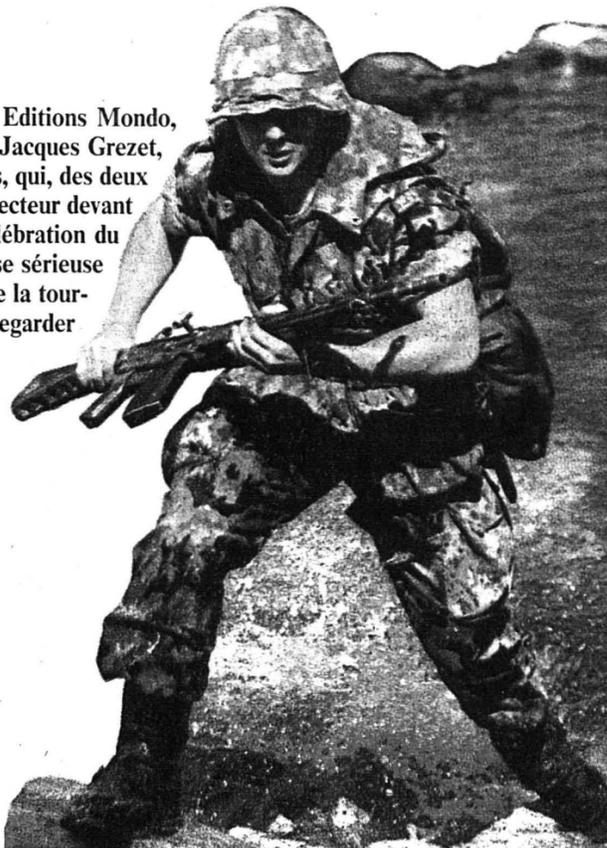
Grâce au ciel, le fantassin suisse ne cesse de s'alléger, ce qui devrait améliorer sa mobilité, sa rapidité, ses chances dans le combat de rencontre. Son arme-

ment personnel suit le mouve-

ment: - Le nouveau fusil d'assaut (calibre 5,6) pèse, avec 120 cartouches, 6,05 kg au lieu de 10,4 pour l'ancien. Plus courte que son prédécesseur, cette arme de l'entreprise suisse SIG est d'une grande précision à 300 mètres. Dotée d'une crosse rabattable n'ayant qu'un recul insignifiant, elle pourrait tirer des grenades à fusil sans munition spéciale (l'acquisition de telles grenades n'est pour l'instant pas prévue). Le nouveau fusil est remis progressivement à la troupe depuis 1988.

- L'armée a en outre commandé 1,5 million d'exemplaires d'un nouveau type de grenade à main. Prix de cette commande passée en 1985: 70 millions. Cette grenade remplace un engin qui, selon les militaires met parfois autant en danger les voisins du tireur et le tireur lui-même que son adversaire... Trop lente à éclater, trop lourde et trop sensible à l'humidité, l'ancienne grenade. C'est gai! La nouvelle, en œuf ou en citron, ne pèse que 465 g (contre 1130 pour l'ancienne). L'œuf éclate après 4 secondes (contre 6), mais un système de sécurité ne le désassure vraiment que lorsqu'il est à un mètre de la main du tireur.

Pourvu d'un détonateur allemand de Diehl, cet engin est fabriqué à 60% par la Fabrique fédérale de munition d'Aldorf. Comme il faut épuiser les stocks, il ne sera pas distribué à la troupe avant 1990. R. de D.



Les fantassins sont formés à l'attaque et au coup de main. Ici, les grenadiers à Isonne sont spécialisés dans ce genre de combat.

Le réflexe du biscuit

Gilles, mon fils, a huit ans. Lorsqu'une compagnie de soldats passe, par groupe, devant notre maison, Gilles est là, au bord de la route, armé d'une patience rare. Pas tombé sur la tête, il tient par la main son petit frère, quatre ans. Le tableau est charmant, et rentable. Il suffit qu'un des soldats du premier groupe leur lance une ration de chocolat, de fruits secs ou de biscuits, pour que les autres en fassent de même. C'est alors l'avalanche...

Gilles commente: «J'aime les militaires parce qu'ils me donnent des biscuits.»

Dans la Suisse tout entière, des dizaines de milliers de Gilles grandissent en associant leurs stocks de boîtes de «singe» ou leurs paquets de «tuiles» (pâtés de viande et biscuits très secs) à l'amour de la défense nationale. Il en reste sûrement quelque chose...

De très large milieux helvétiques bénéficient d'une manière ou d'une autre de la manne militaire. L'importance de l'armée suisse est autant économique, sociale, psychologique et patriotique que militaire...

LES COMMANDES MILITAIRES

Si l'on tient compte de l'armement,

de l'équipement personnel, de la munition et de la recherche, les achats des militaires à l'industrie suisse dépassent 1,3 milliard de francs par an; ça représente environ deux tiers des commandes militaires annuelles totales: 2 milliards. La Suisse achète chaque année aux pays occidentaux pour plus de 700 millions de matériel de guerre.

Nuance! Ces achats à l'étranger sont souvent assortis de contrats de compensation. Ces accords obligent le vendeur d'armes étranger à acheter des marchandises suisses pour une somme plus ou moins équivalente. Un exemple. Lorsque les Suisses achètent les avions Tiger aux Etats-Unis en 1975, ils obtiennent que les constructeurs américains de l'avion passent en compensation à l'industrie suisse des commandes d'un montant total de 329 millions de dollars. Depuis 1975, la même procédure est suivie lors de l'achat de nombreuses autres armes (Rapier, Maverick, Taflir, Omega, Tow et Léopard). Bref, les commandes militaires profitent à l'industrie suisse même lorsqu'elles sont passées à des entreprises étrangères.

Six mille entreprises suisses et étrangères travaillent chaque année pour l'armée suisse.

L'ordre intérieur

La Confédération est autorisée à lever les troupes pour maintenir l'ordre intérieur. Cette mission de l'armée est une épine fichée dans la mémoire collective de la gauche helvétique.

Sur les quelque 85 services d'ordre importants accomplis par la troupe depuis 1856 (répression du putsch des royalistes pro-prussiens à Neuchâtel), cinquante ont eu pour objectif de mater des manifestations ouvrières, syndicales, socialistes, communistes. A quoi il faut ajouter huit interventions contre des manifestations antifascistes, pour la plupart organisées par les communistes.

Rares sont les grands tunnels percés en Suisse sans une levée de la troupe contre des mineurs en grève: quatre ouvriers du tunnel du Gothard tués par la troupe en 1875. Et l'armée est intervenue deux fois au Simplon en 1899 et 1901, une fois au tunnel de Ricken (SG) en 1904, et une fois au tunnel de Granges en 1913.

De 1898 à 1915, on compte une ou deux interventions de la troupe presque chaque année, mais quatre en 1917 et neuf en 1918 alors que l'armée était mobilisée.

Grève générale

La grève générale contre la misère et la vie chère éclate en novembre 1918. Elle est dirigée par le Comité d'Olten et son président Robert Grimm. Ce dernier revient d'un voyage de deux mois en Russie, où son ami Lénine, réfugié en Suisse jusqu'en avril 1917, se prépare à prendre le pouvoir.

La grève générale touche 19 villes suisses. Même le personnel des banques zurichoises débraie. En novembre, quatre civils sont blessés et un soldat est tué à Zurich. Le 12 novembre, l'Assemblée fédérale, réunie d'urgence, décide l'expulsion de la mission soviétique arrivée à Berne en mai de la même année. A Granges, la troupe tire: trois morts. Le même jour, le 14 novembre, sur ultimatum du Conseil fédéral, le Comité d'Olten met fin à la grève. Ses trois dirigeants condamnés à six mois de prison. Durant cette intervention, l'armée a déploré de nombreux morts, victimes de la grippe espagnole.

En 1919, d'autres grèves générales sont réprimées par l'armée: cinq morts à Bâle et un à Zurich.

Le spectre de Kaiseraugst

Certains milieux politiques exigent en vain la suppression du service d'ordre. Les militaires soulignent qu'ils sont entraînés à la garde, à la protection de la population contre la guerre indirecte, mais pas aux missions de police, comme celle de Genève en 1932: «Ce fut une décision politique, jamais le fait de l'armée!»

L'armée sera-t-elle mobilisée pour protéger la réalisation de projets aussi contestés que la centrale nucléaire de Kaiseraugst ou la place d'armes de Rothenthurm? C'est possible! Fin 1986, le Conseil national repousse par 87 voix contre 45 l'initiative parlementaire du socialiste argovien Max Chopard qui veut empêcher «toute intervention de l'armée contre une manifestation populaire et démocratique». La Chambre du Peuple confirme ainsi la mission d'ordre intérieur de l'armée. Elle demande même aux militaires d'adapter le service d'ordre aux nouvelles formes de menaces: terrorisme, sabotages, prises d'otages. Les députés n'ont pas voulu «frapper d'illégitimité la seule possibilité de violence officielle». L'armée reste donc «la garante de l'ordre démocratique». Mais la grande majorité des parlementaires exigent que les conditions d'intervention de l'armée soient mieux définies.



L'Armée

● L'ouvrage se commande directement aux Editions Mondo SA - Vevey, au prix de Fr. 19.50 + 500 points Mondo, ou en librairie, au prix de Fr. 48. - sans les points



Dans la campagne fribourgeoise, le système Rapier guette l'avion ennemi.



Les Super Puma peuvent accueillir 18 soldats équipés.